



*SYNDICAT MIXTE MONTS ET BARRAGES*

# Charte architecturale et paysagère



**SEPTEMBRE 2005**

**A**GENCE POUR LA **V**ALORISATION DES **E**NTREPRISES **C**ULTURELLES  
50 PLACE DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE 33000 BORDEAUX  
TÉL. 05 57 14 07 07 FAX 05 57 14 07 00 E-MAIL [AVEC@WANADOO.FR](mailto:AVEC@WANADOO.FR)

<b>Préambule</b>	<b>3</b>
<b>Comment optimiser les ressources du milieu ?</b>	<b>4</b>
Cadre géographique général	4
Des unités géographiques différenciées	5
Ambiances paysagères	8
Problématiques et enjeux	10
Préconisations générales	11
<b>Quelle insertion du bâti dans le paysage ?</b>	<b>12</b>
Un mode d'occupation du sol semi-dispersé	12
Des implantations du bâti définies par le relief et les terroirs	13
Problématiques et enjeux	15
Préconisations générales	16
<b>Comprendre le bâti ancien et l'adapter au mode de vie actuel</b>	<b>17</b>
Des constantes dans la construction rurale traditionnelle	17
Facteurs d'évolution, problématiques et enjeux	28
Principes d'intervention généraux	29
<b>Comment intervenir sur le bâti ou construire aujourd'hui ?</b>	<b>30</b>
Couvertures et ouvrages de toiture	30
Murs et enduits	37
Ouvertures	42
Couleurs	46
Problématiques et enjeux	48
Principes d'intervention généraux	49
<b>Comment traiter les abords ?</b>	<b>50</b>
Espaces publics, espaces privés	50
Problématiques et enjeux	57
Préconisations	58

<b>Fiches-conseils</b>	<b>59</b>
<b>Fiche 1</b> - Intégration des bâtiments agricoles dans le paysage	<b>60</b>
<b>Fiche 2</b> - Transformation des bâtiments agricoles en habitation	<b>64</b>
<b>Fiche 3</b> - Comment restaurer une maçonnerie en pierre de taille ?	<b>69</b>
<b>Fiche 4</b> - Comment restaurer une maçonnerie en moellons ?	<b>71</b>
<b>Fiche 5</b> - Comment restaurer une maçonnerie mixte ?	<b>74</b>
<b>Fiche 6</b> - Comment restaurer une construction en colombage ?	<b>75</b>
<b>Fiche 7</b> - Comment restaurer des mortiers, enduits et badigeons ?	<b>78</b>
<b>Fiche 8</b> - Comment restaurer les couvertures et ouvrages de couverture ?	<b>86</b>
<b>Fiche 9</b> - Comment intervenir sur les ouvertures et les menuiseries ?	<b>89</b>
<b>Fiche 10</b> - Comment harmoniser les couleurs des différentes composantes du bâti ancien ?	<b>95</b>
<b>Fiche 11</b> - Traitement des abords	<b>98</b>
<b>Glossaire</b>	<b>103</b>
<b>Bibliographie</b>	<b>105</b>
<b>Les adresses utiles</b>	<b>108</b>
<b>Les intervenants</b>	<b>111</b>

Le Pays Monts et Barrages est doté d'un patrimoine bâti et paysager fortement identitaire, élément essentiel de la qualité du cadre de vie et de l'attractivité de son territoire. La qualité de ce patrimoine et la volonté des acteurs locaux de le valoriser ont valu au Pays le label de "Pays d'art et d'histoire".

Sur le Pays Monts et Barrages, les paysages ont été relativement bien préservés (bocages, forêts, vallées...), mais ils subissent toutefois des évolutions qui leur portent atteintes : fermeture des paysages par le développement des forêts, augmentation des surfaces plantées de résineux, mitage...

Quant aux paysages dit de "proximité" (abords des villages et des constructions isolées ou non), ils ont déjà subi très largement les assauts du monde moderne : construction de lotissements et de zones industrielles ou artisanales en périphérie de bourgs, prédominance du bitume, installation de mobilier inesthétique en milieu rural...

Le bâti ancien pâtit, quant à lui, de nombreuses interventions non respectueuses de sa valeur originelle, dues à une méconnaissance de ce bâti, des techniques constructives traditionnelles et de la disparition progressive de l'utilisation de matériaux locaux au profit de produits standardisés.

Afin de limiter ces évolutions regrettables en sensibilisant l'ensemble des acteurs du territoire aux enjeux représentés par ce patrimoine et à la nécessité de le préserver, le Syndicat Mixte Monts et Barrages a souhaité élaborer une **charte architecturale et paysagère**.

Celle-ci a pour objectif de servir de **guide pour aider les maîtres d'ouvrages** (publics et privés) **et tous les professionnels** (architectes, paysagistes, entrepreneurs du bâtiment, techniciens des collectivités et des structures institutionnelles...) **à conduire des actions de restauration et d'aménagement dans le respect de la qualité du patrimoine existant**.

Cette charte comprend six chapitres :

- les cinq premiers sont consacrés à une **analyse des différents éléments constitutifs du bâti et de son environnement qui caractérisent l'identité architecturale et paysagère du Pays de Monts et Barrages**.

Cet état des lieux a permis de définir une typologie du bâti et de révéler les caractéristiques spécifiques du patrimoine étudié qui doivent être préservées.

- la dernière partie regroupe plusieurs **fiches-conseils**, outils pratiques pour intervenir sur le bâti et son environnement.

Ces recommandations tiennent compte à la fois de la nécessité de sauvegarder la qualité patrimoniale existante tout en l'adaptant à certaines nécessités de la vie d'aujourd'hui.

L'ensemble de cette charte constitue donc à la fois un **outil de connaissance** du patrimoine du Pays Monts et Barrages et de sensibilisation des acteurs locaux à ce patrimoine, mais aussi un **document de référence** à utiliser lors de phases pré-opérationnelles relatives à des projets d'intervention sur le bâti rural et son environnement.

# Comment optimiser les ressources du milieu ?

## Cadre géographique général

Le Pays de Monts et Barrages situé entre le Haut-Limousin et le plateau de Millevaches correspond à l'extrémité Nord-Ouest du Massif Central appelée "Montagne Limousine".



Montagne - Peyrat-le-Château



La Vienne  
- Saint-Denis-des-Murs



La Vienne - Eymoutiers



Bocage sur le plateau  
- Linards

Il se caractérise par :

- la présence de **roches granitiques, micashistes et gneiss** qui constituent le matériau privilégié des maçonneries traditionnelles ;
- des altitudes de **moyenne montagne** : elles varient de 750 mètres au Sud-Est où l'influence montagnarde est sensible (777 mètres au Puy de Crosat, commune de Beaumont-du-Lac) à 300 mètres en moyenne au Nord-Est, à

l'approche de Limoges, marquées par des reliefs et un climat plus doux (270 mètres aux alentours de Saint-Léonard-de-Noblat) ;

- un **réseau hydrographique important** : la Vienne, la Maulde et leurs affluents (le Taurion, la Combade,...) dessinent des vallées plus ou moins encaissées qui structurent la topographie et irriguent l'ensemble du territoire, lui conférant son charme particulier ;
- une **couverture végétale et forestière généreuse**, grâce à des précipitations importantes, créant une alternance d'espaces ouverts (bocage) et d'espaces plus fermés (forêts).

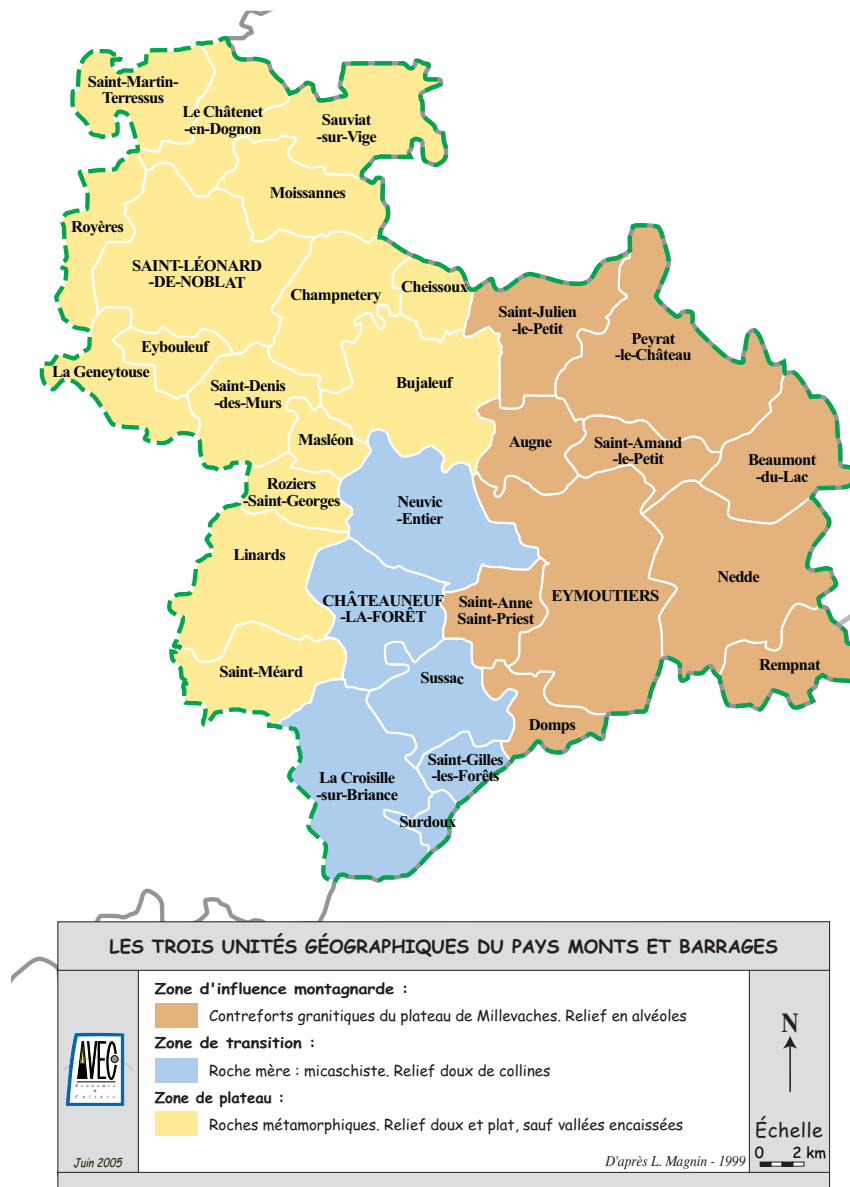
## Des unités géographiques différenciées

Trois unités géographiques peuvent être distinguées à l'intérieur du territoire de Monts et Barrages. Du Sud-Est au Nord-Ouest : une zone d'influence montagnarde, un espace de transition et une zone de plateau.

### LA ZONE DE MONTAGNE À L'EST

Elle englobe la majeure partie du canton d'Eymoutiers et se caractérise par la prédominance des roches granitiques. Les altitudes varient de 330 m (vallée de la Maulde) à 777 m (Puy de Crosat). Cette zone est soumise à une influence montagnarde, avec des précipitations relativement importantes et un climat plus froid que le reste du territoire, d'où un retard de végétation et une contrainte pour les cultures.

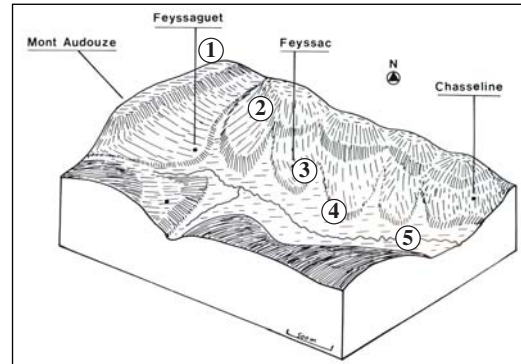
La montagne est la zone la plus boisée et possède les trois quarts du peuplement en résineux du territoire (douglas, épicéas, mélèzes). Ces boisements plus sombres, plantés en rangs serrés sont le résultat d'une politique forestière volontariste.



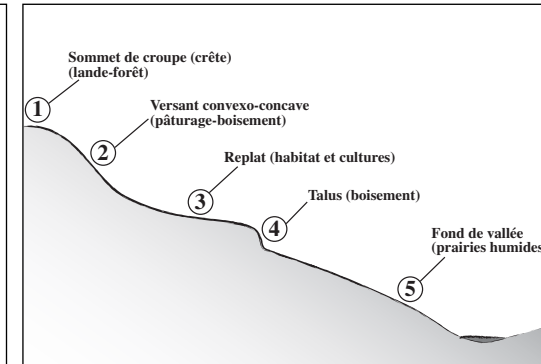
Le relief se structure en cuvettes appelées "alvéoles".

L'alvéole type définit des terroirs et compose le paysage :

- les **sommets**, venteux, à sols secs et caillouteux étaient occupés par des landes à bruyères, fougères et genêts et ont été récemment largement boisés en résineux ;
- **les versants** sont voués au pâturage ou boisés quand ils sont très pentus, traditionnellement en feuillus ;
- **les replats**, faiblement inclinés avec des sols profonds, portent les meilleures terres. C'est l'espace d'implantation de l'habitat et des cultures ;
- **les talus** sont boisés en feuillus ;
- **les fonds** de vallée humides (ou "ribières") sont utilisés en prairies à pâture pour les bovins et prairies de fauche.



Bloc-diagramme schématique de l'alvéole du ruisseau de Feyssaguet - Saint-Setiers  
D'après "Millevaches en Limousin, Architectures du plateau et de ses abords", Cahiers de l'inventaire. 9, Ministère de la Culture, 1987



Coupe schématique de l'alvéole du ruisseau de Feyssaguet - Saint-Setiers



Saint-Setiers, Feyssac

D'après "Millevaches en Limousin, Architectures du plateau et de ses abords", Cahiers de l'inventaire. 9, Ministère de la Culture, 1987

## ZONE DE TRANSITION AU SUD-OUEST

Il s'agit d'un espace de transition entre la montagne et le plateau marqué par une roche mère micaschisteuse. On passe d'une influence montagnarde au Mont-Gargan (730 m) à un relief en collines aux formes très douces, offrant de larges panoramas.



Le Mont Gargan - Saint-Gilles-les-Forêts



Collines limousines - Neuvic-Entier

## LA ZONE DU PLATEAU À L'OUEST

Elle est caractérisée par des roches métamorphiques (gneiss, leptynite, migmatite) et des sols acides mais profonds (de bonne qualité agronomique).

Son altitude moyenne est inférieure à 500 m (de 280 m en fond de vallée de la Vienne à 540 m à Bujaleuf).

Le relief doux est structuré par les vallées de La Maulde, La Vienne et la Combade, localement très encaissées.

Le climat, d'influence océanique, est doux. Les précipitations restent importantes.

L'élevage prédomine : la forêt laisse progressivement place au bocage avec de plus grandes parcelles.

On distingue trois terroirs sur le plateau :

- les replats aux sols épais, consacrés aux cultures et prés de fauche ;
- les talwegs aux sols hydromorphes, propices aux pâtures ;
- les sommets de butte aux sols pauvres sont souvent boisés.

Les surfaces boisées sont moins importantes que dans la montagne : la transition vers l'Ouest s'accompagne d'une ouverture du paysage. Les feuillus sont plus fréquents (chênes, châtaigniers, bouleaux, hêtres et charmes). Ce boisement s'intensifie à l'approche des vallées, notamment sur les versants à pente forte et sur les sommets.



*Le Châtenet-en-Dognon*



*La Geneytouse*



*Saint-Denis-des-Murs*



*Sauviat-sur-Vige, Vallégeas*

## Ambiances paysagères

Ces composantes géographiques diversifiées, analysées dans le cadre de l'élaboration d'un Atlas des paysages du Limousin<sup>(1)</sup>, déterminent des ambiances paysagères différenciées :



Pays de Vassivière  
- Peyrat-le-Château



Le Mont Gargan - Sussac



Collines limousines - Neuvic-Entier



Campagne-parc - Linards

— **“La zone sous influence montagnarde** est à dominante forestière, marquée par des ambiances de croupes boisées, de dépressions humides, de prairies à l’herbe dense en clairières et murets de granit, signe de l’épierrage des sols caillouteux.

— **La zone de plateau** ou “campagne-parc”, au climat moins rude et à la présence humaine plus marquée, se caractérise par des forêts plus petites et espacées. Le hêtre se fait modeste, les pâtures restent dominantes, mais les cultures trouvent une place non négligeable tandis que les vergers et arbres isolés font leur apparition (pommiers, noyers...).” [Atlas des paysages du Limousin]<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Ouvrage collectif en cours de préparation, sous l’égide du Conseil Régional, la DIREN et l’Université de Limoges

Sur le territoire de Monts et Barrages, le paysage domine souvent le bâti.

Ses composantes sont, dans l'ensemble, bien préservées, parfois à reconquérir :

- le bocage : prairies délimitées par des haies vives, des clôtures avec sautadour, des murets de pierre sèche ;
- la forêt : boisements de feuillus mais importance croissante des résineux ;
- la lande : composée de bruyères, genêts, genévriers, ajoncs dans les brandes ;

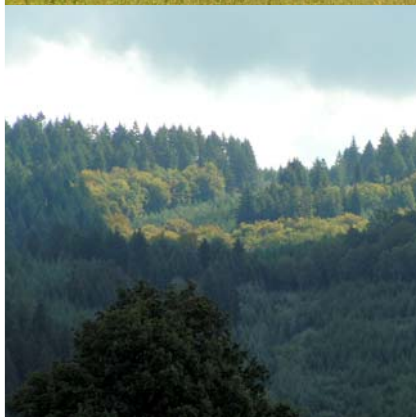
Ces paysages traduisent un équilibre (fragile) entre agriculture, élevage et sylviculture.

Leur qualité est reconnue par la présence de nombreux sites identifiés par la DIREN comme :

- **paysages sensibles** : vallées de la Vienne, de la Maulde, du Taurion et de la Combade, Lac de Vassivière,... ;
- **Sites protégés** (inscrits ou classés) : Peyrat-le-Château, Saint-Anne-Saint-Priest, île de Vassivière, Moissannes, Sauviat-sur-Vige...



*Bocage - Saint-Léonard-de-Noblat, Lajoumard*



*Forêt - Peyrat-le-Château*



*Landes - Mont Gargan, Saint-Gilles-les-Forêts*

## Problématique et enjeux

Le paysage est la résultante d'une interaction de l'homme et de la nature. Or, dans de nombreux territoires ruraux comme celui de Monts et Barrages, les activités de l'homme ont considérablement évolué au cours du XX<sup>e</sup> siècle.

Le nombre d'exploitants agricoles a beaucoup diminué entraînant un phénomène de déprise agricole. D'autre part, le développement de la mécanisation et la recherche de la rentabilité ont entraîné l'agrandissement de la surface des exploitations. Celle-ci s'accompagne dans certains cas d'une suppression des haies limitant les parcelles et pour les surfaces boisées par la plantation de résineaux, arbres poussant rapidement et donc exploitables à court terme.

Sur le Pays Monts et Barrages, les évolutions marquantes du paysage qui nuisent à sa qualité sont :

- la suppression des haies, des murets, des clôtures séparatives entre les champs ;
- la suppression des arbres isolés ;
- l'augmentation des surfaces boisées entraînant une fermeture du paysage ;
- l'enrésinement des massifs boisés qui appauvrit le sol et crée des forêts sombres, peu hospitalières.

D'autre part, comme partout en France, on observe :

- un mitage du paysage par l'implantation de maisons neuves isolées ;
- la création de lotissements, constructions banales sans intérêt architectural et dont l'insertion dans le paysage pose des difficultés ;
- l'implantation de zones d'activités à l'entrée de certains des bourgs importants où, là encore, l'insertion dans le paysage pose problème.

## Préconisations générales

Face à toutes ces évolutions, la préservation de paysages de qualité passe par :

- le **maintien d'espaces ouverts** en conservant les landes (comme, par exemple, au sommet du Mont Gargan), les pâtures et en aménageant des points de vue depuis les routes, les sentiers de randonnées et tout point stratégique offrant la possibilité d'une perspective visuelle sur le paysage : point de vue depuis un village ou une route, sommet de colline... ;
- la **préservation et l'entretien des haies, des clôtures et des murets** pour maintenir le bocage. Tous ceux qui font partie d'espaces publics peuvent faire l'objet d'actions de sauvegarde, notamment par le biais du travail d'associations de sauvegarde du patrimoine ou d'insertion... ;
- le **maintien des arbres isolés** ;
- le **maintien de la diversité des essences** pour la plantation des haies vives et des arbres isolés ;
- la **plantation de feuillus** pour les boisements et l'entretien des forêts de résineux pour les rendre accueillantes ;
- l'**amélioration de la gestion des massifs forestiers** : dépressages, éclaircies, développement de futaies...
- la **conservation des routes et des allées plantées** ;
- la **délimitation de parcelles consacrées aux constructions neuves** (habitats et zones d'activités) afin de limiter le mitage. Le choix des parcelles doit respecter les principes d'implantation du bâti (voir chapitre 2) ;
- le **paysagement des lotissements et des zones d'activités** pour limiter leur impact visuel et favoriser leur intégration dans le paysage.

# Quelle insertion du bâti dans le paysage ?

## Un mode d'occupation du sol semi-dispersé

L'occupation du sol sur le Pays de Monts et Barrages se caractérise par un mode de semi-dispersion. L'habitat est partagé entre de nombreux villages et de l'habitat isolé.

- **les bourgs** sont de taille variable et les plus développés représentent les chefs-lieux de canton : Saint-Léonard-de-Noblat, Eymoutiers, Châteauneuf-la-Forêt. Certains bourgs, comme Eymoutiers et Saint-Léonard-de-Noblat, sièges de fiefs autrefois puissants (religieux), se caractérisent par un regroupement concentrique autour d'une collégiale, noyau urbain ancien bien visible, cerné de murailles.



Bourg - Eymoutiers



Bourg - Saint-Léonard-de-Noblat



Village - Surdoux



Habitation isolée  
- Châteauneuf-la-Forêt

- **les villages** (très importants en Limousin), sont constitués par le regroupement d'exploitations. Leur taille varie de quelques maisons à plusieurs dizaines de constructions. On observe une multitude de petits villages disséminés sur le territoire des communes, de tailles diverses.
- **les habitations isolées** sont des exploitations agricoles entourées de leurs terres.

Des différences géographiques sont observables. Dans la zone de plateau, l'habitat est plus diffus et les fermes isolées sont fréquentes (zone agricole). Les villes sont d'une certaine importance et situées à proximité des voies de communication structurantes.

Dans la zone montagnarde, les fermes isolées sont plus rares, l'habitat se concentrant essentiellement en villages et bourgs.

## Des implantations du bâti définies par le relief et les terroirs

Le regroupement des maisons en villages est régi par des impératifs pédologiques autant que sécuritaires.

D'après M. Robert, "*De même que les agglomérations s'établissent autour d'un site défensif ou d'un édifice cultuel, les villages s'organisent sur leurs terroirs*".

L'implantation du bâti rural obéit à des règles de bon sens déterminant des schémas constants sur l'ensemble du territoire :

- les sommets, balayés par les vents et aux sols relativement pauvres, sont occupés par le boisement et la lande ;
- les fonds de vallées, humides, abritent essentiellement des constructions pour lesquelles la proximité immédiate de l'eau répond à une nécessité fonctionnelle : moulins, tanneries... ;
- l'habitat et les espaces cultivés se situent traditionnellement sur les replats à mi-pente, qui représentent les terroirs les plus favorables pour accueillir les maisons et développer des terres agricoles.



Implantation sur un replat  
Bujaleuf (vue vers Rouveix Bas)



Implantation au milieu d'une alvéole  
Le Châtenet-en-Dognon



Filature au bord de l'eau - Royères



Implantation sur un replat - Sussac

Le plateau est un lieu privilégié d'implantation des villes et des voies de communication, avec de larges espaces plans propices à l'agriculture, caractérisés par des maisons éparses sur les lieux d'exploitation agricole. Les villages se situent en bordure du

plateau (sommets de versant), entre les terres du haut et les pacages des vallons.

Dans la zone d'influence montagnarde, marquée par le principe de l'alvéole, les replats au micro-climat clémente (abrité des vents, ensoleillement privilégié), accueillent constructions et cultures.

L'exploitation intelligente des atouts du milieu par cette logique d'implantation assure une insertion du bâti dans le paysage.

*Exemples : étagement des toitures et du bâti dans la pente ; bâti souvent adossé à un boisement avec devant et autour de lui des prairies ; orientation du bâtiment de manière à ce que la façade principale soit le plus favorablement exposée...*

L'occupation humaine et les choix d'implantation résultent de la prise en compte du milieu et de ses caractéristiques.

Le choix des lieux d'implantation des activités de l'homme (exploitation des ressources et habitat) répond à une logique raisonnée par rapport à la géomorphologie du territoire (relief, orientation, nature des sols...) permettant d'optimiser les potentialités offertes par le milieu, en fonction de ses besoins.



*Insertion d'un village dans le paysage - Rempnat, La Terrade*



*Insertion d'un bâtiment agricole dans le paysage - Moissannes, La Mareille*



*Insertion d'un village dans le paysage - Peyrat-le-Château, Balandeix*



*Étagement de constructions dans la pente - Sussac, vue de Chamont*

La proportion des agriculteurs a considérablement baissé au cours du XX<sup>e</sup> siècle et témoigne de l'évolution des activités humaines qui a entraîné un éloignement de l'homme par rapport à la nature.

Les principes d'implantation des constructions qui reposaient sur une connaissance et une confrontation quotidienne avec la nature ont petit à petit perdu de leur importance.

Des implantations ne respectant plus ces principes ont progressivement vu le jour : constructions au sommet de collines, en zone inondable, ...

Les conséquences sur le paysage ont été multiples :

- Dispersion des constructions s'accompagnant d'une banalisation du paysage, les constructions neuves ne présentant plus de particularismes locaux.
- Absence de lisibilité du mode d'occupation du territoire.
- Étalement urbain en périphérie des villes et des bourgs les plus importants. Cet étalement se produit de manière concentrique autour des agglomérations et/ou le long des voies de communication (village-rue très étiré). Les villages initialement proches tendent à se rejoindre. C'est le cas d'anciens villages situés non loin d'Eymoutiers qui sont devenus des quartiers de la ville.
- Implantation de l'habitat en ligne de crête ou en fond de vallée. La qualité des sols, le caractère abrité du site... ne prévalent plus pour l'installation d'une habitation. La possibilité de points de vue, l'isolement et l'ensoleillement sont à l'heure actuelle les principaux facteurs qui déterminent le choix d'un site d'implantation. Ces choix, associés à une architecture ne privilégiant plus ni les matériaux locaux ni l'harmonie avec l'environnement, entraînent une perte d'intégration du bâti et des disharmonies au sein du paysage.

## Préconisations générales

Pour contrôler ce phénomène de construction anarchique, certains outils tels que les plans locaux d'urbanisme (P.L.U.) ou les cartes communales permettent de réglementer les implantations des nouvelles constructions.

Le zonage du territoire communal permet de limiter le mitage et de densifier les villages en définissant les zones constructibles.

Toutes les communes du Pays de Monts et Barrages encore non dotées de ce type d'outil réglementaire devraient en élaborer un en respectant les principes de base d'implantation du bâti, en vigueur dans le passé :

- pas de construction en ligne de crête et en fond de vallée ;
- respect des vues sur les hameaux et les villages en évitant de créer des ruptures visuelles par la création de lotissements, de zones d'activités... ;
- favoriser le regroupement des constructions et éviter leur dispersion dans des zones naturelles.

# Comprendre le bâti ancien et l'adapter au mode de vie actuel

## Des constantes dans la construction rurale traditionnelle

### PRINCIPES DU BÂTI TRADITIONNEL

Peu de constructions sont antérieures au XVII<sup>e</sup> siècle, la majeure partie datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et surtout du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le bâti ancien reste très présent sur le territoire du Pays de Monts et Barrages dans ses caractéristiques traditionnelles.



Châteauneuf-la-Fôret



Roziers-Saint-Georges, Le Puy Petit



Linards



Augne

Le bâti rural traditionnel se soumet aux règles de la "bonne architecture". Il est régi par des règles de bon sens, de logique.

Ce bâti se caractérise par sa simplicité, sa sobriété, sa subtilité.

**Simplicité** : architecture sans architecte, œuvre de maçons, voire de propriétaires pour les bâtis plus modestes (maisons basses).

Elle est le fruit de l'usage et de l'habitude :  
— elle répond à des besoins fonctionnels ;  
— elle reprend des modèles locaux traditionnels.

- Tracés et volumes simples
- Base carrée ou rectangulaire
- Toiture simple
- Rapports d'échelle et de proportion respectées.

**Sobriété** : peu d'éléments de décor, l'aspect fonctionnel prime.

Peu de recherche esthétique ou d'ostentation (sauf pour les milieux plus aisés : notables ruraux et bourgeoisie commerçante des bourgs).  
Les matériaux sont pris sur les lieux même ou environnant la construction ("pierres de la carrière du domaine, eau du puits, terre à mortier des terres du domaine") par facilité et souci d'économie.

**Subtilité** : variété et diversité des constructions, malgré une typologie simple et homogène grâce à la diversité des formes, des matériaux, des couleurs, des détails architecturaux...

## TYOLOGIE PAR PLAN D'ENSEMBLE

La disposition des ensembles de fermes relève de deux principaux types, comprenant des variantes.

Les deux dispositions les plus courantes sont :

- le logis à éléments accolés, dit "bloc-à-terre" ;
- la ferme à éléments dissociés.

Elles sont conditionnées par des facteurs culturels et économiques, voire topographiques.

### □ Le "bloc-à-terre"

Mode d'articulation des espaces et volumes joignant les deux fonctions d'habitation et d'instrument de travail, il s'agit d'un bâtiment plurifonctionnel : les habitants et les animaux vivent sous le même toit, dans un même volume.

L'espace d'habitation du bloc-à-terre est souvent plus modeste que la partie grange-étable (plus développée, plusieurs granges-étables pouvant être accolées). Cette typologie est modeste et ancienne. Elle se maintient jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Des variantes se rencontrent selon la concordance ou non des élévations : décrochement du niveau de toiture avec la grange dépassant souvent le niveau du logis.

Parfois un four à pain est accolé (forme ronde ou carrée).

Dans certains cas les bâtiments sont disposés en équerre et alors plus représentatifs du domaine, vaste propriété souvent en fermage où les bâtiments d'exploitation et maison de métayer dessinent une cour ouverte sur champs (en plus d'annexes dissociées).

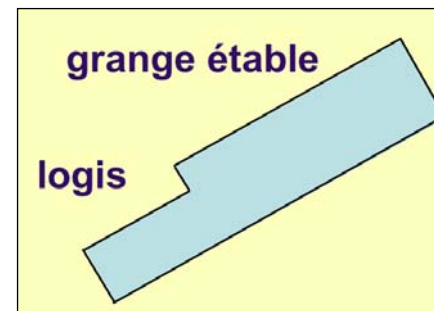
"Bloc-à-terre"



Linards



Rempnat



Châteauneuf-la-Forêt



Le Châtenet-en-Dognon, Montmolas

## □ La ferme à éléments dissociés

Dans le cas d'éléments dissociés, la grange-étable est située à côté ou en face du logis, souvent avec d'autres dépendances (autre grange, four à pain, porcherie, clédier, puits...).

Le logis peut être modeste mais aussi plus développé.

L'organisation de l'ensemble reste variable :

- le long d'un chemin ou de part et d'autre de celui-ci ;
- dispersé dans un espace libre ;
- formant une cour ouverte ;
- limité par une cour fermée (clôtures, murets...).

Cette dernière organisation en cour fermée est absente de la zone de "montagne" (question d'espace ou de topographie ?) et davantage propre aux domaines : exploitation importante en métayage, la maison du maître se trouvant un peu à l'écart avec son propre parc clos.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les bâtiments agricoles s'agrandissent avec l'essor économique et sont plus souvent dissociés des habitations. Ce type correspond à un mode d'habitat et d'organisation de la grande et moyenne propriété marquant une évolution vers une différenciation et une séparation des fonctions et des espaces domestiques et agricoles.

On remarque parfois une disposition d'ensemble de fermes sous la forme d'un type intermédiaire : "bloc-à-terre" (maison-grange-étable) avec d'autres granges et dépendances dissociées. Ce type serait le fruit de

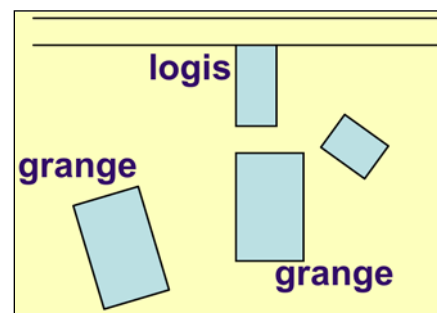
### Éléments dissociés



Châteauneuf-la-Forêt, Le Petit Bueix



PBeaumont-du-Lac, Villemonjeanne



Linards, Les Courbes



Saint-Martin-Terressus, Le Maureix

l'agrandissement, du développement d'une exploitation en "bloc-à-terre" ancienne.

Les granges peuvent être assez longues et posséder un étage important. Les dépendances présentent moins d'ouvertures et souvent plus réduites (sauf pour les portes charretières) et ont fait l'objet de moins de soin dans leur construction que celles des logis en termes d'éléments décoratifs (sans être des constructions de moindre qualité).

Deux types de granges se distinguent, réunissant toutes deux les fonctions de stockage (fourrage) et d'abri pour les bêtes sous un même toit (avec une disposition étagée, le stockage prenant place en hauteur) :

- la grange limousine : l'étable se développe de part et d'autre d'une aire d'entrée, l'espace de stockage se situant sur des barges de part et d'autre (au-dessus des animaux), accessibles de l'intérieur par des échelles en bois ;
- la grange auvergnate possède un véritable étage : le stockage se faisant sans interruption sur tout le niveau. L'accès se fait par le côté opposé de celui de l'étable (ouvertures réduites, petites portes) par une levée de terre sur laquelle s'ouvre une ou deux grandes portes charretières. Elle concurrence la grange limousine à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le territoire de Monts et Barrages en compte quelques exemples.

*Grange-étable*



*Châteauneuf-la-Forêt, La Bessade*

*Grange*



*La Geneytouse, Taubiégeas*

*Granges auvergnates*



*La Croisille-sur-Briance, Le Raineix*



*Sussac*

## TYPLOGIE DE L'HABITAT

La typologie peut s'appréhender par composition d'ensemble mais aussi par élévation.

La typologie des bâtiments d'habitation s'organise autour de principes simples :

- base carrée ou rectangulaire ;
- une élévation variable : maison basse ou à un étage, avec ou sans combles de surcroît éclairés ;
- en général, trois travées en façade.

On distingue trois catégories de bâtiment à usage d'habitation :

- le logis de ferme ;
- le logis de maître (ou maison bourgeoise) ;
- la maison de bourg.

Chaque catégorie correspond à des modes d'habitat différents (fonction, niveau social) :

### ▣ Le logis de ferme

Le logis de ferme évolue à partir d'un module de base très modeste et ancien : la maison basse monocellulaire.

Elle se compose d'une seule pièce, la salle commune, et présente des ouvertures restreintes : une porte et une fenêtre regroupées sur la façade principale, c'est-à-dire la plus favorablement exposée et parfois des combles éclairés.

La maison basse est souvent accolée à une grange-étable (typologie du bloc-à-terre) généralement plus développée que le logis.

Les logis s'agrandissent et se diversifient à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans un contexte d'essor économique :

- en largeur : adjonction d'une pièce  
**Le logis à deux pièces** (salle commune séparée par une cloison de la chambre ou débarras). Il se rencontre en bloc-à-terre comme en éléments dissociés.  
On note parfois la présence d'une cave, aménagée dans la pente du terrain avec accès extérieur.  
➔ Implantation isolée ou en village, plus fréquente vers la montagne (exploitations plus modestes ou plus anciennes ?)
- en hauteur : avec un étage et parfois un comble de surcroît  
**Le logis à étage**, bien que plus modeste, s'apparente à la typologie de la maison de maître,

### ▣ La maison de maître ou maison bourgeoise

Elle se caractérise comme un logis à étage carré et niveau de comble (parfois ouvert de petites ouvertures ou de lucarnes). Elle comporte généralement trois travées en façade mais peut être plus développée : on compte parfois cinq travées (fin XVIII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup>), le développement des travées attestant de statuts sociaux plus importants. De plan rectangulaire ou carré, la maison de maître a souvent une toiture à quatre pans, semblable à celui des maisons aquitaines, à faible pente.  
La maison de maître est remarquable par la symétrie dans les lignes et les vides, la régularité des ouvertures. Ce type de bâtiment n'apparaît hors des bourgs et villages que plus tardivement à partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Hors des centres-bourgs, cet habitat est celui des notables locaux :

- maison de maître, à l'écart, dans les exploitations en métayage (domaines)

- maison rurale non agricole à différencier du logis de ferme développé.

On note souvent un retrait par rapport à la rue ou la route et une séparation entre les espaces publics et privés : terrain clos (mur, grille...).

Ces maisons, plus massives, sont le signe d'une différenciation sociale et comportent des détails architecturaux plus raffinés : génoises, corniches, chanfreins...

### ☐ La maison de bourg

La typologie de cet habitat est déterminé par des parcelles plus réduites et étroites (rectangle allongé perpendiculairement à la rue, conséquence des contraintes spatiales des bourgs médiévaux à enceinte).

La concentration du bâti laisse peu d'espaces libres et la faible emprise sur rue a conduit à une extension verticale de la maison.

L'immeuble est généralement accolé et aligné sur la rue, de faible largeur avec trois travées le plus souvent (parfois deux) et une grande régularité des ouvertures en façade.

Cet habitat comporte parfois une boutique (et arrière-boutique) en rez-de-chaussée, ouverte par de larges baies en arcades. Le bourg concentre en effet les activités commerciales et artisanales.

Plusieurs étages servent à l'habitation. Les combles sont utilisés pour le stockage (séchage des peaux par exemple). Cet habitat possède parfois une petite cour sur l'arrière.



*Maison de maître  
- Saint-Méard  
(Réf. photo Inventaire DRAC :  
81-87 525 X)*



*Maison de maître  
- Bourg de Châteauneuf-la-Forêt  
(Réf. photo Inventaire DRAC :  
81-87.874 V)*

*Maisons de bourg*



*Châteauneuf-la-Forêt*



*Peyrat-le-Château*

L'usage du pan de bois est généralisé dans les bourgs, utilisé pour les étages sur un sous-bassement maçonné.

Les maisons de bourg présentent donc un mode d'habitat différent, avec une diversification des catégories sociales plus marquée. Les élévations soignées et ornées montrent un désir de paraître, une volonté de distinction, d'affichage d'un statut.

Les éléments de décor traditionnels sont repris et développés de manière plus importante (larges oculi avec ferronneries, bandeaux sculptés, moulurations importantes, jeux de couleurs...).

Avec le temps, des influences moins locales se font sentir.

## BÂTIS ANNEXES ET PATRIMOINE NON PROTÉGÉ

On appelle ici bâti de proximité l'ensemble des éléments annexes non abordés, sinon cités rapidement, qui complète l'exploitation agricole ou participe à la vie de la communauté villageoise. Structures maçonnées ou de bois (plus ou moins légères), souvent plus réduites et presque exclusivement fonctionnelles, elles composent les abords et donnent leur caractère aux ensembles ruraux.

### ☐ Four à pain et clédier

Très souvent lié à l'exploitation, le **four** pouvait être intégré au logis (ouvrant dans la cheminée ou dans un angle de la salle commune) ou être

Maison de bourg - Bourg de Bujaleuf

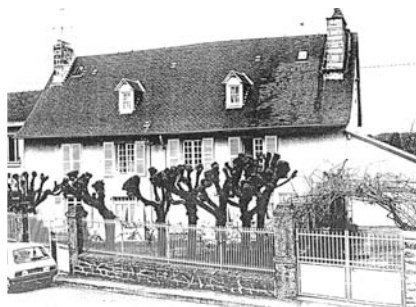


Photo Inventaire DRAC  
80-87 0187 X



Photo AVEC 24/09/2004

Maison de bourg - Bourg de Châteauneuf-la-Forêt



Photo Inventaire DRAC  
81.83.873 V



Photo AVEC 26/07/2004

Maison de bourg - Bourg de Châteauneuf-la-Forêt



Photo Inventaire DRAC  
81.87.933 X



Photo AVEC 26/07/2004

accolé à celui-ci. Il est toujours accolé au mur pignon. Le cul de four marque une excroissance à l'extérieur (carrée ou en abside) ou est inclus dans l'épaisseur du mur.

Lorsqu'il est dissocié, il s'agit d'un bâtiment rectangulaire, assez réduit, comportant le cul de four et un avant-four (ou fournil) plus ou moins vaste, lieu de préparation du pain mais aussi de veillée ou d'épluchage de châtaignes, etc.

Le four à pain pouvait être collectif (partagé entre plusieurs exploitations et familles) ou communautaire et alors construit sur le couderc et entretenu par la communauté villageoise.

Le séchoir à châtaignes ou **clédier** pouvait être isolé et constitué par une petite construction rectangulaire avec porte basse et une ouverture en hauteur pour disposer (et remuer) les châtaignes sur un lattis de châtaignier aménageant des trous. Un feu était donc entretenu dans la partie basse de la structure, la fumée séchant les fruits.

Le clédier est cependant généralement associé au four à pain. Il est disposé alors au-dessus du fournil, sur un plancher aménagé de trous ou un lattis de châtaignier, les châtaignes profitant de la fumée et de la chaleur du four à pain.

#### ☐ Pigeonniers, poulaillers et porcheries

Propre à l'exploitation agricole, certaines structures annexes servaient à abriter les animaux de ferme et le matériel, souvent sans caractéristiques architecturales remarquables.

Il existe peu de véritables **pigeonniers** sur le territoire de Monts et Barrages, sauf dans



*Appenti - Linards, Les Courbes*



*Remise - Saint-Julien-le-Petit, Barbaroux*



*Annexe - La-Croisille-sur-Briance, Amboiras*

quelques anciens domaines seigneuriaux ou de notables, bâtis circulaires ou carrés.

En revanche, des espaces ont été parfois ménagés dans des granges et hangars. Plus généralement, des cages à pigeons en bois étaient accrochées aux façades des granges ou sous le débord des toits.

Structures maçonnées ou de bois, les **poulaillers** étaient souvent intégrés ou accolés à un autre bâtiment annexe (étable, pigeonnier, four,...) et disposés en hauteur. Ils pouvaient être ainsi situés par exemple au-dessus de la **porcherie** (petit édicule bas, rectangulaire et peu éclairé, avec un toit en appentis).

#### ☐ Hangars et abris

Le **hangar**, structure de bois ouverte (charpente à faitage sur poteaux au sol) servait à l'entrepôt des outils, du matériel agricole et du bois de chauffe.

On notera enfin l'existence parfois de silos, caves ou abris enterrés ou semi-enterrés pour la conservation des légumes ou autres, creusés à flanc de talus ou aménagés dans la pente.

Des **abris de prairie**, en pierre et/ou en bois, perdurent ça et là au milieu ou en bordure de prairie, servant d'abri pour les bêtes ou pour le berger.

#### ☐ Puits, abreuvoirs, fontaines et lavoirs

De très nombreuses exploitations possédaient leur propre **puits** sinon s'approvisionnaient au puits ou à la fontaine du village. On compte donc un grand

nombre de puits sur le territoire du Pays de Monts et Barrages, et de différents types.

S'ils se rencontrent parfois accolés à la grange ou au logis (alors carrés et couverts d'un toit en appentis), ils sont le plus souvent isolés. On peut distinguer alors :

- le puits maçonné (pierre de taille et/ou moellons), de forme circulaire, hémicirculaire ou carrée, couvert d'un toit en appentis (d'une seule pente), le plus souvent, sauf pour quelques rares exemples de puits circulaires, encore couvert de lauzes ;
- le puits à margelle ouverte, le plus souvent circulaire et couverts d'un toit à deux pentes ;
- le puits non-couvert.

Le système de puisage varie également :

- à treuil et à manivelle pour les puits à margelle et toit à deux pentes ou à poulie ;
- à treuil et à chevilles de bois (barreaux de préhension fixés sur le treuil même) pour les puits maçonnés et couverts ;
- et plus rarement à puisage direct.

Les puits peuvent s'accompagner de pierres d'attente pour les seaux (de part et d'autre de l'ouverture dans le cas des puits maçonnés) et souvent d'un **abreuvoir**. On peut remarquer parfois la présence d'un bac à laver (avec un pan incliné). Ces aménagements sont traditionnellement en pierre, margelles et abreuvoirs sont taillés dans un seul bloc.

Les abreuvoirs (ou bacs) accompagnent souvent aussi les fontaines.



Puits - Linards, Le Burg



Lavoir - Remprat



Puits couvert en lauze - Domps

Les **fontaines** constituent le point d'eau du village, ou parfois de l'exploitation (alors très sobres et souvent à pompe). Simple source jaillissante ou captée par une conduite, elle alimente les réservoirs, abreuvoirs et lavoirs. Ces fontaines publiques se sont généralisées au XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement des adductions d'eau.

Elles sont souvent situées sur le couderc ou la place de l'église, associées au lavoir, de facture sobre ou parfois plus monumentales.

À la fonction utilitaire, peut être associé un caractère cultuel : fontaine surmontée d'une croix ou dédiée à un saint, ou encore accompagnée de pratiques superstitieuses ("bonne fontaine", ayant des vertus curatives...).

Un très grand nombre de **lavoirs** se rencontre dans les villages et bourgs, édifiés principalement aux XIX<sup>e</sup> et début XX<sup>e</sup> siècles. Parfois maçonnés (pierre de taille, de granit), ils sont presque tous aujourd'hui en béton.

Lieu de sociabilité, les lavoirs réunissaient les femmes et pouvaient également faire l'objet de croyances et de rites.

Les lavoirs sont souvent couverts. Certains présentent un ou deux côtés de galeries couvertes, d'autres (plus ou moins modestes) sont ouverts.

Certaines exploitations avaient aménagé un lavoir au bord d'un ruisseau ou d'une source/fontaine jaillissante. Souvent sommaires, ceux-ci sont constitués de quelques pierres à laver disposées autour d'une sorte de bassin creusé, ou parfois consistant

uniquement en un abreuvoir ou bac avec un plan incliné.

### ▣ Les croix et calvaires

Les croix et calvaires se comptent en très grand nombre sur le territoire (plus d'une centaine recensés lors d'un pré-inventaire). Localisations, formes, tailles et matériaux sont très variés.

Ces croix ou calvaires (où figure la passion du Christ) sont tantôt en pierre (granit), en fer, en bronze, en béton et parfois en bois, plus ou moins travaillés.

On les rencontre sur les bords des routes et aux carrefours. Elles ornent les places d'église ou les entrées de bourgs et villages.

Si leur datation paraît généralement difficile, certaines (notamment les calvaires plus figuratifs) remontent aux XV-XVI<sup>e</sup> siècles. Toutes les périodes sont toutefois représentées.

Elles témoignent de la ferveur religieuse des populations, souvent conjuguées à des croyances plus profanes (notamment liées à l'eau : elles accompagnent en effet fréquemment les fontaines...).

Beaucoup de croix ont été remaniées et certaines sont détériorées. Si on observe de nombreuses croix restaurées et mises en valeur, certaines restent masquées par la végétation ou des aménagements parfois maladroits.



*Croix - Augne*



*Croix - Sussac*



*Calvaire - Beaumont-du-Lac*

### ▣ Les moulins à eau

Lié à un réseau hydraulique important, l'énergie dégagée par l'eau a permis dès le Moyen Âge de mettre en place toute une économie d'autarcie. Le **moulin** appartenait à la communauté villageoise ou à quelques particuliers (nobles, notables qui pouvaient en tirer un revenu).

Positionnés sur les rivières (Vienne, Maulde, Cambade...) et sur les ruisseaux, des canaux de dérivation ont été souvent aménagés pour assurer un débit régulier (ménageant une cascade notamment).

Les moulins se sont largement développés au XIX<sup>e</sup> siècle avec l'industrialisation : moulins à grains (seigle, orge, colza...) pour en retirer la farine ou l'huile, moulins à papier aussi ou moulins pour actionner les scieries, les soufflets de forge, les filatures...

On compte encore sur le Pays de Monts et Barrages plus d'une trentaine de moulins parfois abandonnés, parfois restaurés et transformés en habitation. Bien peu de moulins sont antérieurs au XVIII<sup>e</sup> siècle. La majorité date du XIX<sup>e</sup> siècle et parfois du début du XX<sup>e</sup> siècle (architecture industrielle).

Le moulin pouvait être associé à un logis, isolé, accolé ou intégré au moulin.

Le Limousin, à la frontière des pays d'oïl et d'oc, se partage entre roues verticales (pays d'oïl : roues visibles de l'extérieur) et roues horizontales (pays d'oc : roues situées à l'intérieur en partie basse du bâtiment, l'eau circulant sous celui-ci).

Plusieurs moulins du Pays de Monts et Barrages sont bien conservés et restaurés, donnant à voir leurs mécanismes. Mais on ne compte plus que quelques rares cas de roues encore en place.

### □ L'architecture industrielle

Le bourg et le village présente des caractéristiques liées à l'**industrialisation du territoire** :

- des ateliers : annexes accolées aux logis ou aux granges, plus ou moins grandes, marquées parfois par des ouvertures plus larges (exemple d'ateliers de maréchal-ferrant) ;
- les poids-publics : petite construction souvent carrée avec la pesée devant ;
- les tuileries-briquetteries : développées au XIX<sup>e</sup> siècle. Ensemble dissocié ou accolé de bâtiments bas (composition de masse harmonieuse), horizontalité marquée par des hangars-séchoirs tout en longueur et verticalité marquée par la cheminée haute de 10 à 15 m au-dessus du four à foyer enterré et voûté.
- les gares et hangars avec le développement des voies ferrées (bâtiments ayant parfois perdu leur utilité) ;
- les usines : on citera le cas de l'ancienne usine d'extraits tannants, datant de 1894, à Saint-Denis-des-Murs, caractéristique de l'architecture industrielle par l'utilisation de la brique, du fer et du verre, et notamment sa haute cheminée de brique.

Moulin - Eymoutiers, Le Moulin de Légau



Photo Inventaire DRAC  
78-87 0535 X



Photo AVEC 03/08/2004

L'énergie offerte par l'eau a été particulièrement utilisée par les moulins depuis le Moyen Âge. Le phénomène s'est particulièrement accentué aux XIX<sup>e</sup> et surtout XX<sup>e</sup> siècles avec la construction de barrages, sur la Vienne et la Maulde principalement, associés à des centrales électriques. Installations importantes, en béton pour l'essentiel, elles témoignent de l'architecture industrielle du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, implantées dans des sites souvent encaissés et boisés.

## Facteurs d'évolution, problématique et enjeux

Le bâti ancien est en partie inadapté aux modes de vie actuels.

Le bâti ancien traditionnel répondait à des besoins et fonctionnalités d'une société dominée par l'activité agricole (us et pratiques d'une autre époque).

Les besoins, contraintes, activités et aspirations des habitants du Pays de Monts et Barrages sont de nature différente. La continuité, la transmission du bâti traditionnel doit s'associer à une logique d'adaptation à ces fonctions et exigences nouvelles.

Cette adaptation est d'autant plus importante que le territoire connaît des évolutions socio-économiques sérieuses.

L'arrivée de nouveaux habitants (néo-ruraux), qui n'ont pas la culture du pays, accentue la transformation du contexte par des comportements nouveaux en matière d'intervention sur le patrimoine.

La recherche du confort, d'adaptation du bâti ancien à des nouveaux usages et besoins induit de profondes transformations / mutations avec un réel risque de perte de caractère. Les ensembles préservés dans leurs caractéristiques de base se font plus rares dans les zones à forte pression foncière.

Les annexes et petites dépendances des anciennes exploitations agricoles ont bien souvent perdu leur utilité, avec la disparition des activités qui les avaient créées. Ces éléments participent au caractère de ces ensembles ruraux. Particulièrement sensibles et souvent menacées de destruction, ces structures sont à préserver. Elles sont le témoignage de l'histoire des lieux.

Dans les villages, four à pain, fontaine et lavoir étaient des véhicules de lien social, lien souvent perdu aujourd'hui, qu'il faudrait recréer, peut-être en faisant revivre ce petit patrimoine ?

Parce que ce bâti traditionnel constitue l'identité du territoire, il faut préserver autant que possible ses éléments caractéristiques. Tel est l'enjeu : une nécessaire adaptation d'un bâti inconfortable, tout en préservant ce qui fait son identité.

## Principes d'intervention généraux

### ► Différencier les logiques d'intervention sur le bâti ancien en privilégiant la restauration et la réhabilitation

Cette charte s'inscrit dans une logique de restauration et de réhabilitation. Les conseils donnés visent le respect du bâti ancien tout en l'adaptant aux besoins actuels de confort.

#### *Rappel de définitions*

- *restaurer* : remettre dans son état initial un ouvrage bâti
- *réhabiliter* : mettre aux normes d'habitabilité (confort, normes électriques et sanitaires, chauffage, isolation, etc.) une construction ancienne tout en respectant son intérêt architectural
- *rénover* : terme initialement employé dans le domaine de l'urbanisme et qui, par extension, signifie toute intervention importante sur du bâti ancien sans souci spécifique de préserver son caractère architectural.

### ► Respecter et conserver les éléments identitaires

Chaque type de bâti présente des caractéristiques propres (importance, taille et localisation des ouvertures, formes générales...) qui l'identifient.

### ► Penser à l'impact visuel des interventions (formes, couleurs...) et à leur rapport harmonieux avec le bâti et le paysage.

Le respect des proportions est essentiel pour ne pas créer de disharmonies dans la perception d'un ensemble bâti : proportion des murs, toitures, ouvertures... et dispositions des éléments les uns par rapport aux autres.

- Prêter une attention particulière au **choix des matériaux** utilisés en privilégiant les matériaux locaux.
- Privilégier autant que possible des **interventions réversibles** surtout si vos moyens ne permettent pas de procéder à une réalisation totalement satisfaisante d'un point de vue esthétique.
- **Conserver le bâti de proximité** (appentis, four, puits...) qui participe au charme des lieux.
- **Veiller à respecter les réglementations** en vigueur pour toute intervention qui modifie l'apparence extérieure de votre patrimoine : déclaration de travaux et demande de permis de construire pour de nombreuses interventions : agrandissement ou création d'ouverture, création d'une clôture, agrandissement de la partie habitable...

# Comment intervenir sur le bâti ou construire aujourd'hui ?

## Couvertures et ouvrages de toiture

Les toitures constituent les éléments bâtis parmi les plus visibles dans un site un peu dégagé. Leur forme et leur couleur, selon les matériaux utilisés, ont un impact important dans le paysage. Elles caractérisent un territoire et marquent son identité. Le Pays de Monts et Barrages présente des types et modes de couverture spécifiques.

### Exemples de toits à deux pentes



Toit en tuiles canal - Royères



Toit en ardoises - Eymoutiers



Toit en tuiles canal - La Geneytouse



Toit en tuiles plates - Masléon

## FORMES

Sur le territoire de Monts et Barrages, deux grands types de toitures prédominent, liés aux facteurs climatiques, culturels et à la production locale des matériaux de couverture.

### ► LES TOITS À LONGS PANS À DEUX PENTES DOMINENT

Ils caractérisent la majorité : - des logis bas ;  
- des bâtiments agricoles ;  
- du bâti dense des centre-bourgs.

Leurs pentes varient selon le matériau de couverture et la zone géographique :  
- sur le plateau, pente faible avec la **tuile canal** ;  
- sur la montagne, pente forte avec l'**ardoise** ;  
- sur le sud-ouest du pays, pente forte avec la **tuile plate**.

► **LES TOITS À CROUPE À QUATRE PENTES SONT ÉGALEMENT ASSEZ REPRÉSENTÉS, NOTAMMENT SUR LA MOITIÉ OUEST DU TERRITOIRE**

Ils coiffent : - les maisons de maîtres ;  
- les maisons de bourgs ;  
- et ponctuellement certains ensembles de fermes.

Ils sont **généralement couverts en tuiles plates**, notamment dans le sud-ouest du territoire, mais certains présentent une couverture :  
- en tuiles creuses pour des toits à pente faible (influence de type aquitaine) ;  
- en ardoise, plus rare et essentiellement sur des maisons de maîtres en centre-bourgs.

**Exemples de toits à croupe à quatre pentes**



Châteauneuf-la-Forêt



Saint-Méard



Saint-Méard



Eymoutiers

## MATÉRIAUX DE COUVERTURE ET MISE EN ŒUVRE

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, la très grande majorité des maisons paysannes était couverte de chaume (paille de seigle battue et mise en gerbe, puis fixée sur un lattis). De longue tenue, légère et assurant une bonne isolation thermique, ce type de couverture et sa mise en

œuvre ont entièrement disparu du Pays de Monts et Barrages. On observe de rares vestiges notamment sur une grange, protégée par une tôle ondulée (La Croisille-sur-Briance à Ténèze).

Le chaume a été remplacé au cours du XIX<sup>e</sup> siècle principalement par la tuile et par l'ardoise, rapidement répandues avec le développement des réseaux routiers et l'ouverture des voies ferrées. Ces transformations de mode de couverture s'accompagnèrent de deux phénomènes : la réduction parfois de la pente pour l'installation de l'ardoise et donc le rabaissement des pignons ; ou le rehaussement des murs avec l'aménagement d'un étage.

La tuile se développe et se généralise au XIX<sup>e</sup> siècle. La production jusque là était très locale : façonnées et séchées sur place dans les champs, les tuiles étaient cuites dans des fours temporaires.

La **tuile plate** se développe donc avec les tuileries au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa couleur varie selon la terre qui la compose et les conditions de sa cuisson (degré d'oxydation).

Elle possède un crochet pour son accrochage sur un lattis traditionnellement en chêne, mais aujourd'hui plus souvent en sapin (d'usage plus facile mais moins durable).

Posée en recouvrement partiel, l'usage de la tuile plate implique des pentes voisines de 45 degrés (voire plus) pour assurer une bonne étanchéité.

La **tuile creuse** (ou tuile canal) est posée sur des toits à faible pente (entre 14 et 21 degrés), en alternance concave-convexe et en recouvrement important. Elle constitue une lourde charge pour les charpentes, conférant aux toitures anciennes cet aspect souple et ondulant.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la tuile mécanique à côte (classique du type "Marseille" ou à motifs losangés) a également été utilisée, notamment sur le bâti industriel et les dépendances de quelques domaines agricoles.



*Toit en tuile plate  
Châteauneuf-la-Forêt*



*Toit en tuile plate  
Roziers-Saint-Georges*



*Toit en tuile creuse  
Royères*



*Toit en tuile creuse  
Champnétery*



*Toit en tuile mécanique  
Beaumont-du-Lac*

*Toit en tuile mécanique  
Sant-Amand-le-Petit*



Contrairement aux autres matériaux de couverture, l'**ardoise** n'est pas un matériau local. Elle provenait au début de Corrèze (carrières et galeries d'Allasac et Travessac). Elle a été supplantée au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle par l'ardoise d'Angers, moins chère et donc plus largement employée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle.

Plus représentée sur la Montagne, elle couvre des toits pentus et souvent de grands volumes (l'ardoise étant moins lourde que la tuile). L'ardoise est posée sur un bardage ou voligeage jointif, clouée, chevillée ou crochetée, et retenue par des encoches latérales.

Ce type de couverture a également remplacé la **lauze**. La lauze, disparue aujourd'hui, était débitée dans des dalles de schiste et servait de couverture pour les annexes et petites structures. Il reste quelques rares exemples de lauzes en Limousin, notamment des bordures de toits, posées en recouvrement sur les rampants.

Le Pays de Monts et Barrages ne compte plus que trois puits ainsi couverts sur les communes de Doms, Eymoutiers et Neuvic-Entier.

Le **bardeau de châtaignier** (ou essentes), autrefois plus utilisé, ne se rencontre plus que ponctuellement sur les clochers d'église et parfois les jouées de fenêtres-lucarnes.



*Toit en ardoise  
Eymoutiers*



*Toit en ardoise  
Sant-Amand-le-Petit*



*Couverture de puits  
en lauze  
Doms et Eymoutiers*



*Bardeau de châtaignier  
Saint-Denis-de-Murs et  
Eybouleuf*



## ÉLÉMENTS DE DÉTAIL ET OUVRAGES DE TOITURE

La protection des murs (et des enduits) des maisons rurales est assurée par des **avants-toits** débordants qui rejettent l'eau loin des murs et laissent apparaître les éléments de charpentes et poutraissons. Les pièces de bois ainsi visibles ont parfois été travaillées et peuvent présenter des motifs sculptés.

Les pignons également sont par tradition couverts par un débord du toit. Les gouttières ne sont donc pas nécessaires et se trouvent employées essentiellement sur les maisons de bourg.

Le débord dans certains cas est accentué par le retrait du mur de façade du logis par rapport à la grange accolée, ou peut marquer l'entrée d'une grange.

### Exemples d'avants-toits



*Saint-Léonard-de-Noblat*



*Roziers-Saint-Georges*



*Eybouleuf*



*Saint-Méard*

La toiture est parfois animée par un décrochement sous forme de fronton marquant la porte d'une grange, ou la travée centrale de la façade d'une maison à étage.

La toiture participe en effet au caractère de la maison, caractère renforcé par les détails et décors de toit : fronton, lucarnes, monumentalité de la cheminée, épis de faîtage...

La règle de symétrie des logis à étage, maisons de maître et maisons de bourg s'applique aussi pour les ouvertures de combles, et notamment pour les lucarnes. La lucarne ajoute un caractère spécifique et appuie un statut social. Certaines sont toutefois le fait d'adjonctions tardives.

On observe divers types de **lucarnes** sur le territoire de Monts et Barrages :

- lucarnes-fenêtres (souvent en bâtière ou à capucine), plus fréquentes sur les maisons de bourg et maisons de maître ;
- lucarnes plates (outeaux), simple jour et aération ;
- lucarnes à foin.

Leur position également peut varier par rapport à l'égout du toit :

- engagée dans le mur au niveau de l'égout ;
- au dessus de l'égout dans la pente.

Les lucarnes ont souvent des structures en bois. Elles sont couvertes de tuiles ou d'ardoise. Les jouées (parois latérales) sont parfois encore recouvertes de bardeaux de bois ou de voliges.



*Lucarne-fenêtre en bâtière  
Roziers-Saint-Georges*



*Outeau  
Châteauneuf-la-Forêt*



*Lucarnes à foin  
Royères et Saint-Méard*

Les **souches de cheminées** se situent le plus souvent au droit des murs pignons pour les toitures à deux pans, dans la ligne du faîtage ou parfois un peu décalées sur un versant. Leur situation est plus libre sur les toits à croupes : au droit du pignon (à la base de la croupe), dans la pente ou sur la ligne de faîtage.

En pierre de taille, en gros moellons ou en brique, les cheminées peuvent être élancées, parfois monumentales avec plusieurs niveaux de décrochement (notamment sur la Montagne), ou souvent plus simples et trapues.

On note une majorité de souches en brique (depuis le XIX<sup>e</sup> siècle) avec cordons en saillie peu avant les dernières assises, et chapeautées de tuiles creuses. Les plus anciennes sont en moellons de granit ou pierre de taille.

D'emploi très ancien, des **épis de faîtage** ornent quelques toitures à croupes du territoire. Poteries vernissées à l'origine, les épis sont plus ou moins élaborés : simple boule ou cône surmonté d'une pointe, boule ou croix, ou motifs plus complexes de cordons, anses et oiseaux stylisés.

De couleur brune à gris-vert, ils ont divers rôles :

- fonctionnel tout d'abord : ils couvrent la jonction des versants et assurent leur étanchéité ;
- décoratif et social : ils décorent et affichent un rang (ils se rencontrent sur les maisons bourgeoises) ;
- symbolique : dernier élément de la construction, ils pouvaient faire l'objet d'un rite d'installation ;
- magique : on leur a attribué, semble-t-il, un rôle de protection des biens et des personnes.

On peut observer parfois des épis de faîtage et girouettes métalliques (en fer), également très travaillés.



*Souche de cheminée en brique  
Roziers-Saint-Georges*



*Souche de cheminée en pierre  
Peyrat le Château*



*Exemples d'épis de faîtage*



*Bujaleuf*



*Saint-Julien-le-Petit*

## Murs et enduits

Dans le pays de Monts et Barrages, les murs élevés en pierre de taille, de facture remarquable, sont rares et ne se rencontrent que vers la montagne. Plus fréquents sont les murs en moellons (« limousinerie ») parfois enduits. Parmi les autres modes constructifs, on note également le pan de bois, parfois la brique, des murs souvent composites et de rares exemples de pisé.

### Maçonnerie construite directement sur le rocher



Eybouleuf

### Exemples de maçonnerie en pierre de taille



Nedde



Nedde



Beaumont-du-Lac

## MAÇONNERIE

Le bâti traditionnel présente des caractères communs :

- bâti sans fondation, s'appuyant directement sur l'affleurement rocheux, ou dans une petite tranchée ;
- matériaux pris sur les lieux ou environnant la construction : selon le type de roche disponible, les maçonneries présenteront des organisations et couleurs variées.

On distingue toutefois des mises en œuvre différentes :

### MAÇONNERIE EN PIERRE DE TAILLE

Plus caractéristique de la zone dite montagnarde, elle est formée de blocs de granit de bonne qualité et souvent parfaitement taillés, posés sur leur lit (dans la position qu'ils occupaient dans la carrière avant d'être extraits). Les murs sont montés en assises régulières à joints très fins. Des assises de hauteurs différentes se répètent fréquemment.

Les plus grosses pierres sont utilisées pour les chaînes d'angle (blocs posés alternativement de chaque côté de l'angle, les plus gros blocs généralement en partie basse) et pour les encadrements des baies.

## MAÇONNERIE DE MOELLONS

Les maçonneries de moellons sont plus fréquentes. Si le granit domine, les schistes et gneiss sont très présents vers le Limogeois et le Sud-ouest, bien que ces derniers soient plus fréquemment montés en maçonneries mixtes et plus souvent enduites.

Les murs de moellons sont composés de deux parements avec un remplissage intérieur de petites pierres et de terre. Ce sont des murs épais, montés à « fruit » (plus larges en bas qu'en haut : de 80 à 60 cm en bas et de 60 à 40 cm en haut), pour des raisons d'isolation thermique et de contraintes techniques dues à l'absence de liant résistant.

Les maçonneries sont hourdées à la terre : mortier maigre (terre grasse semi-argileuse : argiles et tuf) n'étant bien souvent qu'un liant dans la construction traditionnelle. Il vient remplir les vides inévitables et ne participe guère à la solidité du mur, assurée par le calage des pierres.

La chaux n'a été employée qu'à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Avant le développement du chemin de fer, elle n'était utilisée que par les plus aisés.

Chaînes d'angle et encadrements sont souvent constitués de blocs de granit. Les chaînes peuvent toutefois être faites en moellons de même nature que le mur, et les encadrements en bois.

Là encore on peut distinguer deux techniques différentes :

### — la maçonnerie de moellons apparents.

Les moellons de granit dégrossis sont montés très serrés et calés. Ils forment des lits horizontaux (assises), de hauteur variable.

Le liant n'est souvent pas visible sur les murs, donnant ainsi l'illusion de structure en pierre sèche, d'où le nom de « limousinerie » pour ces moellons très serrés, assisés et laissés bruts.



*Maçonnerie hourdée à la terre - Linards*



*Moellons de granit Eymoutiers*



*Moellons de schiste et quartz - La Croisille-sur-Briance*



*Moellons de schiste et gneiss Linards*



*Encadrement en bloc de granit Masléon*

*Moellons de schiste rouge avec encadrement en granit - Champnétery*



La pierre sèche véritable, c'est-à-dire les pierres calées et montées sans liant, est davantage utilisée pour les murets de clôture (champ et cour).

#### — la maçonnerie de moellons destinée à recevoir un enduit.

Il s'agit d'une maçonnerie au « tout-venant » montée de manière moins régulière, souvent sans organisation précise. Elle est plutôt composite (gneiss, schiste, granit ou quartz) et de moindre qualité.

Ces maçonneries sont traditionnellement couvertes d'un enduit, plus ou moins couvrant.

De même composition que le liant, il s'agit généralement d'un talochage des débords de joints. On parle ainsi d'enduit semi-couvrant ou « à pierres vues », laissant visible une partie des blocs. Il s'observe plus souvent sur les ensembles de ferme. Les enduits plus couvrants étaient de même composition que le liant, avec éventuellement adjonction de chaux. Ils se rencontrent davantage sur les façades des maisons de bourg et de maître. Les chaînes d'angle et encadrements de granit sont souvent en saillie, présentant une semelle piquetée ou layée pour accrocher l'enduit. Lorsque ces éléments ne sont pas en saillie, l'enduit vient mourir naturellement sur la pierre, sans surépaisseur (enduit plus fin), ou arrêté à la règle pour ménager un bandeau en creux.

Les murs intérieurs (pour les maisons plus aisées) étaient faits d'un mélange de chaux et de sable tamisé ou de plâtre, les murs étant ensuite badigeonnés de lait de chaux.

Les murs des habitations, quoique traditionnellement très sobres, peuvent présenter des éléments architecturaux et décoratifs plus soignés sur les maisons de bourg et maisons de maître. Outre les chaînes d'angles, les encadrements (et d'autres détails liés aux ouvertures et précisés plus loin), les façades peuvent être animées par des bandeaux saillants (plats ou moulurés) soulignant les niveaux, et des corniches notamment à doucine et talon (moulurations à profil en S, vers la montagne sur des maçonneries en pierre de taille). Ces éléments sont généralement en granit.

On note parfois la présence d'inclusions de quartz blanc, et notamment des croix dessinées sur quelques pignons de grange par ces blocs blancs ou un percement de cette forme...



*Maçonnerie de pierre sèche  
Sauviat-sur-Vige*



*Maçonnerie à pierres vues - La Geneytouse*



*Enduit à pierres vues  
avec joints délinés*



*et enduit à "fleur de bosse" - Champnétery*



*Enduit à "fleur de bosse"  
Saint-Méard*



*Chaînage d'angle en granit  
Saint-Martin-Terressus*

## PAN DE BOIS

Le colombage (structure à pans de bois et torchis) est une technique ancienne abondamment utilisée jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'ossature bois (structure porteuse) est formée de poteaux et traverses de bois ou écharpes en croix de Saint-André, assemblés par des chevilles, tenons et mortaises.

Le torchis intervient en remplissage. Il est constitué de terre (tuf gras très argileux, de jaune à rouge) et de chaux, mélangées à des roseaux séchés ou du foin. L'ensemble est coffré, coulé autour de palaçons ou éclisses placés en force dans les rainure du colombage. La brique a pu dans quelques cas être employée pour le remplissage.

Le pan de bois se retrouve également sur quelques cloisons intérieures ou pignons, le torchis étant appliqué sur un lattis de châtaignier fixé à l'ossature bois.



**Maisons à pans de bois**  
Saint-Léonard-de-Noblat

Le Châtenet-en-Dognon

Saint-Denis-des-Murs

Royères

Cette technique se rencontre sur de nombreuses maisons, majoritairement situées dans les centres-bourgs. On ne note en effet que quelques rares exemples de logis de ferme utilisant cette technique, et le plus souvent des annexes.

Le pan de bois a permis dans les bourgs d'augmenter la hauteur des bâtiments tout en allégeant les murs (réduction importante de leur épaisseur) et sans doute le coût des matériaux et de la mise en oeuvre...

Dans presque tous les cas, un enduit de terre et de chaux recouvrait et protégeait l'ossature à pans de bois, du moins côté rue. Un léger retrait de l'angle ou décrochement permet toutefois souvent d'identifier ces structures.

L'ossature bois (structure porteuse) reçoit parfois un bardage de bois fait de planches posées à l'horizontale ou verticalement. Cette technique se rencontre essentiellement sur des annexes : hangars, remises et abris de prairie. Elle se développe particulièrement actuellement (ateliers, extensions, bâti agricole..) et permet souvent une bonne intégration au milieu.

## PISÉ

Mode de construction rarement utilisé, le pisé est très ponctuellement utilisé sur le territoire de Monts et Barrages (Bujaleuf), et principalement dans des fermes. Technique auvergnate, le pisé est un mur de terre sans autre structure intérieure. Plus précisément, il consiste en un mélange de roseaux battus, de terre (sable argileux) et de chaux, malaxés et moulés dans des « banches ». Ces blocs ainsi formés, dits « banchées », sont liés entre eux par un lit de chaux ou de terre, et prennent appui sur un soubassement maçonné les isolant de l'humidité du sol. Un enduit de chaux ou de terre pouvait être ensuite appliqué.

Ces structures peuvent être renforcées par des chevrons de bois durs, noyés et liant les angles.

Le pisé assure une parfaite isolation thermique. Les murs sont montés à fruit, et mesurent entre 60 et 50 cm d'épaisseur. Ils nécessitent d'être protégés des intempéries (murs couverts). Ils peuvent être fragilisés par les infiltrations des eaux de pluie ou une surcharge de la toiture...

## BRIQUE

L'usage de la brique (et du mache-fer) s'est répandu au XIX<sup>e</sup> siècle. Si les murs en brique sont rares dans l'habitat du Pays de Monts et Barrages, ils sont un peu plus fréquents dans les bâtiments d'exploitation, notamment les annexes, les ateliers et plus particulièrement les usines. Ils se sont notamment développés à proximité des briqueteries.

La brique se rencontre également comme remplissage de pans de bois, parfois apparent.

Elle est plus fréquente dans les bourgs, principalement dans les encadrements des baies (et oculi), ainsi que dans les souches de cheminées.

De couleur variable (rouges plus ou moins oxydés, ou gris pour le mache-fer), elle introduit souvent ainsi un jeu de couleur qui anime le mur.



*Maisons en pisé  
Bujaleuf*



*Construction en brique  
Bujaleuf*



*Encadrement de baie en brique  
Le Châtenet-en-Dognon*

## Ouvertures

Les ouvertures, par leur localisation, leur proportions ou leur régularité, participent à l'animation des façades et à l'harmonie des constructions. Elles leur donnent un rythme, orientent la composition et caractérisent leur physionomie. Si leurs tailles, formes et compositions varient sur le territoire, certains traits généraux se dégagent cependant.



La Geneytouse

Eymoutiers

Linards

Sussac

## PERCEMENTS

Les percements sont plus réguliers et souvent plus larges et nombreux sur les maisons de maître et de bourg où la symétrie prime (organisation en travées).

Les maisons paysannes (maisons basses et plus modestes) ont quant à elles des ouvertures limitées (en nombre, et souvent en taille) et moins régulières.

Les ouvertures se regroupent sur la façade antérieure, sur le mur le plus favorablement exposé. Elles sont très limitées sur la façade postérieure, et presque inexistantes sur les pignons où elles ne consistent souvent qu'en une aération étroite du grenier (comble).

Les principaux percements sont des rectangles isolés plus hauts que larges. La porte est au centre de la façade des maisons comportant un nombre impair de travées. Elle est parfois surmontée d'une imposte. Sur les parcelles étroites des bourgs ou sur les petits logis de ferme, elle est placée sur le côté de la façade.

Les petites ouvertures, destinées à l'éclairage des combles ou aux fenêtres d'évier dans les logis modestes, sont souvent carrées. Les combles comme les pignons présentent en effet des ouvertures réduites, petits carrés ou oculi (œil de bœuf). Ces derniers pouvant être formés de moellons, pierres de taille ou briques. On a pu observer notamment, autour d'Eymoutiers, une préférence pour les ouvertures carrées à la place des oculi.

## ENCADREMENTS

Les encadrements (linteau, jambages et appui) peuvent être de pierre, de bois ou de brique.

Souvent en pierre, ils sont constitués de gros blocs de granit et se rencontrent davantage dans les maçonneries à gros moellons taillés, et semble-t-il plutôt dans les maisons de bourg et de maître.

Les encadrements de bois sont également fréquents, en chêne (pour sa longévité) ou en châtaignier (imputrescible et résistant aux insectes). On les observe dans les ensembles de ferme. Ils semblent plus spécifiques aux maçonneries composites ou de tout venant.

La brique (et le mache-fer) a été employée à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, sur de nouveaux bâtiments et lors de la reprise d'anciennes ouvertures (notamment en remplacement du bois, et de nombreux oculi). Elle est donc moins traditionnelle, et davantage liée à l'architecture industrielle.

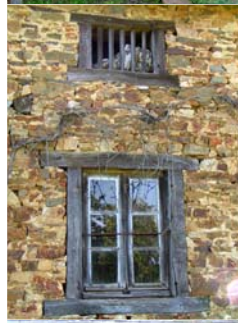
Diverses combinaisons s'observent : encadrement souvent en un seul matériau (tout en bois, tout en pierre ou tout en brique), ou parfois matériaux associés.

Par exemple un linteau de bois sur un encadrement de pierre (mais jamais l'inverse) ou sur un encadrement de brique. De même sur une façade de maison basse, l'encadrement de la porte peut être en pierre, et celui des fenêtres en bois, mais là encore jamais l'inverse. Le granit n'étant pas toujours présent sur les lieux même, le choix de la pierre montre un soin particulier accordé à l'entrée du logis.

Les jambages (ou pieds-droits) de bois des portes reposent sur des pierres pour isoler les bois du sol. Dans le cas d'un seuil en bois, celui-ci est isolé du sol par des pierres ou un vide. Les seuils semblent cependant plus fréquemment en pierre.



*Encadrement bois de porte  
Linards*



*Encadrement bois de fenêtres  
Eymoutiers*



*Oculi avec encadrement brique  
Roziers-Saint-Georges*



*Encadrement granit de porte  
Sainte-Anne-Saint-Priest*



*Oculus avec encadrement pierre  
Neuvic-Entier*

Les linteaux sont souvent surmontés d'un arc de décharge qui a pour fonction de déporter sur les côtés les charges qui fragilisent le linteau. L'arc est un élément architectural. Le supprimer risquerait d'affaiblir lourdement le linteau et ainsi la cohésion de la maçonnerie.

Il existe plusieurs formes d'arc de décharge :

- arc triangulaire (assez fréquent) : pierres coffrées sur des planches de bois, souvent laissées dans le mur ;
- arc droit ou aplati, généralement en un seul bloc, ne laissant qu'une fine rainure et donnant parfois l'illusion de linteaux doubles, rencontrés notamment dans le canton d'Eymoutiers ;
- arc en plein-cintre de plusieurs pierres.

C'est également un élément décoratif : l'espace entre l'arc et le linteau ménage une niche parfois comblée ou abritant un élément décoratif (statuette de la Vierge par exemple).

Les ouvertures portent en effet souvent l'essentiel des éléments décoratifs d'une façade.

Les linteaux des portes de logis, ou même parfois des granges-étables, présentent souvent des sculptures simples ou inscriptions : blasons, croix, motifs végétaux ou géométriques, initiales, chronogrammes (date de construction, à considérer toutefois avec prudence du fait du remploi de certaines pierres)...

Les encadrements de pierre sont parfois chanfreinés : angle taillé en biseau, plus large sur le canton d'Eymoutiers, ou présentant une feuillure (angle rentrant).

Les appuis de fenêtre sont parfois saillants et éventuellement moulurés.

Certains encadrements peuvent apparaître de nos jours en saillie, conséquence de la tendance regrettable à l'enlèvement des enduits couvrants qui venaient mourir contre eux.

Pour les ensembles agricoles et les villages, le décor se caractérise par une grande sobriété, se limitant généralement à quelques éléments très simples. Par contre, les maisons de bourg et parfois de maître présentent des éléments plus développés et plus fréquents (feronneries, moulurations plus importantes, ouvertures en arcade, bandeaux et corniches...).



*Linteaux surmontés d'arcs de décharge cintrés*

*Saint-Méard*



*Linteau surmonté d'arc de décharge triangulaire*

*Champnétery*



*Linteau ouvragé  
Saint-Léonard-de-Noblat*



*Linteau ouvragé  
Le Châtenet-en-Dognon*

## MENUISERIES

Portes, fenêtres et contrevents (volets) sont traditionnellement en bois de chêne ou de châtaignier.

Les portes sont constituées de larges planches (souvent de largeur inégale) posées verticalement ou horizontalement pour les plus anciennes (parfois cloutées), et clouées sur des traverses de chêne.

Certaines portes sont ajourées dans leur moitié supérieure (vitrage de 4 carreaux ou parfois sur quelques portes de dépendances des bandes découpées verticalement). Elles sont souvent surmontées d'une imposte, vitrée à 3 carreaux ou barrée.

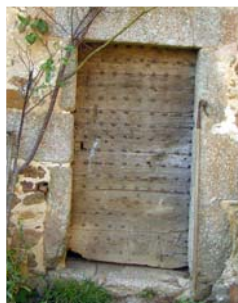
Les fenêtres datent pour la plupart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il ne semble pas exister d'exemples plus anciens. Composées de deux vantaux, elles se caractérisent le plus souvent par un vitrage formé de 3 carreaux par vantail (parfois 4, voire 6 ou 8) avec des vitres carrées ou légèrement plus hautes que larges, séparées par de petits bois.

Certaines ouvertures plus réduites sont partiellement fermées par un barreaudage de bois. Ces barreaudages se rencontrent sur les aérations de cave (souvent plus longues que hautes) ou de grenier, et parfois sur les impostes (alors en fer). Les barreaux de bois se rencontrent exclusivement dans les encadrements de bois.

Les contrevents, quand il y en a, sont des volets pleins, faits de larges planches, à 2 ou 3 traverses et pentures simples (droites). Ils sont généralement sans écharpe : les écharpes ne sont fréquentes que depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Les volets peuvent être parfois percés de motifs décoratifs : cœur, trèfle, losange...

Les persiennes sont plus récentes et plus présentes sur les maisons de bourg. Le plus souvent, elles se situent alors à l'étage, associées à des volets pleins en rez-de-chaussée.

Quelques portes de grange possèdent des pentures en forme de spirales, forme plus travaillée et décorative, rencontrée notamment dans des domaines (granges de château...).



*Porte de larges planches cloutées  
Champnétery*



*Porte ajourée  
Champnétery*



*La Croisille-sur-Briance*



*Saint-Léonard de-Noblat*

**Volets percés de motifs décoratifs**



*Domps*

## Couleurs

Le bâti traditionnel tire ses matériaux du sol et du sous-sol environnant la construction. Ces matériaux de provenance locale composent le bâti et lui donnent ses couleurs : pierres, bois, briques, enduits des murs (tuf, argile, sable) et ardoises ou tuiles de couverture.

Cet assemblage des matériaux restitue les couleurs du terroir. La gamme chromatique des façades et des toitures est ainsi en parfaite cohérence avec l'environnement naturel du bâti, lui permettant de se fondre harmonieusement dans le paysage.



Châteauneuf-la-Forêt

Porte traitée au carbone  
Linards

Masléon

Neuvic-Entier

Le territoire se partage entre tuiles plates (tonalités rouges flammées) ou creuses (orangées) et ardoises (bleu gris), maçonneries de pierre de taille ou plus souvent mixtes et enduites... Ainsi selon les lieux, la tradition et les matériaux présents sur place, on constate des assemblages et combinaisons variées.

Selon la nature des roches et leur qualité, l'appareillage des murs aura des teintes ocre, beige-jaune à rosé, gris clair ou bleu-gris foncé. Les jeux de couleurs sont variables : maçonneries sombres de gneiss et schiste (gris bleuté à rose ou noir) jouant sur les teintes avec les blocs d'encadrement et de chaînes d'angle en granit clair (beige à jaune ou rosé) ou des inclusions de quartz blanc, correspondances entre tuiles et briques d'encadrement, etc.

L'architecture limousine traditionnelle, et notamment en Pays de Monts et Barrages, présente certaines caractéristiques chromatiques. Les dominantes sont données par la couleur des toits et des murs, qui forment l'essentiel de la construction. Ces couleurs dominantes se complètent d'éléments plus petits en contraste (portes, fenêtres, volets...). Les couleurs traditionnelles ne sont pas éclatantes et constituent plutôt une palette d'une grande simplicité et sobriété.

La couleur des enduits est donnée par ses composants (tuf, argile, sable) avec un souci d'harmonie selon les couleurs des toitures et l'environnement immédiat. Selon les lieux, les enduits tendent ainsi du beige à l'ocre jaune, rouge ou brun, du gris-beige au gris bleuté...

Les couleurs des menuiseries suivent l'harmonie des tonalités : toiture, murs et environnement immédiat entrent en considération dans le choix de leur couleur. Il s'agit souvent de couleurs mates ou délavées : bleu, ocre et rouge-brun pour les plus anciennes (teintes de terres et d'ocres assez fréquentes sur le bâti rural notamment). Les verts et gris sont plus tardifs mais couramment employés.

En milieu rural essentiellement, les bois sont parfois laissés à l'état brut (brun-noir) ou passés au carbonyle (ce qui leur donnent une teinte de noir de fumée, virant au sépia) ou encore à l'huile de vidange.

Les bourgs présentent souvent des tons plus nuancés. Le gris très légèrement bleuté notamment est fréquent.

Une à deux couleurs ou nuances sont ainsi traditionnellement utilisées. La porte d'entrée peut être d'une teinte un peu plus foncée que le reste, de même parfois les fenêtres par rapport aux volets.

Ces divers assemblages permettent une harmonie et une bonne insertion du bâti dans le paysage. Le choix de ces couleurs est donc important et doit être pensé dans ce souci d'équilibre. Le territoire compte des tonalités spécifiques liées à ses composants (au terroir) qui permettent cependant un choix très varié de nuances à utiliser. Des palettes chromatiques ou nuanciers existent pour guider les habitants et les faire participer à l'harmonie entre le bâti et les paysages.



Masléon



Saint-Denis-des-Murs



Le Châtenet-en-Dognon



Saint-Méard



Augne



Moissannes

## Problématiques et enjeux

Pendant de nombreuses années, après la seconde guerre mondiale, le patrimoine bâti vernaculaire (habitations, bâtiments agricoles, petit patrimoine) a été peu valorisé, voire méprisé et abandonné, ses qualités fonctionnelles et de confort ne correspondant pas aux besoins nouveaux émergeant chez ses occupants et utilisateurs.

L'exode rural et l'évolution du monde rural, notamment dans les modes de production agricole, ont entraîné l'abandon et la ruine de nombreux bâtiments. D'autres ont été adaptés aux modes de vie et de production contemporains.

Un nombre important d'habitations s'est également transformé en résidences secondaires durant les dernières décennies. L'intérêt pour ce patrimoine est croissant depuis plusieurs années et un nombre important de personnes acquièrent et réinvestissent ce bâti ancien.

Malheureusement, nombreuses sont les interventions destinées à remettre en état ce bâti et à le rendre conforme aux normes actuelles d'habitabilité, qui le dénaturent gravement.

On observe ainsi fréquemment de nombreuses erreurs d'intervention notamment sur l'aspect extérieur des bâtiments dont les plus courantes sont :

- la réfection des toitures sans respect de la souplesse de facture des toits et une utilisation de matériaux de couverture peu esthétiques : ardoises synthétiques, tuiles mécaniques de style "romane-canal", tuile plate mécanique... ;
- le traitement des façades avec des enduits ciments gris très fréquents dans les villages du Pays de Monts et Barrages et qui rendent certaines rues et places particulièrement tristes et peu attrayantes. L'utilisation de mortiers de chaux trop fortement hydrauliques et trop clairs est également répandue et trop souvent associée à la mode du rejointoiement des façades en moellons. De nombreuses maisons perdent ainsi leur caractère originel.
- la pose de menuiseries, très souvent pré-fabriquées, qui ne respectent pas la simplicité et le mode d'assemblage des menuiseries anciennes : lourdes écharpes en Z sur les

contrevents, ferronneries peintes en noir sur les portes et volets, suppression des impostes des portes et systématisation de l'emploi du PVC... ;

- le choix des couleurs notamment pour la peinture des menuiseries : des couleurs de plus en plus criardes sont choisies alors que les anciens choisissaient toujours des couleurs de menuiseries s'harmonisant parfaitement avec la couleur des toits, des enduits de façade et la végétation environnante.

Le charme et la beauté des fermes, des hameaux et des villages se trouvent ainsi largement endommagés. Certains facteurs ne rendent pas facile aujourd'hui la mise en œuvre d'action de restauration-réhabilitation de qualité :

- fermeture des carrières locales (pierre et tuf) et rareté croissante des matériaux de récupération (moellons, pierres de taille, tuiles artisanales...) ;
- cessation d'activité des briqueteries et tuileries artisanales ;
- perte importante des savoir-faire dans de nombreux corps de métiers et difficulté importante de transmission des savoir-faire aux jeunes générations ;
- impératif de rentabilité économique des entreprises poussant à la mise en œuvre de techniques rapides et standardisées ;
- pression des fournisseurs de matériaux favorisant l'emploi de produits prêt-à-l'emploi (notamment enduits à la chaux) ;
- formation des artisans privilégiant les techniques de construction et n'abordant pas les problématiques spécifiques de la restauration/réhabilitation ;
- surcoûts entraînés parfois (mais pas toujours) par la mise en œuvre de certaines techniques traditionnelles ou l'utilisation de certains matériaux ;
- beaucoup de maîtres d'œuvre ne respectent pas la valeur originelle du bâti ancien.

Malgré ce contexte peu propice à des interventions de bonne qualité, on constate aussi souvent que certaines interventions sont avant tout dues à une méconnaissance du bâti sur lequel on doit intervenir. En sachant respecter ce patrimoine et en adoptant certaines logiques d'intervention, il est possible de réhabiliter ce bâti de manière qualitative et dans le respect de la réglementation.

## Principes d'intervention généraux

Avant d'entreprendre toute intervention sur le bâtiment à réhabiliter, il est nécessaire de bien observer le bâti et son environnement et d'autres constructions anciennes comparables. Ensuite on réfléchira :

- aux besoins et objectifs visés ;
- au type ou degrés d'intervention : préférer l'entretien régulier et les interventions ponctuelles et ciblées ;
- au choix des techniques, matériaux et couleurs les plus adaptés : préférer les matériaux traditionnels ou artisanaux, sinon s'assurer de la bonne compatibilité avec le bâti (texture, couleur, insertion) ;
- à la façon dont l'intervention va se dérouler : travaux réalisés par soi-même, par un artisan, avec intervention d'un architecte ou non...

L'architecture ancienne est faite de simplicité. Veiller à conserver autant que possible son caractère et ses éléments traditionnels.

Les fiches pratiques présentées dans cette charte ne peuvent traiter de façon exhaustive de toutes les questions qui se posent à chacun. Différents domaines d'intervention ont donc été sélectionnés et développés.

Différents organismes existent sur le territoire et agissent en qualité de conseil.

Des aides également existent, en contrepartie d'interventions réfléchies et de qualité.  
(se reporter au document « Informations pratiques »)

Il faut rappeler que les interventions sur le bâti sont aujourd'hui soumises à des contraintes réglementaires et administratives : normes réglementaires applicables aux logements, aux établissements recevant du public, aux activités économiques, aux chantiers de construction...

Ainsi toute intervention touchant à l'aspect extérieur d'un bâti (volume, façade, toiture..) nécessite une déclaration de travaux, voire un permis de construire (ou de démolir).

### Espaces publics, espaces privés

Les abords immédiats sont essentiels pour la valorisation du bâti. Ils le relient à la campagne environnante ou à la rue. Ils participent au même ensemble harmonieux et doivent être traités avec une attention équivalente à celle portée aux bâtiments.

Ces abords sont constitués de mails, places, allées plantées, arbres isolés, haies, murets, vergers, potagers, cours...  
Les arbres ou arbustes, le traitement des sols, les clôtures ou les haies, le mobilier doivent être en parfait accord avec le bâti.

Les composantes de ces abords révèlent une grande richesse et une grande variété de traitement mais la simplicité et la sobriété prédominent toujours.



Place de village - Châteauneuf-la-Forêt, Serre



Cheminement - Peyrat-le-Château, Le Chalard-Haut



Cheminement - Saint-Julien-le-Petit, Barbaroux

### PLACES ET CHEMINEMENTS

La relation entre espaces publics et privés et donc le traitement de leur transition se font différemment selon qu'on se situe dans un bourg, dans un petit village ou à proximité d'une ferme isolée.

Les abords et l'entrée des bourgs et villages se différencient selon l'importance du regroupement. Bourgs et villages importants sont marqués par des constructions plus récentes formant leur périphérie et malheureusement souvent mal intégrés au paysage : lotissements ou zones commerciales, artisanales ou industrielles plus ou moins importantes.

Le caractère urbain est marqué par la présence de trottoirs, murs, façades sur rue (cachant les possibles jardins ou cours), grande place goudronnée et plus souvent vouée au stationnement...

Les centres possèdent moins d'espaces libres et les récents aménagements ont laissé peu de place à la végétation (arbres, arbuste, pelouses...). Ils conservent toutefois encore quelques éléments traditionnels : lavoirs, poids public...

Les villages et les maisons isolées ont davantage gardé leur écrin de végétation : terrains communaux ou privés, prairies et vergers bordent les voies d'accès, clos de murets bas, de haies boisées ou d'échalas de châtaigniers. La végétation se prolonge dans le village à travers les bords de rue en herbe, les jardins privés, les cours. Les sols traditionnels sont plus souvent préservés : chemin de terre ou route empierrée, caniveaux en opus incertum bordent encore les maisons...

Au centre ou à une extrémité du village (selon son développement), s'étend le coudert, place du village (et / ou de l'église). Lieu communautaire auquel est souvent associé fontaine, lavoir, four à pain, Monument aux morts, mail planté de tilleuls, bancs de pierre, pelouses... Ces places ont ainsi parfois gardé leur caractère et une partie de leur rôle social (organisation de différentes manifestations).

Les routes menant aux bourgs et villages sont parfois plantées d'allées d'arbres (hêtres, chênes, châtaigniers...). Ces allées marquent parfois aussi les accès aux fermes (tilleuls, pommiers...) ou plus souvent aux domaines et châteaux (épicéas, chênes, hêtres...).



*Cheminement  
- Eybouleuf, Les Vergnes*



*Cheminement - Moissannes,  
Levaud-Fernand*



*Place de village  
- bourg de Linards, mail*



*Place de village  
- Sussac, ancien marché à bestiaux*

## CLÔTURES

Palissades, haies, murets limitent les fermes et propriétés, comme les parcelles. Elles délimitent ainsi l'espace privé de l'espace public.

Les haies assurent une continuité entre les abords de la maison, les prairies et les champs. Elles créent une transition subtile entre espaces public et privé. La végétation se poursuivant l'un dans l'autre, avec une harmonie et un jeu de transparence...

Elles servent également pour :

- la fourniture de bois de chauffe, perches de châtaigniers, piquets... ;
- la fourniture de fruits (baies, noisettes, noix...) ;
- le maintien de la biodiversité, de la stabilité des sols, du dépôt du limon, le maintien des talus et ralentissement du ruissellement ;
- la garde des animaux (technique du plessage : introduction de branches coupées dans la haie pour en faire un mur infranchissable) ;
- la sécurité pour les propriétés (épineux) ;
- l'effet brise-vent pour les cultures ou jardins : plantée perpendiculairement aux vents dominants, avec de hauts arbres, elle doit rester filtrante (perméabilité de 50%).

Dans les prairies, les haies soulignent le parcellaire, elles sont formées d'arbustes et de plus grands arbres : à feuillage caduc pour la plupart, à baies, fruits ou graines, support de lierre...

Ces haies champêtres sont idéalement bordées d'une banquette herbeuse et forment un réseau qui maille le territoire.

Certaines haies, plus rares, se limitent à une essence : châtaigniers, noisetiers..., complétées de clôtures en bois.



Clôture - La Geneytouse, Les Allois



Clôture - Sauviat-sur-Vige



Clôture - Linards, Les Courbes

Les haies arbustives mêlent souvent différentes essences et se développent davantage en épaisseur. De grands arbres de haut-jet (frênes, ormes, chênes, charmes, châtaigniers, noyers...) peuvent accompagner les arbustes (saules, aulnes, noisetiers, ajoncs, viornes, troènes, sureaux, genêts, fusains, aubépines, buis, cornouillers, prunelliers, chèvrefeuilles...).

Les haies délimitant l'espace privé sont parfois des haies vives : haies de hautes tiges, taillées et parfois liées et renforcées par des perches horizontales ou parfois associées à une palissade de bois. Ces haies sont généralement basses. Dans l'idéal, elles sont associées à des arbres de haut jet brisant la continuité et apportant de l'ombre ou des fruits.

Les murets de pierres sèches, calées et montées sans liant, dessinent parfois encore le parcellaire. Ils ont été construits peu à peu avec l'épierrage des terres : murets bas et parfois irréguliers. Ils sont plus ou moins présents selon les lieux. Nombre d'entre eux ont été détruits pour agrandir les surfaces exploitées.

Ces murets bordent traditionnellement aussi les rues des villages ou délimitent les propriétés en bord de route. Ceux-ci sont généralement plus réguliers (blocs équarris) et mieux assemblés.

Clôturant les prairies et les vergers, les palissades sont également utilisées pour clôturer l'habitat, sa cour ou son jardin. Ces palissades sont constituées de palins de châtaigniers fendus, cloués (de manière plus ou moins espacée) sur des lisses fixées à des piquets. Les clôtures des prairies étaient parfois complétées de fagot ou branches. Souvent remplacées par le fil de fer, elles

facilitaient le passage de l'homme par des *sautadours*, sorte d'échelle de bois à poteaux et deux traverses.

Les portails ou portes de jardin reprennent souvent ce principe de palins de bois.

Les ferronneries (grilles et balustres) ferment davantage les maisons bourgeoises et les châteaux, ou encore se rencontrent dans les bourgs. Celles qu'on observe datent du XVIII<sup>e</sup> ou plutôt des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Souvent simples, droites, avec des barreaux en métal plein et de section ronde ou carrée, elles forment parfois des motifs plus décoratifs, et marquent un niveau social plus aisé. Généralement peintes ou bleuies à l'huile et à chaud, elles témoignent d'un artisanat ancien et local, et méritent d'être préservées.

Des différences s'observent encore selon qu'on se situe en habitat groupé (bourg ou village) ou isolé (lieu-dit constitué d'une ou de quelques exploitations ou maisons). Le bourg et le grand village possèdent des espaces plus fermés et opaques : haies et murets plus hauts masquant l'espace privé depuis l'extérieur, qui peut s'expliquer par la promiscuité...

En milieu rural, espaces public et privé se mêlent plus facilement, le végétal se prolongeant l'un dans l'autre. Dans les villages vers la montagne, il arrive que les exploitations s'entremêlent : les cours y sont rarement fermées.



*Clôture - Saint-Méard*



*Clôture - Saint-Léonard-de-Noblat, Chigot*



*Clôture - Bourg de Nedde*



*Clôture - Nedde, abords du bourg*

## COURS ET JARDINS

L'espace privé est plus ou moins matérialisé dans ses limites extérieures.

Les exploitations agricoles se caractérisent généralement par la présence d'une cour. Cette cour peut être fermée (clôturée) ou ouverte. Elle peut être aussi délimitée par la disposition des bâtiments d'habitation, d'exploitations et les annexes autour d'elle.

Dans le cadre d'une exploitation, la cour est un espace de stockage et de circulation : zone de passage, elle marque la transition entre l'habitation, les bâtiments d'exploitations et annexes, l'espace public ou encore les terres exploitées. Son entrée peut être marquée par des piliers ou encore par deux arbres faisant effet de porte.

### TRAITEMENT DES SOLS

Le sol de la cour, selon les cas, est laissé naturel : terre tassée ou en herbe. Les pelouses dans ce cas maintiennent l'espace ouvert, délimitent les circulations tout en mettant en valeur l'ambiance minérale du bâti.

De nombreux exemples montrent toutefois des sols plus travaillés, constitués de moellons de granit, gneiss ou schiste, de taille variable, plus ou moins organisés (opus incertum le plus souvent ou pavage plus régulier). Les surfaces ainsi recouvertes sont parfois importantes : cour entièrement « pavée » ou presque, ou simple bordure le long de l'habitation.

Il est fréquent de trouver les pieds des murs traités en moellons : caniveaux appareillés en pavés ou plus souvent en moellons au tout-venant d'opus incertum. La plupart des toits n'ayant pas de gouttière, ces caniveaux facilitaient l'écoulement des eaux, et asseyaient la construction de manière plus finie et esthétique.



Cours - Champnétery, La Joubertie



Cours - Linards, Le Burg



Sol - La Geneytouse, Le Châtain



Sol - Bourg de Peyrat-le-Château

Le village et le bourg possèdent aussi des caniveaux de moellons. Ils sont constitués de moellons posés en deux pans incurvés, parfois délimités par des pierres fichées en profondeur (debout et enterrées). Les cours de ville, les salles basses, les caves et les couloirs de certaines maisons étaient pavées.

Quelques sols intérieurs ont été observés : pavage régulier de grosses dalles dans l'entrée d'une habitation de bourg (actuellement mairie) ou moellons irréguliers pour le sol d'une dépendance (four à pain).

Les maisons rurales autrefois possédaient un sol en terre battue (argile foulée), du moins jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Il existait également des sols de cuisine ou de dépendances, en pierres « hérissées » ou en galets, mais malheureusement ceux-ci ont été souvent remplacés (à l'exemple d'un sol de galet recouvert d'une chape de ciment lors d'une rénovation).

#### JARDINS ET PLANTATIONS

La végétalisation des abords est souvent le principal moyen d'assurer une bonne insertion du bâti dans le milieu.

Selon qu'il s'agit d'une maison isolée, d'une exploitation, d'un regroupement en village ou en bourg, les composantes peuvent varier ou dominer plus ou moins :

- la maison isolée, à vocation plutôt agricole, est entourée d'un jardin verdoyant et fleuri, et d'un potager ;
- l'exploitation présente souvent une cour marquée par un arbre isolé et est parfois accompagnée d'une mare (réservoir d'eau). Quelques arbres entourent souvent l'ensemble.
- dans le village, maisons et jardins sont imbriqués. La végétation des espaces privés participe au paysage collectif de la rue et prend plusieurs



*Caniveau en opus incertum  
Bourg de Moissannes*



*Caniveau en opus incertum  
Bourg de Royères*



*Potager - Beaumont-du-Lac, Villemeujane    Arbre isolé - Châteauneuf-la-Forêt,  
Moussanas*

formes : vergers, fleurs grimpantes, murets, potagers, bosquets, haies arbustives se prolongeant en clôture...

Les murs des bâtiments servent souvent de support à des treilles ou des plantes grimpantes (vigne,...) qui habillent et mettent en valeur la maçonnerie et font ressortir les éléments composants la façade.

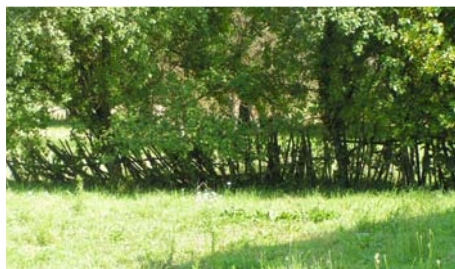
Arbustes et rosiers anciens agrémentent également les jardins (ornementaux ou fruitiers,...).

Un arbre isolé et majestueux marque souvent les jardins et cours (tilleul, vieil if, noyer,...). Il capte le regard, apporte de l'ombre et équilibre l'ensemble du bâti. Tout comme les bosquets d'arbres, il est un repère visuel. Quelques arbres autour encadrent le volume des bâtiments et assurent leur insertion dans le paysage.

Le jardin est un espace plus fermé, plus réservé aujourd'hui, lieu privatif de détente. Autrefois, la tradition voulait que chaque maison ait son « jardin à légumes ». Le jardin était donc davantage un outil de production familial. Les potagers sont encore très nombreux sur le territoire et participent pleinement au paysage de proximité. On les rencontre très souvent clôturés par des palissades de châtaignier.

Bien que moins fréquents du fait du manque d'espace, on observe quelques potagers aux abords des bourgs. La tradition du potager semble cependant davantage lié au monde rural.

Éléments traditionnels du paysage rural, les vergers sont également très présents (pommiers, poiriers, pruniers, pêchers,



Haie - Linards, Les Courbes



Treille - Bourg d'Eybouleuf



Étang - Moissannes



Four à pain-clédier - Roziers-Saint-Georges

cognassiers...), et de plusieurs formes :

- arbres fruitiers au milieu de champs ;
- regroupés sur une parcelle jouxtant la maison ;
- formant une allée menant à celle-ci ;
- ou palissés contre un mur ensoleillé dans un coin du jardin.

L'étang ou la mare que l'on trouve parfois associés à l'exploitation ou au domaine constituent une réserve d'eau (ou de poissons) et possèdent une végétation spécifique des zones humides (saules, aulnes, frênes, joncs...).

### MOBILIERS ET ANNEXES

Les bâtiments d'habitation et d'exploitation sont souvent complétés par des constructions annexes parfois plus légères (remise, abri en bois) ou maçonnées (four à pain, puits...)

Les cours ou jardins possèdent souvent un puits, une fontaine (à pompe ou non) avec bassin ou plus souvent un abreuvoir en pierre. Ces éléments apportent l'eau au cœur des fermes et à proximité des habitations.

Les cours, granges, remises peuvent garder les marques de leur vocation agricole : vieille charrue ou charrette, chaînes, vieux outils, claie à la porte ou porte dédoublée, empêchant les animaux de basse-cour de rentrer..

Des bancs de pierre ou de bois (parfois fait d'une seule planche) agrémentent les façades ou prennent place à l'ombre d'un arbre dans la cour ou le jardin.

Des cordes de bois coupés s'alignent le long des jardins ou à l'abri sous les granges ouvertes.

## Problématiques et enjeux

Le territoire reste caractérisé par une grande richesse et une grande diversité des essences (chênes, hêtres, châtaigniers, noisetiers, noyers,...) et des modes d'utilisation du sol. L'impact des activités agricoles, d'élevage et sylvicole sur la composition des paysages reste très lisible et leurs caractéristiques identitaires sont globalement bien conservées, bien qu'une tendance à la banalisation des paysages, phénomène général, soit perceptible ici aussi.

Exemple des entrées de bourg ou de village, caractère parfois trop urbain (bitumé) des bourgs où la végétation tend à perdre sa place...

La bonne insertion du bâti dans le paysage est un véritable enjeu pour le territoire, pour conserver ses paysages et son cadre de vie. Le traitement des abords prend ici toute son importance : assurer le lien étroit entre le paysage et le bâti. La végétalisation des abords réduit l'impact visuel du bâti, tout en le mettant en valeur, en soulignant ses volumes, d'où l'importance de leur traitement. Les espaces végétalisés sont complémentaires du bâti et évitent un aspect trop urbain en créant des espaces de respiration et de convivialité.

Avec les transformations des modes de vie, l'arrivée de néo-ruraux, on observe une perte d'identité, une standardisation des abords. Les plantes et mobiliers « pseudo-rustiques » sont « choisis sur catalogue » donc mal adaptés au territoire, en décalage avec l'identité locale. Les paysages de proximité ne remplissent plus alors leur rôle d'insertion, de prolongement du végétal au cœur du bâti.

On observe ainsi le développement de plantes « exotiques » sans lien avec le territoire, de haies de thuya, ainsi qu'une tendance à la fermeture de l'espace privé : on cherche à s'enfermer chez soi. On perd ainsi l'effet de transparence. Les haies sont devenues de véritables murs, hauts, taillés, uniformes et opaques. L'espace privé devient réservé et clos. Cela semble lié au développement de l'individualisme, on cherche à se cacher du regard de l'autre. De tout ceci se dégage une impression d'enfermement et d'exaltation de la propriété privée.

La banalisation tend à se retrouver dans les aménagements des espaces publics, également choisis sur catalogue, et en décalage avec l'esprit des lieux. L'aménagement de ces espaces (places notamment) est important pour conserver ou recréer leur convivialité, leur fonction sociale de lieux de rencontre et d'échange.

On observe l'utilisation trop fréquente de l'enrobé, la priorité donnée à la voiture, la suppression des arbres (ou leur taille radicale), le manque de mise en valeur du petit patrimoine, le développement d'un mobilier moderne, certes incontournables tels que poubelles, transformateurs EDF, cabines téléphoniques... mais dont la facture et les couleurs sont souvent inadaptées et inesthétiques en milieu rural.

## Préconisations

Le but étant de prolonger la végétation et le paysage au cœur du bâti et de créer un écrin valorisant pour les constructions, seuls des aménagements simples privilégiant les matériaux locaux, la plantation d'essences locales et laissant une place importante au végétal doivent être envisagés.

Il faut donc :

- Privilégier les essences locales, parfaitement adaptées pour la plantation d'arbres isolés, d'allées plantées, de bosquets et de haies.
- Conserver les arbres remarquables, les espaces verts et boisés dans les bourgs et villages.  
Conserver aux petits villages anciens leur caractère (trottoirs en herbe...)
- Ne pas surcharger les espaces publics de plantations de fleurs, souvent banales et placées dans des jardinières au lieu d'être plantées en pleine terre.
- Privilégier des formes et matériaux locaux naturels : végétaux, bois, pierre pour les clôtures et le mobilier. Formes simples et non trop travaillées... Pas de fioritures ni de faux rustique.
- Eviter un cloisonnement trop marqué et trop hermétique des espaces. Privilégier les formes offrant une certaine ouverture ou transparence : muret bas, palins écartés, grille, haie basse ou haie d'arbustes plus aérée et moins opaque...

**Fiche 1** - Intégration des bâtiments agricoles dans le paysage

**Fiche 2** - Transformation des bâtiments agricoles en habitation

**Fiche 3** - Comment restaurer une maçonnerie en pierre de taille ?

**Fiche 4** - Comment restaurer une maçonnerie en moellons ?

**Fiche 5** - Comment restaurer une maçonnerie mixte ?

**Fiche 6** - Comment restaurer une construction en colombage ?

**Fiche 7** - Comment restaurer des mortiers, enduits et badigeons ?

**Fiche 8** - Comment restaurer les couvertures et ouvrages de couverture

**Fiche 9** - Comment intervenir sur les ouvertures et les menuiseries ?

**Fiche 10** - Comment harmoniser les couleurs des différentes composantes du bâti ancien ?

**Fiche 11** - Traitement des abords

## Intégration des bâtiments agricoles dans le paysage

Les bâtiments agricoles répartis dans la campagne ont fréquemment un **impact fort sur le paysage**.

Les constructions récentes liées aux nouveaux modes de production s'effectuent le plus souvent à la périphérie des exploitations. Elles fragilisent le bocage, créent des ruptures dans le paysage et dévalorisent l'ancien corps de ferme.

Il est donc essentiel, pour conserver l'authenticité des lieux, pour donner une image valorisante de sa région, de **rechercher les moyens d'intégrer le mieux possible les nouveaux bâtiments agricoles** construits sur le territoire du Pays de Monts et Barrages.

Trois points essentiels doivent être considérés pour réussir un projet qui concilie à la fois la fonctionnalité du nouveau bâti et sa bonne intégration dans l'environnement :

- le choix d'implantation du bâtiment ;
- la végétalisation des abords ;
- l'architecture du bâtiment (volumes, matériaux et couleurs).

### IMPLANTATION DU NOUVEAU BÂTIMENT

Le choix du site d'implantation devra, dans la mesure du possible, respecter les consignes suivantes :

- **préférer une implantation au plus près de l'exploitation** afin d'éviter la dispersion du bâti dans le paysage. On veillera toutefois à la réglementation en vigueur qui impose une distance minimum par rapport aux habitations pour certains types de bâtiments agricoles.
- **éviter l'implantation en ligne de crête** qui expose le bâtiment au vent... mais aussi aux regards ;
- **préférer les implantations sur terrain plat** ou à l'abri d'une colline ;
- si la construction en terrain plat n'est pas possible, **éviter une implantation perpendiculairement aux courbes de niveau** qui impliquent d'importants remblais ;
- le choix du site doit également **tenir compte d'une éventuelle extension** ;
- à partir des routes et voies d'accès, **évaluer la perception du nouveau bâtiment** et de son lien avec l'exploitation existante.

Le choix du lieu et l'implantation du bâtiment nécessitent une étude d'implantation. Il est important de se rendre sur le terrain pour étudier :

- l'organisation de l'exploitation ;
- le parcellaire existant ;

- le relief ;
- la végétation en place à conserver ou à créer à l'issue du projet ;
- les travaux à réaliser en déblai ou remblai ;
- ...

## LA VÉGÉTALISATION DES ABORDS

La plantation d'arbres et d'arbustes sera importante pour **minimiser l'impact visuel d'un bâtiment**, notamment s'il s'agit d'une construction de grandes dimensions.

La disposition de **haies, d'arbres en bosquet**, adoucira l'effet de masse de la construction. Outre le rôle de protection visuelle, ces plantations pourront abriter le bâtiment des intempéries.

Pour la plantation d'arbres en bosquet, **on privilégiera les essences locales** : chênes, châtaigniers, hêtres, frênes...

Les **haies bocagères** seront, quant à elles, **composées d'au moins trois essences** et pourront intégrer des arbustes (noisetiers, sureaux, églantiers...) et des arbres de haut jet (mêmes essences que pour les arbres plantés en bosquet). Les haies seront plantées à au moins 5 ou 10 mètres du nouveau bâtiment pour leur laisser la place de se développer sans le toucher. On évitera les haies de conifères ou de lauriers qui créent une rupture dans le paysage et qui ne laissent pas filtrer le vent et créent des tourbillons d'air néfastes.

## L'ARCHITECTURE DE LA NOUVELLE CONSTRUCTION

### LES VOLUMES

Si le volume du bâtiment à construire est très important, on essaiera de le **fractionner en plusieurs corps** pour obtenir une échelle plus harmonieuse vis-à-vis de l'ancienne ferme et de placer, dans la mesure du possible, les bâtiments orthogonaux les uns par rapport aux autres. Ces différents corps de bâtiments peuvent être juxtaposés si les besoins techniques de l'exploitation le nécessite.

Pour l'éclairage naturel, **prévoir sous la sablière des ouvertures répétitives très allongées ou des ouvertures verticales en pignon.**

### LES MATÉRIAUX

Avant tout choix, examiner les matériaux et les couleurs utilisés dans les bâtiments anciens de l'exploitation pour essayer de préserver une harmonie entre les constructions anciennes et nouvelles.

**Privilégier les matériaux naturels** qui s'intègrent mieux dans le paysage et notamment la pierre et le bois.

### Matériaux à utiliser :

- *Pour les soubassements :*
  - parpaings enduits au mortier de chaux teint en masse par le sable
  - ou maçonnerie de pierre.
- *Pour les bardages :* les bardages ne doivent pas être posés près du sol sous

risque de les voir pourrir. Ils sont posés au-dessus d'un soubassement d'une hauteur de 60 à 90 cm (trois rangées de parpaings).

On peut poser des bardages à l'horizontale à recouvrement partiel, notamment sur les pignons et des bardages à la verticale, avec couvre-joint sur les longueurs.

Si le bâtiment est court, les bardages à l'horizontale peuvent être employés.

Bois : douglas ou mélèze (résineux)  
chêne ou châtaignier.

Traitement du bois :

- par cryptogyl : imprégnation sous vide dans un autoclave.  
Donne une couleur vert pâle non uniforme selon les fibres du bois (traitement des poteaux téléphoniques).
- par créosote : imprégnation par trempage en bain.  
Donne une couleur brun foncé (traitement des traverses de chemins de fer)
- brou de noix et xylophène.

► *Pour les toitures :*

- plaques ondulées en fibro-ciment (teintées gris-vert, ocre ou rouge)
- acier galvanisé (rouge, gris-vert ou bleu-ardoise)
- tuiles mécaniques à côtes
- toiles goudronnées colorées vert ou noir (type pays nordique).

► *Pour les ouvertures :*

- poly-carbonate
- verre.

Certaines associations de matériaux sont intéressantes ; exemple : soubassement en parpaing

enduit, bardage bois, toiture en tuile.

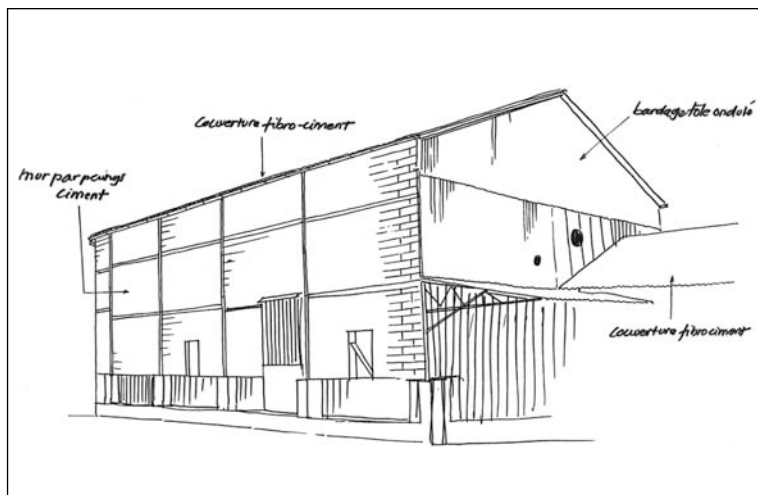
## LES COULEURS

- **Privilégier la distinction de couleurs entre toits et murs** et éventuellement aussi entre soubassement et bardage.  
Ne pas réaliser de construction de couleur uniforme.
- **Choix des couleurs voisines de celles qui dominent le paysage** (tons sombres, matériaux naturels).
  - Enduits colorés par le sable : ton ocre
  - Bardage vert pâle, brun foncé ou noir
  - Toiture : gris-vert, ocre, rouge ou bleu ardoiseProscrire les couvertures en damier
- **Traiter les bardages aux produits d'imprégnation noir mat** (de préférence écologique).

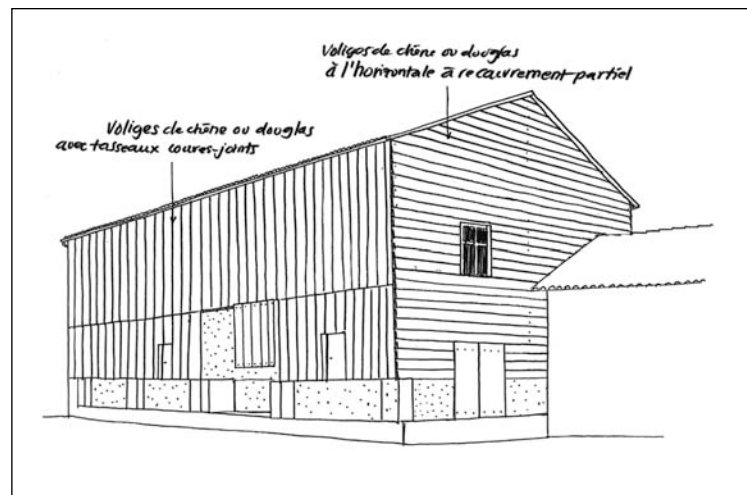


*Insertion d'un bâtiment agricole dans le paysage  
- Moissannes, La Mareille*

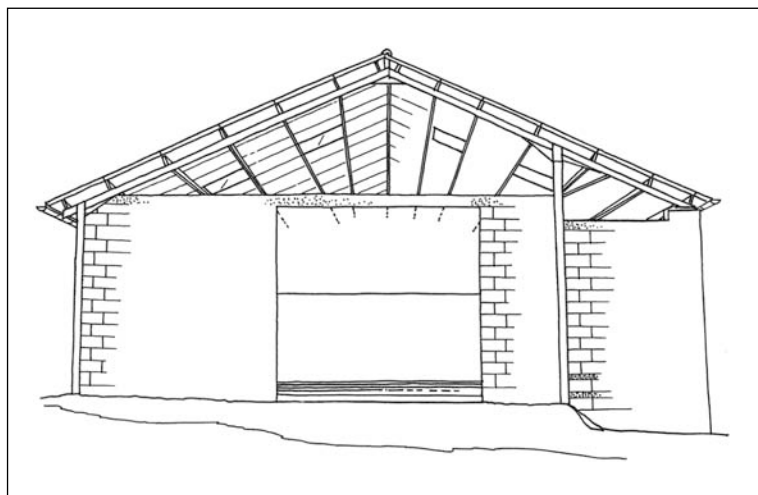
PROPOSITIONS D'INTÉGRATION DE BÂTIMENTS AGRICOLES EXISTANTS  
 Dessins G. Magne CAUE 87



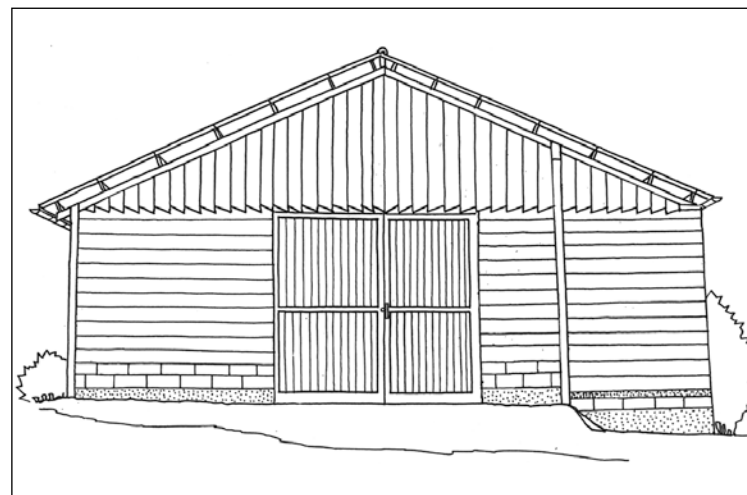
État juin 2002



Proposition de bardage.  
 Traitement des bois : produit d'imprégnation gris vert ou rouge brique ; portes peintes en mat ocre jaune ou gris légèrement bleuté



État février 2002



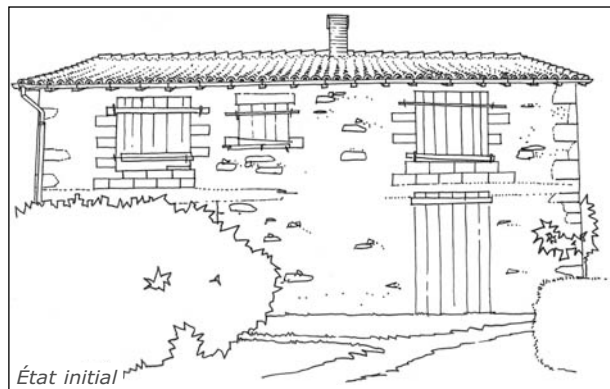
Proposition d'intégration par le recouvrement des murs par un bardage de bois

## Transformation des bâtiments agricoles en habitation

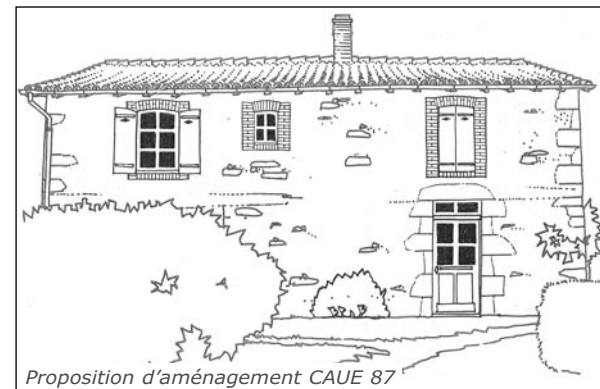
Cette fiche-conseil présente différents exemples de transformation de granges anciennes en habitations. Chaque exemple montre l'état initial du bâtiment et le projet d'aménagement suite au changement d'usage. Ces projets ont été conçus par Georges MAGNE du CAUE de la Haute-Vienne. Ils correspondent à des bâtiments existants en Haute-Vienne et pour le dernier exemple à une grange située dans le département de la Creuse.

Ils permettent de montrer qu'en respectant certains principes de disposition des ouvertures dans une façade, de proportions des ouvertures, d'utilisation de certains matériaux ... il est possible de transformer un bâtiment ancien et de modifier son usage tout en respectant sa valeur originelle. Le dernier exemple présenté montre également que l'usage de matériaux contemporains est compatible avec le respect de ce patrimoine, s'ils sont utilisés à bon escient.

### TRANSFORMATION D'UNE GRANGE EN HABITATION



- Respect des emplacements des percements d'origine en leur redonnant de bonnes proportions avec des matériaux adaptés au bâti :
- pierre de taille de récupération pour la porte d'entrée maçonnée à joints vifs sans vue
  - briques rouges repressées pour les ouvertures de l'étage
  - menuiseries traditionnelles en bois peints

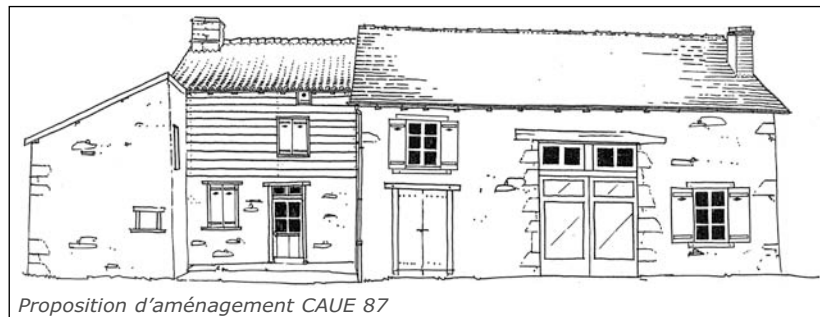


## RESTAURATION D'UNE MAISON D'HABITATION ET EXTENSION DANS LA GRANGE ATTENANTE



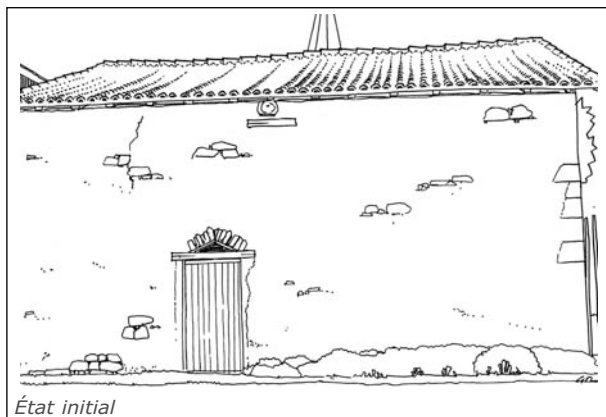
### Partie habitation :

- reprise des encadrements de baies défectueux dans leur facture initiale
- voligeage de la partie haute du mur et reprise de l'endroit en partie basse
- finition à pierre vue



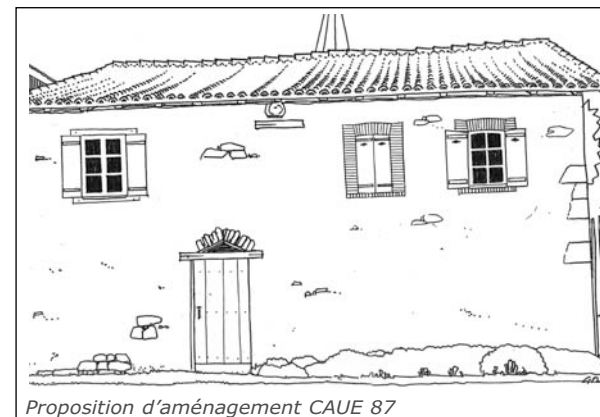
### Extension de la grange :

- création de deux ouvertures distribuées harmonieusement
- remplacement du portail de grange par deux ouvrants en croisée et imposte fixe à quatre carreaux

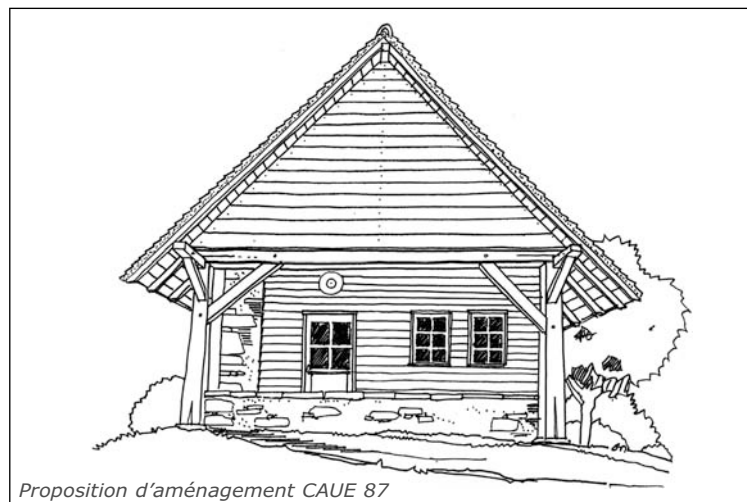
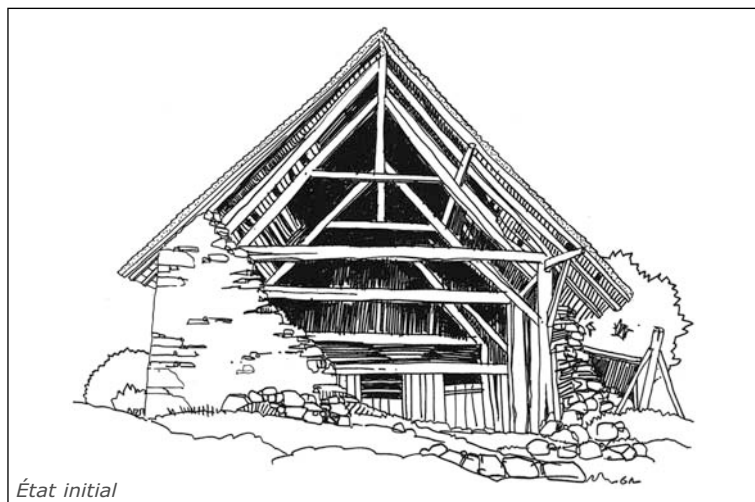
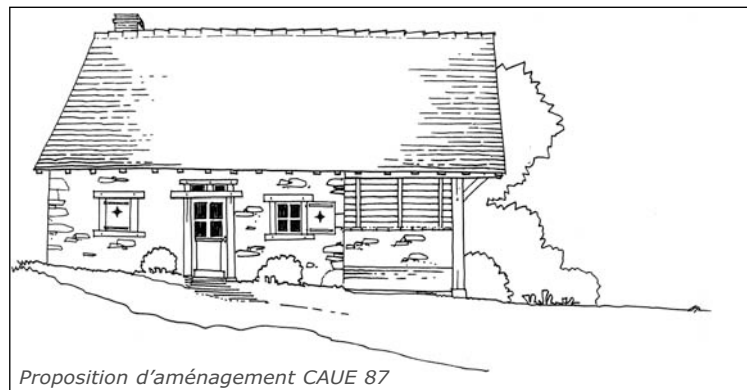
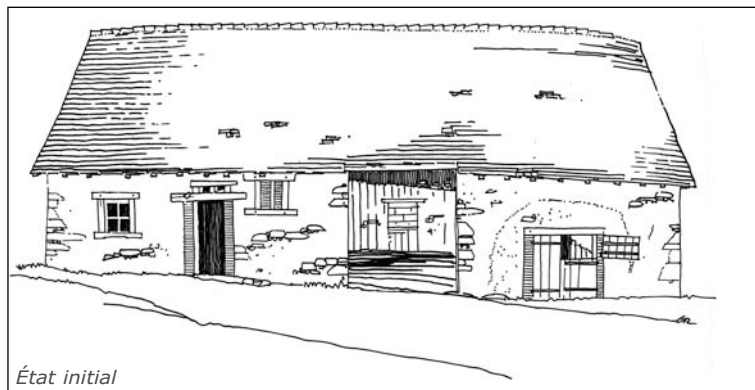


### TRANSFORMATION D'UNE GRANGE EN HABITATION

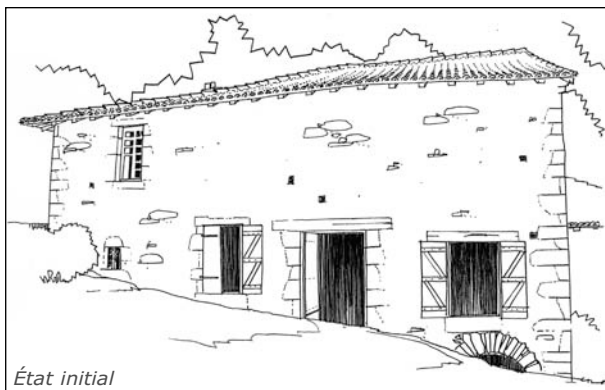
Création d'ouvertures pour l'habitation en partie haute de la grange. Deux choix ont été faits pour les encadrements des baies : le bois et la brique rouge.



## TRANSFORMATION D'UNE GRANGE PARTIELLEMENT RUINÉE EN HABITATION

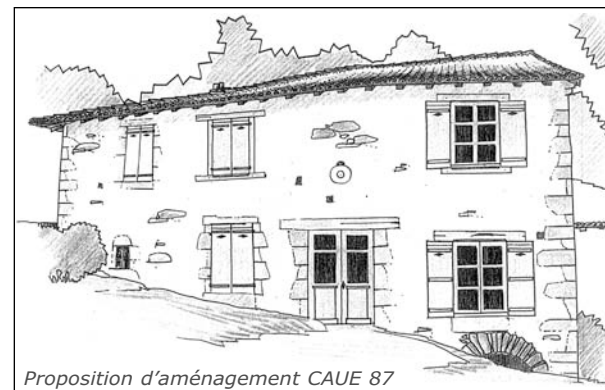


Après démolition d'un tiers du bâtiment, voligeage du pignon au droit d'une ferme.  
Reprise des charpentes.  
Construction d'un mur bahut en maçonnerie de réemploi.  
Voligeage d'un mur intérieur délimitant un séjour-cuisine.  
Reprise des menuiseries et des ouvertures sur les murs gouttereaux.



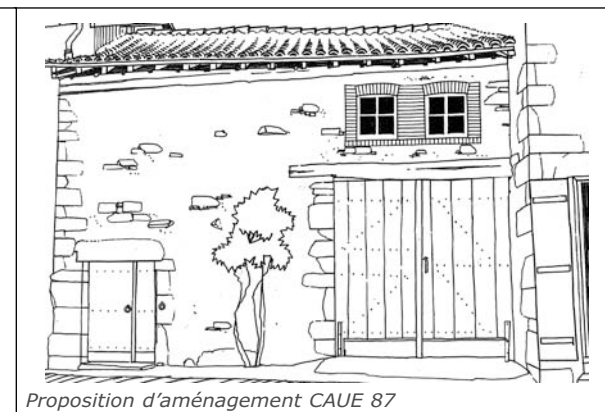
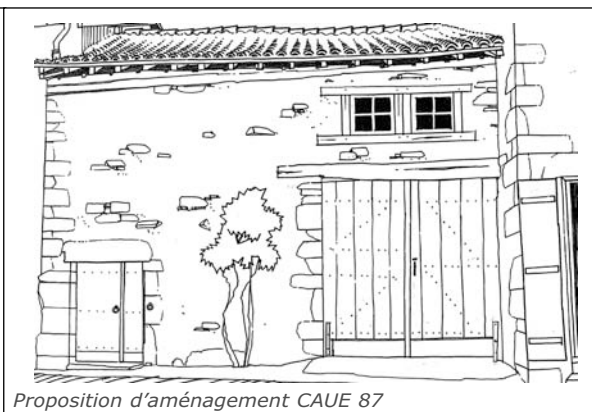
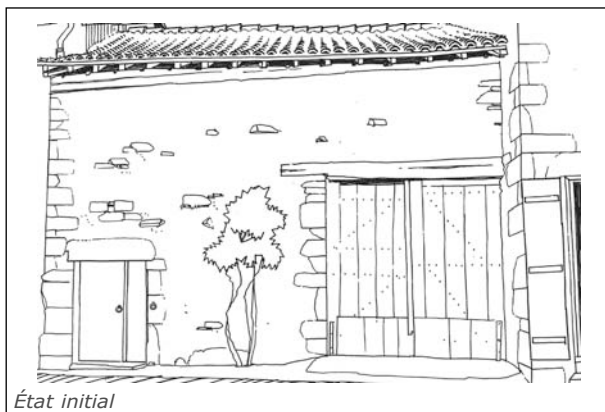
### TRANSFORMATION D'UN ANCIEN MOULIN

Deux ouvertures ont été ajoutées  
en axes de travées.  
Toutes les menuiseries ont été refaites  
en bois peint dans des proportions  
équilibrées.



### CRÉATION D'UNE SALLE D'EAU (POUR L'HABITATION EN MITOYENNETÉ) EN PARTIE HAUTE D'UNE GRANGE

Deux choix possibles pour les ouvertures : brique ou bois.



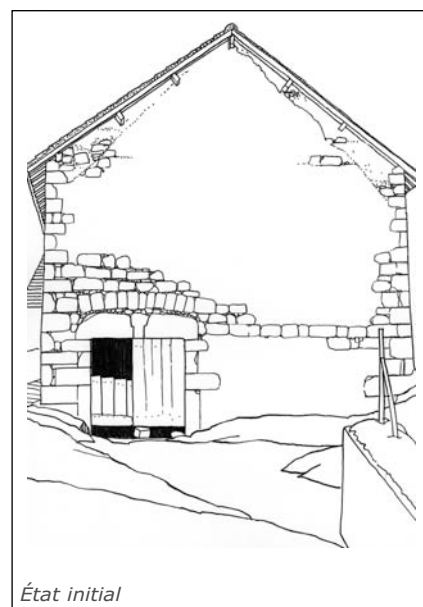
## TRANSFORMATION D'UNE GRANGE EN HABITATION

Le souhait des propriétaires, outre le grand espace proposé par le volume intérieur sous les fermes, est de pouvoir utiliser les combles.

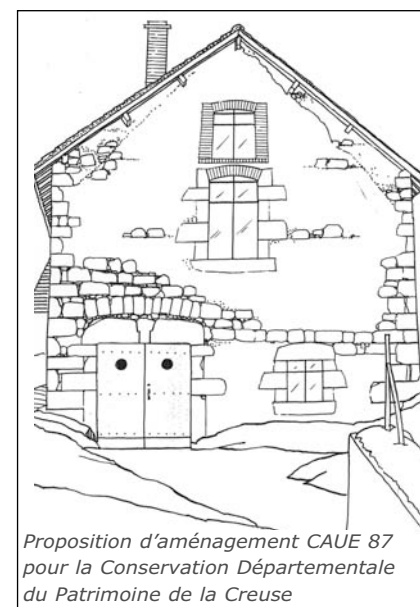
La proposition s'appuie sur une répartition des baies équilibrée, le choix des matériaux adoptés (granit provenant de démolitions, briques rouges repressées, menuiseries en acier cortène ou aluminium pré-peint).

La division des baies en façon de croisée a été retenue. La partie basse est utilisée en garage et chaufferie. Le balcon sur poutrelle d'acier cortène utilise le fer méplat et le fer pleint croissillonné.

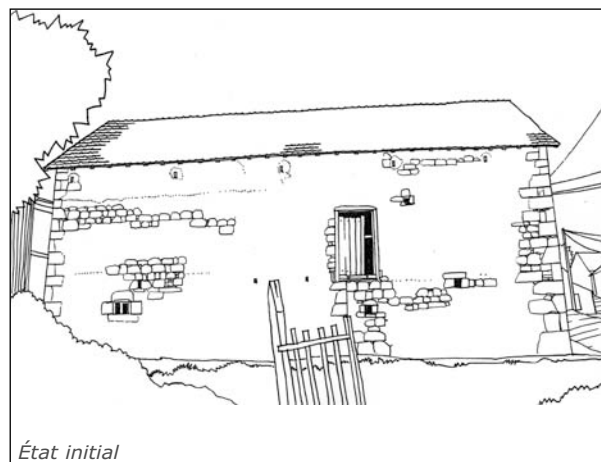
Les combles sont éclairés par des lucarnes rampantes en bâtières axées en symétrie des ouvertures basses. Souches de cheminées en briques rouges repressées. Les ouvertures sur pignons utilisent le même vocabulaire que celles des murs gouttereaux.



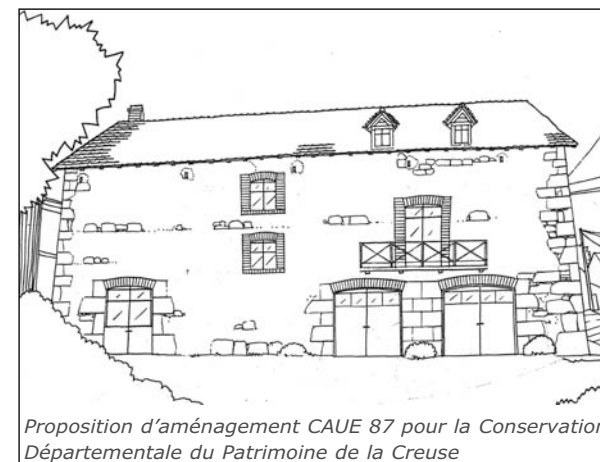
État initial



Proposition d'aménagement CAUE 87 pour la Conservation Départementale du Patrimoine de la Creuse



État initial



Proposition d'aménagement CAUE 87 pour la Conservation Départementale du Patrimoine de la Creuse

## Comment restaurer une maçonnerie en pierre de taille ?

### DÉMARCHE

*Avant d'engager toute intervention sur un mur ancien, on procédera à une analyse détaillée de son état.*

*L'observation portera notamment sur :*

- l'existence ou non de pierres endommagées (fendues, en décomposition, usées...);
- l'état de salissure des pierres
- la qualité des pierres (dureté, grain, couleur...);
- l'état des joints ;
- ...

*Ce travail préliminaire permettra de définir la nature et l'importance des travaux à entreprendre : remplacement ou non des pierres, procédé de nettoyage à adopter, importance des joints à reprendre...*

*Pour le changement de pierre et le nettoyage de façade, il est souvent préférable de faire appel à un maître d'œuvre et à des entreprises spécialisées. En revanche, pour une reprise ponctuelle de quelques joints, il est possible d'intervenir soi-même en respectant certaines règles.*

### REPLACEMENT OU RÉPARATION DE PIERRES DÉGRADÉES

Deux techniques peuvent être adoptées.

La première consiste, après dégagement de la ou des pierres à remplacer, à maçonner à l'aide d'un mortier de chaux (voir § sur la fabrication des mortiers) des pierres de réemploi ou des **pierres neuves de même provenance** (voir fiche sur les carrières). Celles-ci doivent en effet présenter les mêmes caractéristiques de dureté, de grain et de couleur que les autres pierres du mur pour lui conserver son homogénéité. Le remplacement de pierres ne peut être entrepris que par une personne ayant une certaine maîtrise de la technique. Le remplacement de certaines pierres maîtresses en particulier (ex. : linteaux de fenêtres ou de portes) nécessite un étayage pour ne pas mettre en péril la solidité de la construction... et la sécurité de l'intervenant !

La seconde technique permet de réparer des pierres abîmées en grattant la pierre en décomposition et en la colmatant avec un mortier de résine reproduisant la texture de la pierre. De "faux" joints sont ensuite dessinés "en creux" dans ce mortier humide et une fois celui-ci sec, les joints sont remplis avec le même mortier que celui utilisé pour le reste du mur.

Ce procédé est économique, mais en vieillissant le mur peut présenter des différences de teintes entre vraies et fausses pierres.

#### À ÉVITER

**Les placages "cache-misère" ne permettant pas une restauration solide et de qualité du mur.**

## NETTOYAGE DES PAREMENTS

Différentes techniques peuvent être utilisées pour ravalier une façade. Le choix de l'une d'entre elles dépendra en particulier de :

- la qualité des pierres à nettoyer ;
- des caractéristiques constructives du mur (percements, modénature...) ;
- de l'état de salissure des murs ;
- ...

Toutefois, sur le territoire de Monts et Barrages, les maisons en pierre de taille sont exclusivement construites en granit. Cette pierre ne nécessite pas, la plupart du temps, de nettoyage. Elle peut, si nécessaire, être lavée et frottée à la brosse pour enlever lichens, salissures,...

### À ÉVITER

*Les lavages à forte pression.*

*Les sablages secs ou humides.*

*L'utilisation de produits chimiques altérant la pierre*

*Tout procédé de grattage intempestif.*

*Et bien sûr l'utilisation d'enduits et de peintures couvrant.*

## RESTAURATION DES JOINTS

Pour procéder au rejointement de joints dégradés, on pratiquera de la façon suivante :

1. Observer le mortier employé initialement pour essayer d'en déterminer la composition et retrouver sa couleur.  
Il s'agit généralement d'un mélange de chaux grasse et de sable de carrière local (voir § sur les mortiers).



Beaumont-du-Lac

2. Dégarnir les joints à restaurer en veillant à ne pas épaufrer la pierre.
3. Garnissage des joints avec le mortier en tassant au maximum celui-ci entre les pierres. Racler l'excédent de mortier au nu de la pierre avec le tranchant de la truelle.

### À NE PAS FAIRE

*Rejointoyer avec un mortier dont la couleur n'est pas identique à la pierre.*

*Adopter une finition lissée en creux des joints réalisée à la brosse ou à l'éponge ou avec le plat de la lame sauf pour les murs.*

## ENTRETIEN DES PAREMENTS

L'entretien d'une façade en pierre de taille granitique n'est pas nécessaire. Cette pierre se salit peu sous l'effet de la pollution et sa dureté lui permet de résister aux assauts du temps.

### À RETENIR

**Remplacer les pierres endommagées par des pierres de même provenance ou présentant au moins les mêmes caractéristiques que les autres pierres du mur.**

**Restaurer les joints à l'aide d'un mortier de chaux grasse et de sable de carrière locale de même couleur que la pierre.**

**Ne jamais enduire des murs appareillés en pierre de taille.**

## Comment restaurer une maçonnerie en moellons ?

### DÉMARCHE

Observer le mur sur lequel vous souhaitez intervenir :

- s'agit-il d'un mur de façade (assez souvent) généralement enduit ou d'un mur-pignon ou arrière dont les moellons sont laissés apparents ?
- quelle est la nature de la pierre (granit, gneiss, micaschiste...) et du liant utilisé (terre, mortier de chaux...) ?
- dans quel état se trouve la maçonnerie ?

À partir de cette observation, définir un programme d'intervention pour pallier aux désordres repérés.

Avant de démarrer les travaux, il est indispensable de bien observer la façon dont le mur à réparer a été construit.



Bujaleuf

La maçonnerie sur l'ensemble de la région Limousin témoigne de la remarquable technique nommée par extension "limousinage". La solidité des murs repose sur :

- un choix minutieux des pierres ;
- leur positionnement en lits plus ou moins réguliers avec joints contrariés ;
- leur calage par des plaquettes (micaschiste par exemple), des petites pierres plates ou des morceaux de tuiles.

Cet appareillage construit avec grand soin permettait d'utiliser très peu de mortier. Celui-ci comblait juste les interstices inévitables.

Toute intervention sur un mur ancien en moellons devra donc être réalisée dans le respect du mode constructif.

Avant d'engager tout travaux, vérifier que les conditions climatiques seront favorables au séchage du mortier de chaux. Le durcissement de celui-ci est favorisé par une évaporation continue qui ne doit pas être ni ralentie par le froid, ni accélérée par un réchauffement trop rapide. Les meilleures périodes pour entreprendre ce type de travaux sont généralement le printemps et l'automne où chaleur et froid importants sont évités.



Châteauneuf-la-Forêt

## DÉDOUBLEMENT D'UN MUR

Les murs en moellons constitués de deux parements avec un remplissage "tout venant" peuvent se détériorer sous l'effet d'infiltration d'eau qui endommage le mortier, de rongeurs qui font leur nid au cours du temps. Un mur peut alors tomber ou un des parements être partiellement écroulé.

Dans ce cas, il faut :

- enlever les pierres du parement tombé ou les pierres qui tiennent mal sur le pourtour du parement écroulé ;
- supprimer tout le remplissage en train de se déliter ;
- remonter le parement en moellons en replaçant les pierres par lit avec joints contrariés (décalés d'un lit à l'autre) et en refaisant le remplissage à l'aide de pierres tout venant récupérées et du nouveau mortier de chaux confectionnés ;
- la mise en place de boutisses ou parpaings traversants est conseillée pour lier la maçonnerie.

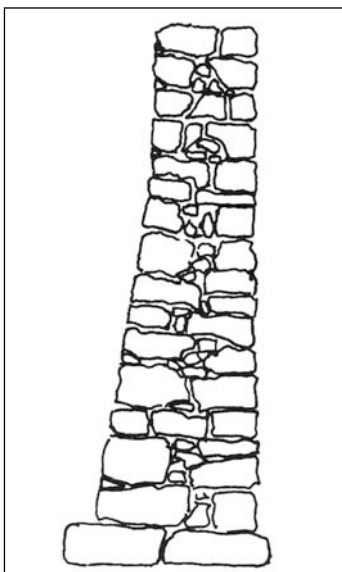
Une telle restauration nécessite souvent de faire appel à un professionnel. On veillera toutefois à :

- l'emploi de mortier de chaux aérienne (mélangée à de la chaux hydraulique pour les soubassements si nécessaires) ;
- l'emploi de moellons identiques à ceux du reste du mur ;
- un montage du parement correspondant à l'état initial où le mortier était peu employé, servant juste à combler les vides inévitables entre les moellons.

On fera également attention à supprimer les éventuelles infiltrations d'eau (voir l'état des toitures).



*Maison avec tirans  
Saint-Léonard-de-Noblat*



*Schéma de principe de construction d'un mur à double parement.*

*D'après le Guide pour la restauration et l'entretien de l'architecture rurale, Parc naturel régional de la Brenne*

## ÉCARTEMENT DES MURS

Dans les vieilles bâtisses, les murs ont très souvent "travaillé" avec le temps et il arrive parfois que faute d'entretien ou à cause d'une surcharge importante à certains endroits de la construction, les murs tendent à s'écarter. Il faut alors faire appel à un professionnel pour :

- vérifier la cause de l'écartement des murs ;
- contrôler si les murs sont stabilisés ou pas (pose de témoins) ;
- décider de la pose d'un ou plusieurs tirants, voire d'une ceinture complète de la construction ;
- reprendre les descentes de charges.

## FISSURES ET LÉZARDES

On différencie deux types de fentes dans les murs :

- les fissures d'une largeur de 0,2 à 2 mm ;
- les lézardes d'une largeur supérieure à 2 mm.

Comme pour l'écartement des murs, il faut trouver la cause de ces différents désordres : surcharge excessive à un endroit du mur, infiltration d'eau, mouvements de sol... ?

Si le mur n'est pas stabilisé, il faut poser des tirants avant d'intervenir.

Si le mur est stabilisé, on peut procéder directement au calfeutrage des fissures et des lézardes par coulage de mortier à la chaux. Cette opération a également intérêt à être pratiquée par un professionnel.

## RESTAURER UN MUR EN MOELLONS ENDUIT DE CIMENT

Le ciment a été fréquemment utilisé pour enduire le soubassement de murs et assurer leur étanchéité. Il a également été employé pour réaliser un enduit couvrant sur certaines façades.

L'emploi de ce matériau est catastrophique et est à proscrire sur les maçonneries anciennes. Il est de nature à entraîner les désordres suivants :

- emprisonnement de l'humidité et à terme détérioration de la pierre gorgée d'eau, pourrissement des bois insérés dans les murs, formation de salpêtre... ;
- murs gris d'une grande platitude et fort triste ;
- sur un plan hygiénique : les habitants de ces maisons sont obligatoirement soumis à un taux d'humidité important (remontées capillaires et absence d'évapo-transpiration).

Dans de tels cas, il faut :

- déposer tous les ajouts de ciment et procéder au nettoyage du parement découvert ;
- supprimer avec un marteau-piqueur ou marteau-burin (à la main) le ciment ;
- raveler la façade dans l'esprit de la construction avec choix d'un enduit correspondant à l'état initial (voir Fiche-conseil 7)



Moissannes



Saint-Denis-des-Murs

### À RETENIR

**Confectionner les mortiers de hourdage à l'aide d'un mélange de chaux aérienne ou chaux très faiblement hydraulique (NHL 3,5), de tuf local éventuellement rendu moins gras par l'ajout de sable de carrière.**

**Ajouter à ce type de mortier un peu de chaux hydraulique uniquement pour travailler sur les fondations et les soubassements humides. Ne jamais utiliser dans le mortier de ciment blanc ou gris.**

**Choisir de préférence le printemps ou l'automne pour réaliser les travaux.**

**Le mortier doit être utilisé non comme un matériau assurant la solidité de la maçonnerie, mais uniquement pour combler les vides. Les pierres doivent être sérieusement sélectionnées, placées et calées... pour restaurer un mur conçu pour durer des centaines d'années !**

## Comment restaurer une maçonnerie mixte ?

### DÉMARCHE

Comme pour les autres types de murs, commencez par observer :

- les caractéristiques architecturales du bâti ;
  - les matériaux choisis : nature des pierres, briques, pans de bois... ;
  - les procédés de mise en œuvre des matériaux ;
  - l'état des différentes composantes de la maçonnerie ;
- afin de définir les travaux à réaliser.

Les murs en pierre et pans de bois ayant fait l'objet de fiches-conseil spécifiques, nous traiterons dans ce chapitre uniquement des maçonneries en briques, ce matériau étant utilisé sur le Pays de Monts et Barrages essentiellement pour l'encadrement des baies et les souches de cheminées (ce dernier cas étant traité dans la fiche-conseil 8).



Moissannes

### REPLACEMENT DE BRIQUES ENDOMMAGÉES

Les briques cassées ou abîmées devront être remplacées par des **briques entières**. Les nouvelles briques devront être de **même taille, facture, texture et couleur**. Il s'agira soit de briques de récupération, soit de briques fabriquées artisanalement. À défaut de telles solutions, il faudra avoir recours à des briques industrielles en choisissant un modèle aussi proche que possible des briques initialement employées.

Après dégarnissage des joints et enlèvement des briques endommagées, placer et caler les nouvelles briques. Rejointoyer uniquement avec un **mortier de chaux** de la couleur de la pierre du mur.

### REJOINTOIEMENT DES BRIQUES

Le joint au fer apparu traditionnellement n'est pas à conseiller. Pratiquer plutôt le joint plein coupé au tranchant de truelle au nu de la brique.

### ENTRETIEN DES MAÇONNERIES EN BRIQUE

- Nettoyage à l'eau sous faible pression avec éventuellement un brossage pour les salissures les plus résistantes.
- Éviter le sablage.
- Traitement à l'oxide pour ôter la laitance des briques maçonnées en remplacement.

#### À RETENIR

**Remplacer les briques endommagées par des briques entières de même nature que les autres briques (privilégier la récupération).  
Rejointoyer au mortier de chaux exclusivement.  
Entretien des briques à l'eau avec un léger brossage.**

## Comment restaurer une construction en colombage ?

*Ces constructions généralement présentes dans les centres-bourgs (rares exemples de logis de ferme et d'annexes) peuvent être enduites et ne sont donc pas immédiatement repérables. Avant toute intervention il faut donc apprendre à repérer ce type constructif.*



Saint-Léonard-de-Noblat

### COMMENT REPÉRER UNE STRUCTURE À PANS DE BOIS LORSQU'ELLE EST ENDUITE ?

Plusieurs indices permettent de repérer une ossature à pans de bois sur une façade enduite :

- "encadrement en bois des baies ;
- léger retrait à l'angle des murs occasionnant un décrochement visible de la fenêtre parfois sur toute la longueur de la sablière de plancher ;
- trace des lattis discernable quelques fois sous le mouchetis" (extraits du document CAUE 87).

Si vos observations conduisent à la conclusion d'une construction à pan de bois, plusieurs questions se poseront :

- l'enduit couvrant est-il en bon état ou non ? Peut-il faire l'objet de reprises partielles ou doit-il être refait complètement ?
- faut-il mettre à jour ou non le pan de bois sur certaines façades ?
- si oui, comment traiter des pans de bois apparents ?
- ...

L'ensemble des points abordés dans cette fiche peuvent vous fournir des éléments de réponse à ces différentes questions.

### COMMENT RÉPARER UNE OSSATURE À PANS DE BOIS ?

À l'origine, ces ossatures étaient réalisées en bois de brin ou en bois refendu à l'aide de scie.

Le bois utilisé était la plupart du temps le chêne.

La construction de ces structures était confiée à des charpentiers.

Toute intervention sur un pan de bois nécessitera donc de faire appel à un charpentier professionnel.

## METTRE À JOUR OU NON LE PAN DE BOIS ?

Les règles énumérées dans le document édité par le CAUE 87 peuvent servir de guide :

- dans presque tous les cas, l'ossature à pans de bois était **recouverte en façade** par :
  - un enduit
  - ou un platelage.
- par contre, les pans de bois sont laissés **apparents** :
  - sur les façades arrières et de côtés (venelles, cours...)
  - sur les **maisons à encorbellement** (décrochement de l'étage reposant sur des corbeaux)
  - sur les **étages en attique** (situés au sommet des constructions avec des proportions moindres).

Depuis quelques années, un effet de mode veut que l'on mette à jour les pans de bois comme on a pu le faire avec les murs en moellons. Or, dans ce cas aussi, on expose le bois aux agressions climatiques et la construction peut être fragilisée. Sur un plan esthétique, ce parti pris est également contesté : *"l'effet n'est généralement pas des plus heureux et introduit dans le tissu urbain des discontinuités anecdotiques discutables"*.

D'autre part, comme le souligne aussi le CAUE, *"outre la fragilisation du mur, la mise à jour systématique du pan de bois entraîne la disparition de l'encadrement ou le porte à faux du chambranle sous lequel s'infiltreront les eaux de pluie et les poussières entraînant à terme le pourrissement du support"*.



Eymoutiers



Saint-Léonard-de-Noblat

## COMMENT TRAITER DES PANS DE BOIS APPARENTS ?

### TRAITEMENT DE L'OSSATURE BOIS

Lorsqu'on veut laisser (dans les cas où le parti architectural le justifie) des pans de bois apparents, on s'emploiera en priorité à effacer les traces du lattis de recouvrement (ponçage ou brossage) et faire disparaître également les pointes et les clous de fixation. On traitera ensuite en fonction de leur décor (croix de Saint André régulée, sablière moulurée ou champ freiné...), les pans de bois au produit d'imprégnation mate exclusivement (noir couvrant) ou au badigeon à la chaux (ocre de charon, rouge brique) ; l'emploi du brou de noix et de l'huile de lin peut s'avérer intéressant.

### REPLISSAGE (OU FOURRURE)

La meilleure solution consisterait à fermer les creux entre pans de bois à l'aide de torchis maintenu par éclisses (châtaignier refendu placé entre les pans de bois) et coffré, mais peu d'entreprises maîtrise ce procédé simple à mettre en œuvre et d'une meilleure cohésion et isolation que les mortiers. Mais il est possible d'utiliser le même type de mortier que celui employé pour enduire les moellons (chaux aérienne ou très faiblement hydraulique augmenté de tuf et de sable de carrière, voire de briques pilées). Enfin, on n'omettra pas dans le meilleur des cas d'utiliser le tuileau de briques si possible de récupération hourdée à la chaux à joints pleins ou joints soufflés (mortier laissé tel quel après écrasement par les lits de tuileau). Les parties hautes ou attiques sont, dans de nombreux cas, à claire-voies : création des greniers et protection par l'avant-toit.

## ENDUIT DE PAREMENT

L'enduit sera réalisé de la même manière que pour les maçonneries en pierre. Les matériaux utilisés sont le tuf et la chaux gâchée avec de l'eau. Et la finition est un enduit à plein recouvrant pans de bois et remplissage. Pour une bonne adhérence du mortier celui-ci peut être posé sur lattis ou grillage.

### À ÉVITER

**Rechercher une planéité parfaite de l'enduit sur une façade présentant de part son procédé constructif des irrégularités.**

**Respecter celles qui font partie du charme des constructions.**

### À RETENIR

**Éviter la mise à jour systématique des pans de bois qui fragilise les constructions.**

**Traiter les pans de bois au badigeon de chaux coloré (ocre-jaune ou rouge sang-de-bœuf) ou aux produits d'imprégnation mate rappelant le carbonyle ou l'huile de vidange.**

**Restaurer à l'aide de torchis (tuf, chaux, paille ou bourre animal) ou remplissage au mortier de chaux ou tuileau.**

**Réaliser le remplissage dans le plan de l'ossature sans creux ni surépaisseur.**

## COMMENT TRAITER LES PANS DE BOIS RECOUVERTS ?

Peu fréquent sur notre territoire d'étude et par extension en Limousin, le recouvrement des pans de bois seuls par des essentes ou bardeaux de châtaignier reste l'exception. Il s'agit d'assurer la protection d'une ossature très endommagée. Le cas échéant, on aura intérêt à remplacer la pièce de charpente dans sa facture initiale plutôt que de la recouvrir par des bardeaux en surépaisseur ou des ardoises comme cela peut se pratiquer en Normandie.

Cédant à une mode actuelle, beaucoup de colombages ont été mis à nu qui ne le justifiait pas : absence de décor dans les tracés, banalité des constructions, mauvais état des bois. On aura soin, si le recouvrement est en mauvais état (enduit lépreux ou soufflé) de déposer le mortier en conservant si possible le lattis en fonction de son état. Dans le cas contraire, on déposera l'ensemble. La meilleure solution, pour les questions de respiration de la structure sous-jacente, consiste à réaliser un recouvrement par voligeage (planches délignées, sciées non rabotées, de chêne ou de châtaignier, posées à l'horizontale en recouvrement partiel sur l'ossature) ou un platelage (planches demi-bouffetées) cloué sur tasseaux.

Le recouvrement par enduit s'effectuera sur lattis de châtaignier, neuf ou de récupération, procédé qui, à l'inverse des grillages céramiques ou autre, laisse encore respirer l'ossature. Cet enduit sera réalisé à la chaux aérienne ou faiblement hydraulique teintée en masse par le sable avec une finition talochée à la taloche mousse, éventuellement badigeonné à fresco à la peinture à la chaux.

### À RETENIR

**Conservé si possible le lattis sous-jacent en ne laissant tomber que le vieil enduit.**

**Remplacer le vieil enduit et le lattis par un bardage (volige ou platelage).**

**Traiter le bois au produit d'imprégnation similaire à celui des pans de bois laissés apparents (voir supra).**

**Enduits couvrants réalisés à la chaux.**

**Finition talochée.**

## Comment restaurer des mortiers, enduits et badigeons ?

Les **mortiers** servent de liant entre les matériaux (pierre, brique, bois...) de construction des murs.

Les **enduits** permettent de recouvrir soit partiellement ou complètement les parements de façades. Ils ont un rôle à la fois protecteur de la maçonnerie et décoratif.

Les **badigeons** permettent de colorer les enduits de parement et ainsi de "rafraîchir" une façade sans refaire les enduits.



Mortier de terre - Sussac



Mortier de chaux  
Saint-Léonard-de-Noblat

## LES MORTIERS

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE MORTIERS

#### MORTIER DE TERRE OU "MORTIER D'HIRONDELLE"

La plupart des murs en moellons des maisons anciennes étaient hourdées à la terre. La terre locale (tuf = arène granitique ou sable de terrain), plus ou moins argileuse, était mouillée et appliquée directement entre les pierres pour servir de liant. Ce mortier était employé avec parcimonie : il ne servait pas à assurer la solidité de la construction mais uniquement à colmater les vides inévitables. Aujourd'hui, cette technique n'est plus utilisée. Plus aucun artisan ne sait monter et réparer des murs avec ce type de mortier.

#### MORTIER DE CHAUX

La diffusion de la chaux a permis plus tard l'utilisation d'un mortier composé de tuf et de chaux. Le tuf, sable de terrain donne sa couleur au mortier ! On peut également ajouter des tuiles ou des briques pilées qui renforcent la coloration du mortier.

#### Note

Le ciment est composé de calcaire, d'un pourcentage élevé d'argile et d'autres additifs.

Son utilisation en restauration est à **proscrire absolument** car ses propriétés sont trop éloignées de celles des mortiers traditionnels.

Son utilisation peut entraîner de sérieux désordres constructifs :

- rétention de l'humidité avec, à terme, détérioration des pierres, pourrissement de certains bois inclus dans la maçonnerie ;
- sur un plan esthétique, il est également fort nuisible ;
- sa **couleur grise** dénature totalement les maçonneries et il ne peut pas se colorer à l'aide de tuf.

Il existe un ciment blanc souvent perçu comme adapté à la restauration, mais ses caractéristiques étant les mêmes que le ciment gris, son emploi est à prohiber complètement pour les travaux de restauration.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES À UTILISER POUR LA CONFECTION DES MORTIERS DE CHAUX

Les mortiers de chaux se composent :

- d'un **agrégat** : le tuf (sable de terrain ou arène) mélangé ou non à du sable de carrière ou de rivière ;
- d'un **liant** : la chaux ;
- et parfois de certaines **matières ajoutées** comme des **tuiles ou briques pilées**.

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE CHAUX

<b>CHAUX AÉRIENNE</b>	<b>CHAUX HYDRAULIQUE</b>
<p>Fabriquée à partir de calcaire (100 % de calcaire) cuit à 950° (<i>chaux vive</i>) puis éteinte avec de l'eau (<i>chaux éteinte</i>).</p> <p>Cette chaux aérienne éteinte pour le bâtiment (CAEB) durcit à l'air par réaction avec le gaz carbonique.</p> <p>Lorsque la chaux est fabriquée à l'aide de calcaire pratiquement pur, on l'appelle <b>chaux aérienne grasse</b>.</p> <p>Lorsque le calcaire contient jusqu'à 8 % maximum d'argile, on parle de <b>chaux aérienne maigre</b>.</p> <p style="text-align: center;">⇓</p> <p><b>Atouts</b> : - plasticité et souplesse de la maçonnerie - respiration des murs - bonne adhérence aux joints des murs montés à la terre - se colore parfaitement avec le tuf.</p> <p><b>Inconvénients</b> : ne durcit pas au contact de l'eau - emploi exclusivement saisonnier.</p> <p><b>Utilisations</b> : - rejointements des murs anciens (à l'exception de soubassements humides) - enduits de façades.</p>	<p>Fabriquée à partir de roches calcaires impures contenant plus de 8 % d'argile.</p> <p>On distingue :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- la <b>chaux hydraulique naturelle</b> : fabriquée à partir de calcaire contenant plus de 8 % d'argile sans additifs autres.</li><li>- la <b>chaux hydraulique artificielle</b> : fabriquée à partir de calcaire contenant plus de 8 % d'argile et des matières inertes. Sa composition est proche de celle du ciment.</li></ul> <p>Les chaux hydrauliques durcissent rapidement au contact de l'eau (prise hydraulique) puis de l'air (prise aérienne).</p> <p style="text-align: center;">⇓</p> <p><b>Atouts</b> : - prise à l'eau - plus étanche</p> <p><b>Inconvénients</b> : souplesse moindre - tendance à emprisonner l'humidité dans les murs - prend moins bien la coloration du tuf.</p> <p><b>Utilisations</b> : à utiliser dans des mortiers mélangés (avec de la chaux aérienne) pour : - les sous-couches - gobetis - garnissage préliminaires de joints - soubassements - fondations.</p>

On distingue **deux principaux types de chaux** :

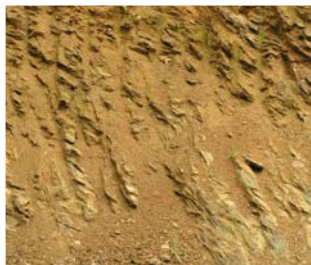
Ancienne appellation	Nouvelle appellation	
CAEB	CL 90 (Calcic Lime) DC (Dolomitic Lime)	Chaux naturelle pure sans spécificité de résistance mécanique
XHN30	NHL2 (Natural Hydraulic L) NHL-3-5 - 5 Z HL	Chaux naturelle pure avec résistance mécanique  souvent avec ciment produits artificiels

**Nouvelle technologie de la norme NFP 15-311 de janvier 1996.**

#### LE TUF

Le tuf est le nom donné en Limousin au **sable d'arène** ou **terre minérale**. Les Maisons Paysannes de France<sup>1</sup> le définissent de la façon suivante :

"C'est la roche désagrégée que l'on trouve **sous** la couche superficielle de terre végétale arable (noire). Les tuffières sont donc des sablières locales... Les tufs colorent le mortier, ce que ne peut pas donner un sable de rivière ou un sable de carrière lavé ou autrement débarrassé de ses "fines". La coloration obtenue est d'autant plus vive que la chaux est peu hydraulique. Elle varie beaucoup selon le terroir d'origine du tuf et procure leur belle qualité aux enduits réalisés à la chaux aérienne".



Tuf  
Roziers-Saint-Georges



Tuffière à Saint-Denis-des-Murs

Le tuf extrait des tuffières est plus ou moins gras selon sa teneur en "fines" (grains de sable). Un bon artisan savait sentir si le tuf était trop gras (risque de faïençage) ou pas assez (mauvaise prise). On peut remédier à cette absence de "sensibilité" par certaines manipulations (voir fiches diffusées par les Maisons Paysannes de France - Haute-Vienne) qui permettent de déterminer le pourcentage de fines sachant que la teneur en fines souhaitables est d'environ 15 % si l'on se réfère aux DTU 26-1 intitulés "Enduits aux mortiers de ciments, de chaux (aérienne en particulier) et de mélange plâtre et chaux aérienne".

Toutefois, rappelons que les Documents Techniques Unifiés (DTU) ne s'appliquent pas à des constructions antérieures à 1958, ni à l'utilisation de matériaux traditionnels. Ce sont les règles de l'art qui prévalent, c'est-à-dire la mise en œuvre de toutes techniques traditionnelles qui a fait la preuve de leur pérennité. Et comme le rappellent les Maisons Paysannes de France : "Pour ce qui est de la garantie décennale, les assureurs des artisans ne sauraient réprover les règles de l'art et les techniques traditionnelles qui sont en cohérence avec les supports et ont largement fait la preuve de leur durabilité".<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Cassettes vidéo "Chaux et arène" réalisées par Les Maisons Paysannes de France avec Michel Auzemery, maçon.

<sup>2</sup> "Chaux et arène". Document d'accompagnement de la cassette-vidéo réalisée par Les Maisons Paysannes de France.

## RÉALISATION DU MORTIER

- Avant réalisation du mortier, vérifier la teneur en fines de tuf.  
Si celle-ci est trop importante (tuf trop gras), il faut se procurer du sable de carrière et le mélanger au tuf... ou mettre peu de chaux en se rapprochant de la technique initiale de hourdage à l'argile pure.

*Exemple : trois parts de tuf brut à 20 % de fines mélangées à une part de sable de carrière à 0 % de fines, peut permettre d'obtenir un mélange à 15 % de fines.*

Si le tuf est insuffisamment "gras", il faudra ajouter plus de chaux pour confectionner le mortier mais celui-ci sera moins coloré par le tuf.

- Réaliser le mélange chaux aérienne (liant) et sable (agrégat) à sec à la main ou dans une bétonnière selon la quantité désirée (ou au mélangeur).
- Ajouter ensuite l'eau nécessaire à l'obtention d'une pâte non colorante.  
Un mélange de chaux aérienne et de chaux hydraulique peut être utilisé pour certains types de travaux déjà décrits mais il ne faut en aucun cas ajouter du ciment blanc ou gris dans le mortier pour les raisons déjà énoncés ci-dessus.

À titre indicatif : il faut généralement une part de chaux pour trois ou quatre parts de tuf selon sa teneur en "fines".



Enduit à "pierres vues"  
Cheissoux



Bujaleuf

Enduit à "fleur de bosse"

Saint-Léonard-de-Noblat



## LES ENDUITS

### LES MATIÈRES PREMIÈRES

Celles-ci sont les mêmes que pour les mortiers de chaux (se reporter § 2).

Selon la technique de mise en œuvre (enduit monocouche ou en trois couches), les proportions de matière première varieront.

### TECHNIQUES DES ENDUITS

#### L'ENDUIT À "PIERRES VUES"

Cette technique consiste à "gobeter" largement le mur et à racler au nu de la pierre avec le tranchant de la truelle le surplus de mortier.

Cet enduit est facile et rapide à réaliser. Il offre une matière agréable à l'œil qui convient parfaitement pour des murs en moellons de bâtiments situés hors des bourgs.

#### À NE PAS FAIRE

**Brosser ou lisser à l'éponge les joints.**

**Faire en creux les joints en mettant trop à nu les moellons, ce qui risque de mettre en péril.**

**l'étanchéité des murs et leur conservation.**

#### ENDUIT À "FLEUR DE BOSSE"

Pour confectionner cet enduit, une seule couche de mortier totalement couvrante est appliquée sur le parement. Ensuite, le maçon passe une taloche et met à jour uniquement la tête de moellons qui affleure le plus de la maçonnerie. Toutes les pierres en retrait disparaissent dans l'enduit. Ce procédé est également assez simple et rapide à mettre en œuvre. Il est particulièrement adapté à des façades de bâtiments situés en pleine campagne. Il permet une bonne protection de la maçonnerie. Son aspect est agréable à la vue. La maçonnerie présente une unité tout en révélant des têtes de moellons qui peuvent être de taille et couleur différentes.

Un sablage superficiel après durcissement complet de l'enduit peut s'avérer intéressant pour nettoyer les têtes ou tranches de moellons.

## LES ENDUITS COUVRANTS

Ces enduits sont généralement réalisés en trois couches :

- le **gobetis**, couche de quelques millimètres appliquée du haut vers le bas selon la technique du "jeter de truelle", geste typique du maçon ;
- le **dégrossi** ou corps d'enduit, couche d'un centimètre maximum, appliqué selon la même technique que le gobetis ;
- la **couche de finition** de cinq à sept millimètres, dose assez fine pour éviter le faïençage.

Compte tenu de leur épaisseur, ces enduits devront nécessairement tenir compte des encadrements de baies et de chaînes d'angle en fonction du relief par rapport au plan de maçonnerie :

- si les pierres de taille présentent une "vue" au moins égale à l'épaisseur de ce type d'enduit, simple remplissage de la tapisserie de façade ;
- si les pierres de taille sont montées dans le plan de la maçonnerie, l'arrêt de la surépaisseur de l'enduit sera réalisé à bandeaux droits à la règle dans une largeur variant de 15 à 20 cm et en aucun cas détourné arbitrairement (façon de faire du plus mauvais effet).

## LES FINITIONS

### Enduit taloché

Initialement ces enduits étaient confectionnés à la **truelle** et pour une couche de finition plus lisse on utilisait la taloche au lieu de les racler avec le tranchant de la truelle.

On ne cherchait pas à faire un enduit parfaitement plat et régulier. Les irrégularités donnaient un caractère vivant à l'enduit, révélant qu'il était "fait à la main".

### Les mouchetis

Plus tard, on a substitué aux enduits à la truelle ou talochés, "les mouchetis". Ceux-ci sont obtenus en



Saint-Denis-des-Murs



Linards



Sussac

### Exemples d'enduits couvrants



Restauration partielle d'enduit - Royères

projetant la dernière couche de mortier avec un **balai**.

Encore plus récemment, on a effectué des mouchetis à l'aide d'une machine à projeter le mortier. Ce sont les enduits en **mouchetis tyrolien**.

Les mouchetis sont d'aspect moins vivant que les enduits à la truelle. Leur matière, leur régularité en font des enduits qui ne peuvent correspondre qu'à un certain type de bâtiment : habitations des bourgs datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

**Enduits grattés** trop systématiquement employés sur les constructions neuves (murs de parpaings) ou les constructions anciennes. On leur préférera les enduits talochés.

### Le faux appareil

L'enduit à plein recouvre totalement les parements en incluant les chaînages d'angle et l'encadrement des ouvertures. L'enduit est ensuite badigeonné et un "faux appareil" est peint pour dessiner chaînages et encadrement.

Cette technique, spécialité des "façadiers" de début du XX<sup>e</sup> siècle, visait à obtenir un effet décoratif parfois critiquable, parfois réussi sur des façades dépourvues de modénature soignée. L'enduit taloché était alors régulée à "faux-appareil" tracé au fer, rehaussé quelque fois d'un fil décoratif rouge brique ou noir de fumée.

## COMMENT CHOISIR D'INTERVENIR SUR UN ENDUIT ?

### REFAIRE OU RÉPARER UN ENDUIT ?

Très fréquemment, on peut se contenter d'intervenir ponctuellement sur les enduits "à pierres vues" et "à fleur de bosse". Seules les zones où le mortier se décolle du mur doivent être refaites.

Si on utilise de la chaux naturelle et du tuf pris dans les environs immédiats du bâtiment et la même technique que celle utilisée pour le reste du mur, les interventions récentes se fondront parfaitement avec les zones d'enduit ancien.

La plupart des artisans ne souhaitent pas réaliser ce type de travaux peu intéressants sur un plan économique et n'entrant pas dans leur logique d'intervention habituelle.

Une reprise d'un enduit à "pierres vues" ou à "fleur de bosse" est réalisable par un non-professionnel à condition de réaliser quelques essais sur de petites zones tests. Si toutefois vous préférez faire appel à un maçon, insister pour qu'il ne touche pas les parties du mur où l'enduit "tient".

### QUEL TYPE D'ENDUIT CHOISIR ?

- Si l'enduit d'origine existe, bien l'observer : texture, couleur, technique... et le refaire tel quel.
- Si l'enduit d'origine a été enlevé, observer les habitations ou les bâtiments semblables au vôtre situés à proximité. Selon la nature du mur (façade, pignon, arrière), le type de bâtiment (habitation rurale, de bourg, bâtiment agricole), les caractéristiques constructives (pierre de taille, moellons, maçonnerie mixte, pan de bois...), déterminer quel devait être l'enduit d'origine.

#### À ÉVITER

**Recouvrir totalement un appareillage destiné à être laissé nu ou enduit partiellement.**

**Rejointoyer un mur destiné à être enduit.**

**Les effets de mode qui ont conduit à :**

**. l'utilisation du mortier trop blanc lissé à la brosse ou à l'éponge sur des façades rejointoyées**

**. la réalisation d'enduit gratté à la taloche à pointe de couleur ou à des enduits à la tyrolienne sur des façades qui auraient conservé tout leur charme avec des enduits à fleur de bosse.**

## COMMENT RÉALISER LES ENDUITS ?

### PRÉPARATION DU SUPPORT

Sur toutes les zones nécessitant une intervention, dégarnir les joints au burin sur un à deux centimètres de profondeur pour que le nouvel enduit accroche bien à la maçonnerie. Procéder au **dépoussiérage** du mur en passant une brosse.

**Colmater les fissures** s'il y en a au mortier de chaux (voir fiche sur maçonneries en moellons). Avant d'appliquer le mortier, **humidifier le mur** avec une projection d'eau.

#### À ÉVITER

**L'utilisation du marteau-piqueur ou du burineur (électrique ou pneumatique) car leurs vibrations peuvent entraîner une dégradation des maçonneries.**

### PRÉPARATION DU MORTIER

Préparer le mortier à l'aide de matières premières déjà décrites, à la pelle, ou dans une bétonnière selon les quantités nécessaires.

### APPLICATION DE L'ENDUIT

Application en projetant le mortier à la truelle sur support humidifié selon l'une des techniques (monocouche ou en trois couches avec finition à pierre vue, fleur de bosse ou talochée) déjà présentée.

#### À NE PAS FAIRE

**Créer des surépaisseurs avec des détourages marqués autour des chaînages d'angles et des encadrements, mais arrêter l'enduit à la règle à bandeaux droits en cas de surépaisseur.**

## À RETENIR

Pour les enduits, utiliser un mélange de tuf et chaux aérienne.

N'intervenir que sur les parties endommagées d'encadrement.

Refaire les enduits à la truelle en :

- raclant au nu de la pierre avec le tranchant de la truelle pour les enduits à pierres vues
- utilisant la taloche pour les enduits à fleur de bosse et les enduits à plein
- faire mourrir les enduits au nu de la pierre des chaînages et des encadrements sauf si ceux-ci sont piquetés et donc destinés à être enduits.

## QUE PENSER DES ENDUITS PRÊTS À L'EMPLOI ?

Les enduits prêts à l'emploi sont des mélanges pigmentés dans lesquels on n'a plus qu'à ajouter de l'eau.

Ces enduits sont donc simples d'emploi. Mais, même s'ils sont de mieux en mieux adaptés au bâti ancien, nous déconseillons fortement leur usage. Ils représentent la négation du lien unissant le bâti à son environnement en imposant un sable standardisé comme agrégat. La variété de texture et de couleur des enduits qui fait la richesse et la diversité du bâti de pays disparaît au profit d'une standardisation des façades.

D'autre part, leur composition, sous couvert de secret de fabrication, est souvent introuvable. Ces produits peuvent contenir différents adjuvants, des résines et du ciment.

Enfin, ils présentent deux autres inconvénients :

- ils sont assez chers ;
- ils nient le savoir-faire du maçon et limitent sa créativité. Celui-ci devient un exécutant qui ne fait plus appel à un savoir-faire particulier.

## LES BADIGEONS

Très souvent, les enduits sont laissés bruts et vieillissent en même temps que la pierre. Mais parfois, dans les bourgs et sur les maisons de maîtres, les façades sont badigeonnées au lait de chaux.

Cette peinture, outre son rôle décoratif, joue un rôle hygiénique (vertus aseptisantes et bactéricides du lait de chaux) et protecteur pour les enduits.

## LES MATIÈRES PREMIÈRES

Tous les badigeons utilisés sur le Pays de Monts et Barrages sont réalisés à partir de **chaux aérienne**.

Le badigeon est composé :

- de chaux aérienne ;
- d'**eau** ;
- de **pigments** ;
- et éventuellement d'**adjuvants** : rétenteurs d'eau, agent mouillant, fixateurs...

Les pigments peuvent être :

- issus de **minéraux naturels**, les "terres" ou "ocres" qui sont des oxydes de fer. Ils teintent le lait de chaux de couleurs allant du beige pâle à marron en passant par des teintes orangées ou rosées selon la nature des "terres" utilisées.
- des **pigments synthétiques** qui sont des oxydes.

## COMMENT RÉALISER UN BADIGEON ?

Le badigeon s'applique à secco ou a fresco.

**À fresco**, on applique le badigeon sur un enduit qui n'a pas encore séché, c'est-à-dire dans les deux ou quatre heures qui suivent la confection de l'enduit.

**À secco**, technique la plus utilisée, le badigeon est passé sur un enduit sec.

### PRÉPARATION DU BADIGEON

Délayer la chaux avec l'eau pour obtenir un lait assez épais et ajouter pigment et éventuellement fixateur.

Dosage indicatif : un volume de chaux pour deux à cinq volumes d'eau.

Réaliser quelques essais de couleur sur de petites proportions de mur en laissant sécher car les teintes s'éclaircissent en séchant.

### APPLICATION DU BADIGEON

Se fait à l'aide d'une brosse souple (pas de nylon) ou d'un pinceau épais.

Appliquer de haut en bas pour ne pas avoir de trace de coulure sur votre mur.

### LES PEINTURES MINÉRALES

Proposées par beaucoup de fabricants, elles sont une bonne solution pour ravalser des enduits décolorés mais de bonne facture, types mouchetis et enduits récents.



Bujaleuf

## Comment restaurer les couvertures et ouvrages de couverture ?

### DÉMARCHE

Avant toute intervention, il sera nécessaire de :

- **observer l'aspect extérieur de la toiture** : forme, souplesse de facture, nature et couleur du matériau de couverture... Si celle-ci est fortement endommagée ou a été altérée par diverses interventions, observer aux alentours les toitures de même forme les plus anciennes.
- **procéder à un diagnostic de l'état du toit** : état de la charpente et de la couverture ;
- **sur la base de ce diagnostic et des souhaits d'aménagement (ex : aménagement des combles), définir un programme des travaux de restauration / réhabilitation.**

Pour mener à bien ce travail d'observation et de réflexion, les conseils de professionnels sont indispensables. Mais attention, il faudra veiller à ce que ces conseils s'inscrivent bien dans la démarche visée ici, c'est-à-dire celle d'une restauration / réhabilitation respectueuse du patrimoine bâti ancien.

### QUELQUES CONSEILS POUR LE SUIVI DE LA RESTAURATION D'UNE CHARPENTE

Quelle que soit l'ampleur des travaux à engager pour la restauration d'une charpente, ceux-ci requièrent l'intervention de véritables professionnels. Il faudra toutefois veiller à la prise en compte des points suivants :

- inciter les professionnels à ne pas engager une réfection totale de la charpente si la dépose et le remplacement de quelques pièces sont possibles. Les assemblages traditionnels des charpentes font partie de notre patrimoine et il est important de les conserver.
- en cas de reprise partielle ou totale, veiller au respect de la souplesse de facture de la charpente. Comme le souligne le CAUE de Haute-Vienne, ce point est important : "la flexure des arêtiers et contre-flexure à l'égout est **volontaire**... Elle avait pour but, outre la beauté qu'elle donnait au toit par sa souplesse, de faire "serrer" la tuile canal, lui assurant une meilleure assise et une meilleure étanchéité... Les faîtages n'étaient pas, non plus, parfaitement rectilignes, cela venait de l'emploi des bois de brin et de leur mise en œuvre".

Le savoir-faire et la sensibilité de l'artisan seront déterminants dans le respect de cette souplesse de facture. Demandez lui de vous montrer certaines de ces réalisations pour vous faire une idée des résultats de son travail.



Châteauneuf-la-Forêt



Saint-Léonard-de-Noblat



Moissannes

## RÉFECTION DES COUVERTURES

### CHOIX DU MATÉRIAU DES COUVERTURES

Le choix du matériau de couverture a souvent été lié à l'importance de la pente du toit (tuile canal pour les pentes faibles et tuiles plates ou ardoise pour les pentes fortes) et aux évolutions des disponibilités de matériaux.

Sur le territoire de Monts et Barrages, pour les toits à deux pentes, on privilégiera la tuile canal pour les pentes faibles et la tuile plate ou l'ardoise pour les toits à pentes fortes. Les toits à croupe (4 pentes) seront recouverts de tuiles plates, d'ardoises ou de tuiles canal selon le degré de leur pente.

Certains modèles de tuiles et d'ardoise doivent être choisis prioritairement :

	À privilégier	À proscrire
<input type="checkbox"/> <b>Tuile canal</b>	tuile artisanale à fond plat avec courants	tuile mécanique de style "romane-canal" ou à tenon
<input type="checkbox"/> <b>Tuile plate</b>	tuile artisanale	tuile plate mécanique
<input type="checkbox"/> <b>Ardoise</b>	ardoise naturelle	ardoise synthétique
<input type="checkbox"/> <b>Tuile mécanique</b>	tuile à côte des modèles suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Bisch-Seltz</li><li>• H 14</li><li>• type Marseille</li></ul>	

Note : des tuiles de récupération peuvent être utilisées sachant que l'état de la toiture, en pourcentage plus ou moins important, est récupérable. L'emploi de ces tuiles nécessitera un suivi de la couverture afin de vérifier leur pérennité.



Tuiles plates - Roziers-Saint-Georges



Ardoises - Saint-Amand-le-Petit



Chanlatte en recouvrement de chevrons - Eymoutiers



Coyau - Roziers-Saint-Georges

Pour les tuiles neuves, privilégier l'emploi de tuiles fabriquées artisanalement et localement. Elles doivent être d'une couleur homogène et naturelle, de celle de la terre telle qu'elle est au sortir de la cuisson. Elles ne doivent pas être colorées après cuisson.

Les tuiles mécaniques à côtes peuvent remplacer sur les bâtiments agricoles les tuiles plates ou l'ardoise car elles sont moins coûteuses, mais donnent un résultat acceptable sur le plan esthétique.

L'ensemble de ces matériaux de couverture devront être posés sur un voligeage de préférence en chêne ou en châtaignier ou à défaut en pin douglas, les chevrons de rives restant en chêne.

### LES FINITIONS

- **Proscrire la mise en place de bandeaux de recouvrement** des chevrons de rive. Les toitures anciennes en étaient dépourvues. Le chevron de rive sera laissé apparent. Proscrire l'emploi des tuiles de rives à rabat.
- **Scellement des faitages et arrêtières** avec embarrures généreuses au mortier de chaux et mise en place de casseaux (languettes de tuiles placées dans le mortier en sur-courant).
- **Scellement** ou non du **dernier rang de tuiles courbes** à l'égout du toit.
- **Scellement** au mortier de chaux du **dernier rang des tuiles plates** aux rives du toit.
- **Rives des toits de tuiles courbes** traitées à très faible débord de larmier.
- **Les rives de tuiles mécaniques à côtes** (grange ou hangar) seront traitées à chanlatte (planches clouées sur le chevron de rive) de châtaignier ou de chêne.
- **Refaire ou maintenir les coyaux** (pièce de bois en siffet qui relie l'égout du toit) qui donne une forme esthétique à la toiture et qui éloigne l'eau de pluie des murs.

- **Passer les chevrons et les voliges apparents au produit d'imprégnation noir non brillant** pour assurer la protection du bois.
- **Poser des gouttières uniquement en zinc commun laissé brut** ainsi que leurs descentes. Proscrire l'utilisation de gouttière en PVC ou en aluminium. Il n'est pas utile de poser des gouttières en cuivre ou zinc patiné qui sont plus coûteux que le zinc brut. Le dauphin devra être en fonte et peint.

## LES SOUCHES DE CHEMINÉE

Les souches de cheminée participent à la beauté et à l'équilibre des toits. On veillera donc :

- à les conserver ;
- à ce que leur hauteur ou l'étroitesse du conduit soit suffisante pour assurer un bon tirage en cas d'utilisation de la cheminée. Cela permettra d'éviter l'emploi d'aspirateurs préfabriqués, plateaux en béton... très inesthétiques. Le cas échéant, on aura recours aux mitres hautes de poterie.
- à restaurer le couronnement des cheminées tel qu'il était initialement avec, par exemple, trois rangées de briques en saillies pour les cheminées construites en briques ;
- à utiliser pour les joints et les solins un mortier composé de chaux hydraulique naturelle et de sable de rivière.



*Épis de faîtage - Saint-Julien-le-Petit*



*Lucarne - Roziers-Saint-Georges*



*Souche de cheminée - Roziers-Saint-Georges*

## LES OUVRAGES EN TOITURES

- **Conserver les épis de faîtage** présents essentiellement sur les toitures à croupes. Ils protègent les flèches des poinçons et sont également décoratifs.
- **Conserver les lucarnes** si elles sont anciennes et/ou sont en harmonie dans leurs proportions et leur facture avec l'ensemble du bâti.
- Dans le cas d'aménagement de comble avec **création de lucarnes**, donner à ces dernières des **dimensions modestes** conformes à celles des anciennes lucarnes existant déjà sur votre maison ou sur des maisons voisines et imposer ce choix à l'artisan choisi.
- **Choisir** dans la plupart des cas le même **matériau** de couverture des lucarnes que celui du toit. Sur le territoire de Monts et Barrages, les jouées de lucarnes peuvent toutefois être recouvertes de bardeaux de châtaignier ou de voliges.
- **Traitement des rives** de la toiture de la lucarne identique à celles du toit : pas de recouvrement total du chevron, utilisation d'un mortier de chaux pour sceller les tuiles.
- **L'éclairage de comble** peut être assuré par la création de châssis aux dimensions modestes qui sont souvent discrets.

## Comment intervenir sur les ouvertures et les menuiseries ?

### DÉMARCHE

*Lors de la restauration d'une maison ancienne, on est fréquemment amené à intervenir sur les ouvertures (fenêtres et portes) et leurs menuiseries.*

*Les ouvertures des maisons anciennes, surtout en milieu rural, ne satisfont généralement pas nos besoins de lumière. D'autre part, le changement de fonction d'un bâtiment (souvent une dépendance à vocation agricole en habitation) pose le problème de l'adaptation des ouvertures au nouvel usage.*

*Quant aux menuiseries, elles peuvent s'être détériorées avec le temps et ne pas présenter les performances souhaitées en matière d'isolation.*

*Face à ces différentes considérations, il faudra intervenir avec prudence en respectant certaines règles. Le nombre, le rythme et les proportions des ouvertures sont déterminants pour l'équilibre de la façade. Les menuiseries ont, quant à elles, outre leur rôle fonctionnel, une importance essentielle dans le décor de la façade.*

### LES OUVERTURES

La transformation ou la création d'ouvertures se pose essentiellement dans deux cas :

- augmenter la luminosité de certains espaces intérieurs ;
- éclairer des espaces suite à une restructuration de l'organisation intérieure du bâti.

Dans ces deux cas, les interventions doivent être longuement réfléchies.

L'observation de l'existant doit guider la réflexion et aider à trouver des solutions satisfaisantes selon qu'on a affaire à une façade aux ouvertures aléatoires ou une façade ordonnée et symétrique.

#### TRANSFORMATION DES OUVERTURES EXISTANTES

Le principe consistera, dans tous les cas de figures, à garder les proportions initiales quand elles sont équilibrées et non à les surdimensionner pour satisfaire à des exigences de hauteur (porte d'entrée) ou d'entrée de lumière (fenêtre).

#### MODIFICATION DES ENTRÉES

De nombreuses constructions antérieures au XIX<sup>e</sup> siècle présentent de faibles, voire de très faibles hauteurs de porte d'entrée. On pourra dans bien des cas surélever les linteaux de la hauteur d'une assise en pierre de taille sans nuire aux proportions. Cette hauteur pourra recevoir une imposte vitrée. On réemploiera le linteau initial ou on le restituera dans sa facture lorsqu'il s'agit d'un encadrement de briques.

#### MODIFICATION DES FENÊTRES

Pour des raisons d'éclairément, on pourra être amené à transformer une petite fenêtre souvent de proportion carrée équipée d'un châssis à quatre carreaux en fenêtres plus hautes normalisées à trois carreaux par battant.

On s'évertuera à ne jamais dépasser la hauteur de la porte d'entrée s'il s'agit d'une fenêtre basse.

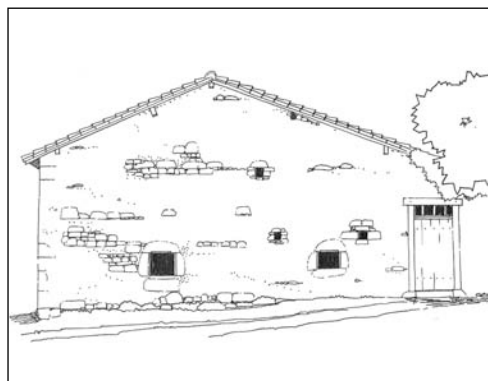
Quant aux fenêtres hautes placées pour l'éclairage des combles sous la sablière du toit, l'expérience montre qu'il vaut mieux souvent les doubler que de les transformer ; on ne doit pas pour des raisons évidentes de proportions augmenter la hauteur et la largeur des baies au niveau des étages.

### CRÉATION D'OUVERTURES

La règle veut que l'on respecte les axes de travée et le rythme des percements dans la façade. On pourra, dans bien des cas, les doubler sans porter préjudice et atteinte à l'équilibre et à l'harmonie de la construction. On ne recherchera pas forcément la symétrie absolue mais on satisfera plutôt à l'appréciation de l'œil.

Les solutions proposées ci-contre illustrent assez bien notre propos.

### EXEMPLES DE CRÉATIONS D'OUVERTURES (HAUT-VIENNE) Dessins G. Magne CAUE 87



État juin 2002



Proposition d'aménagement



État décembre 2003



Proposition de restauration

La modification ou la création d'ouvertures nouvelles s'est exprimée au cours des siècles en utilisant des matériaux similaires aux matériaux initiaux : pierre ou bois. On a fréquemment fait appel à la brique au début du XX<sup>e</sup> siècle comme en témoignent les photographies des pages 34 et 36.

On a beaucoup employé la brique pour des agrandissements d'habitat pris en prolongement de la maison sur les granges ou les étables (cas d'une maison bloc à terre avec grange attenante). On a eu recours au même procédé lors de surélévations de maison basse : pierre de taille pour les fenêtres en rez-de-chaussée et briques pour celles des étages. Outre sa facilité d'emploi et sa mise en œuvre souvent élégante, la brique accompagne de sa note colorée chaleureuse les façades austères de schistes ou de granit.

On n'hésitera pas pour les nouveaux percements à faire appel à cette association de bon aloi. Dans ce cas, les briques seront de production locale, de couleur uniformément rouge maçonnées à joints pleins à la chaux, à jambage droit ou harpée (à besace), linteau arcaturé ou aplati. Dans certains cas, il pourra être opportun de placer en linteau une poutrelle métallique (UPN) moisée à rosace (particulièrement adaptée aux grandes baies créées dans des murs de granges).

L'utilisation du bois (madrier de chêne) est facile d'emploi, mais pas toujours du meilleur effet ; pour qu'elle le devienne il faudra respecter les règles suivantes :

- madriers bruts de sciage (non rabotés) ;
- débords latéraux importants (pas forcément symétriques) des linteaux et des pièces d'appui par rapport aux jambages ;
- linteaux et appuis chevillés aux jambages, chevilles coupées au ras de l'assemblage ;
- cadre extérieur sans vue moisé au cadre intérieur.



*Eymoutiers*



*Sussac*



*Le Châtenet-en-Dognon*

On pourra associer ces trois matériaux (pierre, bois, brique) dans l'ordre suivant :

- jambage pierre, linteau bois ou brique ;
- jambage brique, linteau bois ou métal.

Les ouvertures sur pignons, hautes ou basses, quelques fois délicates, peuvent néanmoins satisfaire, si on respecte ces règles (proportions, matériaux, répartitions), aux exigences d'une réhabilitation respectueuse de l'esprit de la construction.

#### À RETENIR

**Garder les proportions initiales des ouvertures quand elles sont équilibrées.**

**Mieux vaut créer de nouvelles ouvertures que de surdimensionner celles qui existent.**

**Créer des ouvertures en respectant les axes de travées sans rechercher une symétrie absolue sauf dans le cas particulier de façades ordonnancées.**

## LES MENUISERIES

Les menuiseries anciennes étaient en bois. Une restauration bien conduite devra au moins respecter ce matériau de base sans exclure toutefois l'emploi du métal (acier ou aluminium pré-peint) convenant parfaitement aux transformations des bâtiments annexes.

On rejettera de toute évidence les PVC et autres matériaux synthétiques ou assimilés (ce qu'ont fait de nombreux pays de l'Union Européenne). Les bois utilisés pendront en compte des exigences écologiques et de durabilité. Ainsi, seront exclus les bois exotiques (déforestation) ou de faible résistance (résineux ou bois tendre).

## LES FENÊTRES

Le réticulage des fenêtres sera dessiné à proportion des baies. Le pourcentage le plus répandu étant le tiers de trois carreaux par vantail. Les fenêtres actuelles, presque toutes industrialisées, sont livrées à double vitrage. On ajoutera donc des petits bois rapportés sur les carreaux au dehors comme au dedans. La largeur de ces petits bois sera fonction de la dimension de la fenêtre. Elle sera légèrement inférieure à la largeur des montants du battant.

On pourra également s'orienter vers la croisée classique : petits bois ajoutés au tiers supérieur du vitrage. À rejeter : un seul carreau par battant et des baguettes métalliques dorées ou argentées à l'intérieur du vitrage comme le proposent certains fabricants aux catalogues banalisés (cela se voit !). Les petites fenêtres carrées (étage de comble ou fenêtre basse) seront équipées de châssis à quatre carreaux à profil simple de petits bois assemblés d'équerre ou à coupe d'onglet.

## LES PORTES

Vitrées ou pleines, elles peuvent présenter une imposte ou en être dépourvues. Les portes vitrées classiques sont simples : quatre carreaux, cimaises centrales, un panneau, une plinthe sur toute la largeur, simple poignée en fer losangée à platine ronde, petit bois du vitrage droit ou à coupe d'onglet.

La partie vitrée est égale en dimensions à la partie pleine, une cimaise centrale les sépare. On peut trouver au-dessus de ces portes une imposte fixe. Vitrée généralement, elle est à deux carreaux. Les portes pleines sont surmontées de l'imposte (à division droite ou losangée). Les portes sont planchées à la fin du XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles à la verticale, en planche bouvetée



*Domps*



*Saint-Léonard-de-Noblat*

souvent d'inégale largeur. Une plinthe biseautée court sur toute la largeur. Poignée laiton ou fer rond ou losange. Les modèles les plus anciens (XVIII<sup>e</sup> et début XIX<sup>e</sup>) peuvent présenter un assemblage de planches horizontales cloutées à l'extérieur. On restaurera ces portes anciennes, si leur état le permet, en respectant leur ferrage : clous de réemploi, clous forgés main ou clous neufs de charpente de marine.

### À RETENIR

**Pour les portes, veiller à respecter la facture d'origine :**

- imposte à deux ou trois carreaux
- proportion égale des parties pleines et vitrées (quatre carreaux), cimaise centrale et petits bois du vitrage
- planches bouvetées
- plinthes biseautées sur toute la largeur
- ferrage d'origine
- pose de simples poignées en fer.

## LES CONTREVENTS

Les maisons rurales pouvaient être dépourvues de contrevents aux étages, mais elles en possèdent presque toujours au rez-de-chaussée. De simple facture, réalisés en bois, ils étaient dans bien des cas faits par des charrons. Les contrevents menuisés plus soignés se sont répandus davantage au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### FAÇON DE RÉALISER LES CONTREVENTS

Contrevents pleins, planches larges bouvetées assemblées à joints vifs maintenus par des barres de section demi-arrondies engagées à clé sans écharpe.

Pour une bonne tenue dans le temps, placer une alaise en partie haute.

Des motifs décoratifs agrémentent ces ouvrages :

oculus losangé, en croissant de lune, en trèfle ou en cœur percé au tiers inférieur des ouvrants. Les pentures seront simples, longues, droites. Elles éviteront toute pseudo rusticité proposée par les quincailleries (queues de carpes, épines...).

Contrevents ajourés, généralement placés à l'étage, quelquefois dans les fermes mais surtout dans les maisons de maîtres et les maisons de ville, seront persiennés à la "française" à lames fixes. Même exigence de simplicité pour les pentures. On pourra placer en rez-de-chaussée les mêmes types de contrevents demi-persiennés à la française.

### À RETENIR

**Contrevents pleins : planches larges bouvetées assemblées à joints vifs maintenues par des barres de sections demi-arrondies.**

**Pas d'écharpes.**

**Oculus en forme de losange, trèfle...**

**Contrevents ajourés persiennés à la "française" aux étages et demi-persiennés en rez-de-chaussée.**

**Peindre les menuiseries en mat ou satiné en privilégiant les gris colorés.**

### CAS CONCRET : TRANSFORMATION D'UN PORTAIL DE GRANGE

La plupart des portails de grange s'ouvrent à l'intérieur et quelques-uns s'ouvrent à l'extérieur et se rabattent sur les murs gouttereaux.

On pourra très bien conserver ce portail après restauration si nécessaire en le maintenant ouvert la journée pour habiter l'intérieur. Dans ce cas, on mettra en place un cadre vitré en bois ou acier posé en recul avec sas lorsque le portail s'ouvre en dedans et en tableau lorsque le portail s'ouvre au-dehors. Le pourcentage de ce vitrage respectera les proportions de l'ouverture mais c'est l'aménagement intérieur qui dictera la division horizontale.

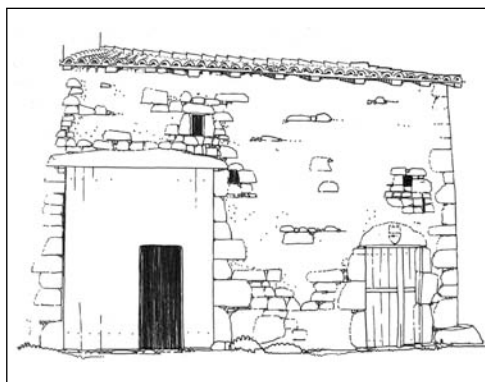
Généralement pratiqué au tiers supérieur en façon de travers d'impostes pour des questions de hauteur de plancher. Le bâti de ce vitrage pourra largement faire appel au métal pré-peint ou au bois.

Les exemples montrent qu'il vaut mieux s'orienter vers peu de division et de grands vitrages que des sections répétées à petits carreaux souvent du plus mauvais effet. Dans tous les cas, on respectera une allège pleine au bas des ouvrants et des dormants.

Dans le cas de la dépose du portail et de l'occultation de l'ouverture en tableau par une baie vitrée, celle-ci sera placée derrière la feuillure du tableau lorsqu'elle existe et à faible recul du parement extérieur quand elle n'existe pas. On sera alors particulièrement attentif au dessin de l'ouvrage (équilibre et proportion).

Les propositions ci-dessous peuvent servir d'exemples.

### EXEMPLE DE TRANSFORMATION D'UN PORTAIL DE GRANGE (HAUT-VIENNE) Dessins G. Magne CAUE 87



État juin 2002



Proposition d'aménagement

## LES COULEURS

Toutes ces menuiseries étaient en principe peintes sauf exception : châtaignier notamment et quelques fois chêne.

En même temps qu'une protection, la couleur donnait aux constructions leur caractère et leur originalité.

En milieu rural, comme on le voit sur les photographies présentées supra, les teintes les plus fréquemment répandues étaient celles utilisées par les charrons : ocre-jaune, rouge et bleu, ocres naturels, ou oxydes métalliques délayés dans du lait de chaux et fixés à l'alun ou autre adjuvant.

Tout était peint, le ferrage comme le bois, de la même couleur. Le bois laissé brut recevait fréquemment une protection aux dérivés de bitume (coaltar, brai, carbonyle) ou d'huile usagée (huile de vidange).

Beaucoup de portails et de cadres bois ont conservé ce noir mat caractéristique. On peut trouver dans le commerce des produits écologiques équivalents.

Pour le choix des couleurs, voir Fiche 8.

### À RETENIR

**Restaurer les menuiseries en utilisant du bois ou du métal pour les bâtiments annexes.**

**Proscrire l'emploi des PVC, des bois exotiques ou de faible résistance.**

**Réticulage des fenêtres et largeur des petits bois à déterminer en fonction de la proportion des baies.**

**Rejeter la pose des fenêtres à un seul carreau par battant.**

## Comment harmoniser les couleurs des différentes composantes du bâti ancien ?

### DÉMARCHE

*Le bâti ancien a été construit à l'aide de matériaux de provenance ou d'extraction locale qui ont déterminé les couleurs des bâtiments existants. Ces teintes naturelles, discrètes permettent aux bâtiments de s'inscrire parfaitement dans le paysage sans créer de dissonance par des contrastes trop francs entre l'environnement naturel et les constructions.*

*Les dominantes chromatiques architecturales sont essentiellement constituées par la couleur des maçonneries, des couvertures et enfin des menuiseries.*

*Afin de respecter cette harmonie qui nous séduit tant entre la nature et les constructions anciennes, on veillera à respecter l'utilisation de certains matériaux et à privilégier l'emploi de certaines couleurs.*

*L'observation de l'environnement et des teintes des bâtiments anciens est un préalable important dans le choix des couleurs.*

*On privilégiera la simplicité tout en se défiant de l'uniformité.*

### COULEURS DES TOITURES

Pour les **toitures**, nous avons déjà souligné l'importance d'employer certains types de tuiles (voir Fiche-conseil 1) ou de l'ardoise naturelle. Dans le cas des tuiles, on veillera à utiliser des tuiles de couleur brute correspondant à leur teinte juste après leur cuisson, non modifiée par des procédés de type vieillissement prématuré, fumage... On évitera le panachage des toits qui mixe tuiles foncées et tuiles claires...

En revanche, l'emploi de la tuile et de l'ardoise sur un même corps de bâtiments est tout à fait possible dans certains cas :

- toiture à La Mansart avec brisis d'ardoise et terrasson recouvert de tuiles (plates ou mécaniques) ;
- habitation recouverte d'ardoises et grange attenante couverte en tuiles plates ou mécaniques.

L'emploi de tuiles plates pour l'habitation et de tuiles mécaniques pour les dépendances est également possible...

Quant aux souches de cheminée en brique, elles devront être de couleur unie.

C'est avant tout l'observation de constructions voisines qui permettra de choisir le matériau de couverture, le Pays de Monts et Barrages étant caractérisé par différentes zones où dominant soit les toits de tuile rouge, soit les toits d'ardoise bleutée.

#### À RETENIR

**Utiliser certaines tuiles (voir Fiche-conseil 8) à la couleur brute correspondant à celle de leur sortie après cuisson ou de l'ardoise naturelle.**

**Ne pas panacher des tuiles foncées et claires.**

**Utiliser des briques de couleur rouge unie pour refaire les souches de cheminées en brique.**

## COULEURS DES MURS

La couleur des **murs** est le résultat :

- soit du matériau de construction (pierre, brique, pisé...) et/ou d'une coloration dans la masse des enduits de recouvrement ;
- soit d'une finition à l'aide de peinture.

La coloration dans la masse est le résultat de la combinaison des différentes substances entrant dans la composition des enduits et notamment le tuf. L'ajout de tuile et/ou de brique pilées sera également déterminant.

Dans tous les cas, la couleur des enduits oscille dans une palette d'ocre gris clair à ocre plus affirmé.

Pour les enduits badigeonnés ou teintés, la prudence s'impose et ce type de finition doit être réservé uniquement à des cas particuliers : maison de bourg à la modération peu soignée, architecture initialement conçue avec enduit badigeonné et faux-appareil...

On fera très attention à ne pas choisir de couleur trop claire comme c'est le cas pour les constructions neuves.

### À RETENIR

**Utiliser du tuf, de la tuile ou de la brique pilée pour obtenir des mortiers et enduits à la chaux de couleur ocre-gris clair à ocre plus affirmé.  
Enduits badigeonnés et peints à réserver dans des cas très particuliers.**



*Saint-Méard*



*La Croisille-sur-Briance*



*Sauviat-sur-Vige*

## COULEURS DES MENUISERIES

Le territoire de la charte (et le Limousin par extension) est un **pays de gris colorés**.

On évitera, par conséquent, toutes teintes criardes ou lumineuses, rappelant celles employées en bord de mer.

Les menuiseries doivent être peintes et non vernies ou lasurées.

Si on veut laisser le bois naturel (par exemple sur un bâtiment agricole), on le protégera à l'huile de lin et on peut également le teinter au brou de noix.

Les couleurs à privilégier pour peindre les menuiseries sont celles qu'utilisaient les charrons : gris-vert, gris-bleu, bleu-vert, vert ou bleu sulfate, rouge-brun.

Le blanc est à proscrire absolument.

Le choix de la teinte sera à rechercher en fonction de la meilleure harmonie possible avec les couleurs du toit et des murs.

Les peintures utilisées doivent être mates ou satinées mais non brillantes.

La couleur sera obtenue en utilisant :

- soit un pigment naturel délayé dans une phase aqueuse et fixé par de l'alun ou autres produits similaires ;
- soit une peinture prête-à-l'emploi.

On pourra choisir une ou deux couleurs pour les menuiseries d'un même bâtiment. Si deux couleurs sont retenues, l'une sera destinée aux portes, l'autre aux fenêtres et contrevents. Dans ce dernier cas, on recherchera le meilleur accord possible.

*Exemples :*

- gris-bleu pour les fenêtres et contrevents et ocre-jaune pour la porte ;
- gris-vert pour les fenêtres et contrevents et rouge-brun pour les portes ;
- ocre-jaune pour les menuiseries d'une habitation et rouge-brun pour celles des bâtiments agricoles attenants.

Avec la brique, on préfère à toutes autres la couleur complémentaire c'est-à-dire gris-vert ou gris sulfate, ce qu'avaient instinctivement perçu les anciens.

Si une seule couleur est choisie, on peut la décliner en peignant par exemple la porte légèrement plus foncée ou les contrevents plus clairs que les fenêtres et la porte...

Dans tous les cas, on veillera à ne pas choisir des teintes trop claires car, avec le temps, les peintures ont tendance à se dépigmenter.

Toutes les ferronneries des menuiseries doivent être peintes dans la même couleur que le bois et non en noir comme on le voit couramment.

#### À RETENIR

**Utiliser des peintures mates ou satinées.**

**Choisir une ou deux couleurs maximum pour les menuiseries d'un même bâtiment.**

**Couleurs à privilégier : les gris colorés.**

**Proscrire le blanc pour la peinture des menuiseries.**

**Peindre les ferronneries de la même couleur que le bois et surtout pas en noir.**



*La Geneytouse*



*Champnétery*

## COULEURS DES FERRONNERIES

Pour les grilles et portails métalliques, peindre en satiné ou brillant en blanc, bleu-gris foncé, gris-vert ou gris-bleu-vert.

Éviter absolument le noir et le vert bouteille qui ne sont pas toujours du meilleur effet.

Les grilles et barraudages des fenêtres doivent, quant à eux, être traités dans la même couleur que les menuiseries du bâtiment ou fixés à l'huile chaude...

#### À RETENIR

**Utiliser des peintures satinées ou brillantes.**

**Privilégier le blanc, le bleu-gris foncé, le gris-vert ou gris-bleu-vert.**

**Grilles et barraudages des fenêtres à peindre de la même couleur que les menuiseries.**

### L'ORGANISATION DES ESPACES PRIVÉS EXTÉRIEURS

Les abords des habitations sont souvent organisés autour d'espaces dédiés à différentes utilisations : cour d'entrée et/ou cour arrière, jardin d'agrément, potager, verger, espaces de circulation, espace de travail pour les exploitations agricoles...

Lorsqu'il est possible de maintenir la vocation des espaces, il est souhaitable de conserver leur organisation, celle-ci ayant souvent été choisie judicieusement.

Bien aménagés, ces espaces offrent un cadre de qualité au bâti.

Pour aménager les abords, on observera attentivement les vues que l'on souhaite conserver ou au contraire dissimuler depuis l'intérieur de l'habitation et depuis les différents espaces extérieurs privatifs.

Les vues sur le bâti depuis les espaces publics seront aussi étudiées.

Sur un plan, on notera la vocation des différents espaces à aménager, les végétaux existants à conserver et à supprimer, les plantations à réaliser, les cheminements et les points de vue à réaliser.



*Cour enherbée - Linards*



*Cour pavée  
Eymoutiers, Le Lac*



*Caniveau  
Roziers-Saint-Georges*

### LES REVÊTEMENTS DE SOL

Pour l'aménagement des sols, il est possible de choisir les traitements de sols suivants :

► **sols compactés**

- terre battue
- sol stabilisé sablé
- sol empierré et gravillonné

► **sols pavés**

- *pavage classique en pavés de récupération* : 12 x 20 x 18 mm posés au tuf et au sable
- *pavage en opus incertum* : grosses pierres enfoncées dans le sol et calées entre elles
- *revêtement en dalles de récupération* posées sur tuf ou mortier maigre bord à bord (pose à coupe de pierre) sans joint.

► **sols enherbés** avec allées en opus incertum, sablées ou gravillonnées.

Quel que soit le choix retenu, on veillera à respecter l'écoulement des eaux et à conserver ou à refaire les caniveaux pavés sur lit de sable et tuf ou en opus incertum.

## LES VÉGÉTAUX

**Les cours ou jardins d'agrément** pourront être plantés d'*arbres isolés* qui fourniront de l'ombre. On privilégiera les *espèces locales* telles que le tilleul, le frêne, le marronnier, l'érable...

**Les vergers** seront plantés d'arbres alignés ou en quinconce avec sols enherbés. On choisira de préférence des espèces anciennes, souvent résistantes et donnant des fruits goûteux (voir Centre Nature de La Loure et l'association l'Arbre à Lettre). Les variétés locales seront privilégiées, notamment pour les pommiers et les cerisiers, arbres très présents sur le territoire de Monts et Barrages.

**Le jardin potager** sera installé dans un endroit abrité des vents. Si le terrain disponible est réduit, il pourra être planté de légumes, de fleurs et de quelques arbres comme l'étaient couramment les "jardins de curé".

**Le jardin d'agrément** planté de fleurs pourra associer des arbustes d'ornement (buis, osmanthe, filaria...), des vivaces, des plantes grimpantes (chèvrefeuille, vigne, glycine, clématite...), des rosiers anciens...



Cour  
Le Châtenet-en-Dognon



Vergeur - Linards



Haie - Linards



Jardin potager  
Saint-Amand-le-Petit

## LES HAIES

Les haies peuvent permettre de structurer les différents espaces composant les abords, d'abriter du vent certaines plantations, de masquer des vues peu agréables... Elles jouent également un rôle important dans la gestion des eaux pluviales et dans le maintien de la biodiversité en fournissant abri et nourriture aux animaux, notamment aux oiseaux.

Elles sont composées d'arbustes et d'arbres à feuilles caduques. Pour une haie champêtre, au moins trois essences différentes doivent la composer. Celles à privilégier sont :

- pour les arbustes : le cornouailler sanguin, le noisetier, le fusain, le sureau, le prunelier, l'aubépine...;
- pour les arbres : le charme, l'érable champêtre, le merisier, l'aulne, le châtaignier..

Ces haies, selon leur emplacement, peuvent être taillées ou laissées libres.

Pour les planter, on choisira de jeunes plants d'environ 30 cm. Après préparation du terrain, on disposera les plants sur deux rangées en quinconce, en les espaçant suffisamment pour permettre leur croissance. Pour éviter l'emploi de désherbant chimique, recouvrir le sol de paille, d'écorce ou d'un film plastique opaque. Plantées en novembre-décembre selon cette technique, les haies atteignent en 3-4 ans la taille d'un homme.

La plantation de haies de thuyas ou de lauriers-palme est à proscrire en milieu rural comme en milieu urbain. Elles produisent un paysage monotone sans lien avec le paysage du Pays Monts et Barrages ; elles sont sensibles aux maladies et parasites et nécessitent des tailles constantes pour limiter leur hauteur dans des limites acceptables.

## LES CLÔTURES, PORTAILS, MURETS

Outre les haies qui peuvent servir de limite séparative, les clôtures de la propriété peuvent être matérialisées par des murets en pierre ou des palissades en bois.

Lorsqu'elles existent, on privilégiera leur réfection selon la technique d'origine : murs en pierre sèche, murs en moellons montés à l'aide de mortier d'hirondelle ou d'un mélange tuf, sable et chaux naturelle, clôture en palins de châtaignier... ou tout simplement clôture de champ à trois fils.

Si elles sont à créer, on choisira une clôture adaptée au style du bâti (par exemple : mur plus ou moins haut en pierres maçonnées pour une maison bourgeoise de bourg, haie bocagère pour séparer le jardin des champs attenants pour une ferme située en pleine campagne...).

Dans tous les cas, on recherchera l'utilisation de matériaux locaux et on proscriera tout modèle préfabriqué et matériau standardisé (PVC, fausse pierre...) qui transformeraient villages et hameaux en zone pavillonnaire.

Pour les barrières et portails, en milieu rural, on choisira des modèles le plus simple possible, souvent en bois de chêne ou châtaignier à claire-voie.

Dans les bourgs et les domaines, des portails en ferronnerie ou en bois seront retenus, mais là encore la simplicité est à rechercher.

Les conseils donnés par le CAUE de la Haute-Vienne sont à respecter : *"Les imitations actuelles de ferronneries anciennes n'ont, dans la plupart des cas, aucun intérêt ou ne sont qu'un pâle reflet ; il faudra donc rechercher dans les démolitions ou sur*



Clôture - Sauviat-sur-Vige



Portail - Moissannes



Muret - Beaumont-du-Lac



Lavoir - Beaumont-du-Lac

*le marché de l'occasion des grilles à réticules, à piques ou à dents-de-loup pour remplacer les éléments dégradés ou disparus.*

*Quand on fera appel aux grilles modernes, on préférera toujours le fer plein aux profilés creux, en recherchant la simplicité du dessin et de la forme et le bon respect des proportions (écartement des barreaux, hauteur, etc.)."*

## LE PETIT PATRIMOINE

Les abords des habitations sont souvent riches d'éléments de petit patrimoine : appentis, puits, fours, murets... qu'il est important de conserver car, outre qu'ils témoignent d'un savoir-faire constructif et de certaines activités humaines, ils peuvent être utiles (appentis, murets...) ou à nouveau le devenir (puits).

Comme pour le bâti, on essaiera de les restaurer en utilisant les matériaux locaux et en adoptant une technique constructive la plus proche possible de celle utilisée pour les bâtir.



Puits - Moissannes

Depuis ne nombreuses années, on observe dans les bourgs une dominance du tout enrobé et une régression du végétal qui confèrent aux espaces publics un aspect triste, totalement anti-convivial. Leur aménagement demande une attention particulière pour le choix des traitements de sol, des plantations et du fleurissement pour rendre ces espaces accueillants.

### LE TRAITEMENT DES SOLS

Les revêtements de sol à retenir sont :

- les bitumes et émulsions :
  - asphaltes colorées
  - bicouches gravillonnées
- les bétons.

#### LES BÉTONS

Ceux-ci impliquent la réalisation de joints de dilatation respectant des normes précises. On pourra souligner ces joints de rangs de brique.

Les bétons pourront être traités en :

- sablés ;
- désactivés avec différentes tailles de granulats concassés ou roulés. Préférez à tout autre les granulats de granit gris ou bleus moins sensibles aux hydrocarbures. Ce type de traitement en désactivé a été employé trop systématiquement. On sera donc prudent sur le choix qu'on en fera.

#### LE PAVAGE

Préférer à tout autre le pavé classique qu'on ne trouve guère aujourd'hui qu'en récupération. Les petits pavés industrialisés ont une mauvaise tenue dans le temps.

Il existe une incompatibilité entre les pavés et le ciment, notamment sous l'effet du poids des voitures. L'emploi du ciment est donc à proscrire absolument.

L'emploi de dalles en granit s'avère également intéressant d'un point de vue esthétique, mais leur pose nécessite une main-d'œuvre spécialisée. D'autre part, leur prix de revient est onéreux dans la mesure où on doit respecter une pose de qualité : épaisseur des dalles, pose à joints vifs sur hérisson, mortier maigre traditionnel...

## LES PLANTATIONS ET LE FLEURISSEMENT

L'excès de fleurissement est souvent plus nuisible que son absence. Il faut proscrire l'installation de tout type de jardinière posée sur le sol ou suspendue.

Préférer les plantations de pleine terre sous forme de bosquets verts (buis, fusain, nerprun alaterne, filaria...) ou de vivaces (giroflées, iris, myosotis...).

Accorder une place importante à l'arbre en pleine terre sous la forme d'arbres isolés ou plantés en alignement (chêne, platane, marronnier...). Si la taille s'avère nécessaire, privilégier les méthodes de taille "douce" qui permettent de dédensifier les houppiers.

Pour les surfaces enherbées, les traiter en pré tondu à l'herbe naturelle et non en pelouse plantée.

Pour l'organisation des plantations, les organiser en fonction du tracé des allées, du modelé des terrains, de l'ensoleillement... tout en privilégiant la simplicité.

Pour le traitement des haies, se reporter aux conseils donnés dans la partie précédente consacrée aux espaces extérieurs privés.

## L'ÉCLAIRAGE

Privilégier un éclairage indirect par projecteurs dissimulés au sol ou sous les avant-toits. S'il s'agit d'un éclairage sur mât, préférer un modèle unique, sobre, d'une couleur discrète, variante de gris colorés. Rechercher la qualité du produit.

## LE MOBILIER

### LE MOBILIER DE PROTECTION

Actuellement, de nombreux modèles banalisés sont proposés sur le marché. Si l'installation de bornes s'avère nécessaire, on choisira des bornes en pierre toujours cylindriques plutôt que prismatique.

Les barrières devront, elles aussi, être installées à bon escient. On les choisira de facture simple (simple croisillon) sans oublier que les haies peuvent également servir de protection. On emploiera également les palins de châtaigniers (livrés en rouleau chez les feuillardiers et maintenus par des fils de fer).

### LES BANCS PUBLICS

Éviter les bancs compliqués ou pseudo-design. Choisir des modèles classiques de bonne pérennité comme, par exemple, les bancs en fonte et en bois à petites lattes ou les bancs de pierre faits d'un linteau de récupération posé sur deux boutises.



Place de village - bourg de Linards, mail